

L'abbé O'Neill: le problème majeur de la Confédération est moral et non politique

Par Evelyn GAGNON

QUEBEC — Le problème le plus sérieux pour l'avenir du Canada, ce n'est pas la possibilité que la Confédération s'écroule, selon l'abbé O'Neill. Ce qu'il faut craindre, c'est la détérioration des rapports humains entre les divers groupes du pays.

Prenant la parole devant les membres de l'Alliance canadienne, hier soir, l'abbé O'Neill a affirmé qu'il se peut que les "Canadiens de toutes tendances en viennent à penser qu'une autre forme de division politique et administrative soit préférable à celle qui existe aujourd'hui."

Ce n'est pas la disparition de la Confédération qu'il faut craindre, a-t-il déclaré, mais "le durcissement des rapports sociaux, l'appel aux préjugés, les vengeances stupides et maladroites, les excès d'individus irresponsables, la projection sur les autres des responsabilités qui reviennent à soi concernant les situations humaines et sociales déficientes."

Le problème majeur est moral et spirituel, avant d'être politique et juridique, selon l'abbé O'Neill. Le remède aux tensions actuelles dont souffre le Canada, a-t-il dit, consiste avant tout dans un "changement d'attitude de la part de nos compatriotes anglophones."

Les griefs des Canadiens français à l'endroit de l'autre groupe ethnique ne sont pas plus graves aujourd'hui qu'il y a trente ans, au contraire. Pourtant les Canadiens français sont plus mécontents qu'avant. Ce n'est pas, dit-il, un non-vouloir qui est en cause, mais une conscience plus vive de leurs droits, d'un refus d'accepter des situations injustes et facilement corrigibles, de la perception d'une inconscience et d'un non-



vouloir au sein de la population anglophone.

Un des obstacles majeurs à la promotion économique et sociale des Canadiens français, affirme l'abbé O'Neill, c'est justement ce non-vouloir, insuffisamment compensé par l'admirable bonne volonté d'une partie de l'élite canadienne-anglaise, un non-vouloir qui est un isolationnisme de l'esprit, ce séparatisme du cœur qui est antérieur au séparatisme explicite et manifeste d'un nombre grandissant de Canadiens français.

"On a tendance à développer une mentalité régionaliste"

QUEBEC, (par E. G.). — A cause des distances géographiques, les Canadiens, tant d'expression anglaise que d'expression française, ont tendance à développer une mentalité régionaliste, selon M. Norbert Préfontaine, directeur du Conseil du centenaire de la Confédération.

"On a peut-être raison de se demander, a-t-il dit, ce qu'ont en commun le Canadien de Prince George et celui de St-Agapit, mais s'est-on jamais demandé ce que le Canadien d'Edmonton a en commun avec celui de Toronto?"

"Je sais pertinemment", a ajouté M. Préfontaine, qui est lui-même originaire du Manitoba, que pour un Canadien de langue anglaise vivant à Winnipeg ou à Vancouver, les décisions prises dans l'Est du Canada sont parfois jugées sévèrement parce qu'elles prétendent être d'inspiration nationale et reflètent trop fréquemment un manque flagrant de sensibilité à la situation qui prévaut dans l'Ouest du Canada."

M. Préfontaine prenait la parole samedi soir à un dîner marquant la 7e assemblée annuelle de l'Alliance canadienne. Il a affirmé que les buts de l'Alliance et ceux du Conseil du centenaire de la Confédération se rejoignent: faciliter les échanges entre Canadiens anglais et Canadiens français afin que les fêtes du centenaire aient vraiment un sens.

Soulignant que l'échange est le principe et la condition de la

La police renforce ses mesures de surveillance

Les fauves n'ont pas attaqué en fin de semaine. Après le sombre vendredi qui a stupéfié la ville, les corps policiers ont mis en place un vaste dispositif de protection: les points névralgiques sont surveillés (édifices publics, monuments, installations vitales) et la brigade spéciale, créée vendredi, s'est mise à l'œuvre pour dépister les terroristes qui ont déposé des engins explosifs dans les boîtes à lettres de Westmount. Tard hier soir, on ne signalait aucun crime terroriste. Mais la tension reste grande et le sergent-major Leja se meurt à l'hôpital. Les fausses alertes, nombreuses, ont amené les policiers à se déplacer à plusieurs reprises samedi et dimanche. Aujourd'hui, fête de la reine, on peut craindre une recrudescence du terrorisme.

La police de Montréal, a révélé, samedi, qu'elle songe à augmenter la récompense de \$10,000 promise à la personne qui donnera des informations pouvant conduire à l'arrestation des terroristes, auteurs des explosions qui ont ébranlé divers quartiers de Montréal ces derniers temps.

La nouvelle a été communiquée par le directeur de la police de Montréal, M. Adrien Robert, après l'entretien à huis clos qu'il a eu avec les représentants de 26 autres corps policiers.

Dans la journée de vendredi, les terroristes avaient placé 13 bombes dans West-

mount et à Montréal. Un expert de l'armée en matière d'explosifs, le sergent-major Leja, 45 ans, a été grièvement blessé: l'une des bombes lui explosa dans les mains alors qu'il tentait de la désamorcer. Son état dimanche, restait critique. Les médecins lui ont amputé le bras gauche et ils ont cherché à refermer des blessures sur la poitrine et dans la figure pendant l'opération de cinq heures que Leja a subie immédiatement après l'explosion.

WESTMOUNT, LA CIBLE. Plusieurs autres bombes ont explosé, fracassant des vitres et causant de légers dégâts matériels, mais dans ces explosions, personne n'a été blessé. Les bombes avaient été placées dans des boîtes à lettres de Westmount en banlieue de Montréal.

Des autorités des corps de police ont déclaré qu'il y a risque que Montréal subisse aujourd'hui une recrudescence d'explosions à cause de la fête de la reine et du symbole que cette fête rappelle.

Le directeur Robert a déclaré qu'une nouvelle brigade de 200 hommes a été constituée, qui luttera exclusivement contre les terroristes. D'autre part, le conseil municipal de Montréal approuvera des crédits additionnels de \$5,000 par jour à sa force policière, pour tout le temps que durera la lutte contre les auteurs des explosions.

VOIR PAGE 2: LA POLICE RENFORCE

Qu'est devenu l'ultimatum de M. Lesage?

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Quelque part entre le 8 avril, jour du scrutin général, et le 16 mai, date d'ouverture de la première session du 26e Parlement, l'ultimatum de M. Jean Lesage au gouvernement fédéral a sombré dans l'oubli.

Prononçant son discours sur le budget, le 5 avril, le ministre des finances et premier ministre du Québec a sommé le gouvernement fédéral de rendre à sa province une partie des sources de revenus qu'elle considérait lui appartenir en vertu de l'article 92 de la constitution: 25 p.c. du fruit des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés et 100 p.c. des droits sur les successions.

Etant libéral et ancien membre d'un cabinet libéral à Ottawa, M. Lesage avait exprimé l'opinion que le parti libéral de M. Lester Pearson, s'il était porté au pouvoir, ferait grâce à sa demande plus rapidement que n'importe lequel des trois autres partis en présence, conservateur, créditiste et néo-démocrate. Puisqu'on était alors en période électorale, le premier ministre pensait sans doute que de marquer ainsi sa préférence serait de nature à favoriser l'élection du parti libéral et que celui-ci, en retour, lui serait reconnaissant.

Aujourd'hui ce p e n d a n t, après avoir obtenu du Québec 47 sièges et 39 jours plus tard, ni M. Pearson, ni son premier lieutenant dans le Québec, M. Lionel Chevrier, ni le ministre des finances, M. Walter Gordon, n'en ont souvenance.

En tout cas, ils ne s'en souviennent pas "officiellement", comme l'a précisé vendredi en Chambre M. Lionel Chevrier. Il répondait à la question du député de Lapointe, M. Gilles Grégoire, qui cherchait seulement à savoir, non pas le sort que réserve le gouvernement à cet ultimatum mais si quel qu'un du côté des ministères était au courant des demandes de M. Lesage.

"La réponse est non," a dit M. Chevrier.

VOIR PAGE 2: QU'EST DEvenu



Photo prise vendredi matin, quelques secondes avant que l'engin n'éclate. On peut constater que le sergent Leja ne porte aucun vêtement protecteur...

Les médecins conservent quelque espoir de sauver le sergent Walter Leja

Le sergent d'état-major Walter Leja, des services techniques de l'armée canadienne est toujours entre la vie et la mort à l'hôpital St-Mary's.

A l'heure de mettre sous presse, dimanche soir, les médecins lui accordaient cinquante chances sur cent de survivre. Le militaire est inconscient depuis l'instant où une bombe qu'il s'apprêtait à dévaliser a fait

explosion dans une boîte à lettres de Westmount, vendredi matin, vers 10h30.

La puissance de la déflagration lui a amputé la main gauche. A l'hôpital, la chirurgie

MÉTÉOROLOGIE Périodes ensoleillées. Quelques averses. FRAIS Min.: 45 — Max.: 60 Gracieuset. de SHEARER LUMBER CO. LTD MONTREAL	FÊTE DU JOUR ROGATIONS Les librairies F. PILON INC. Papeterie - Dactylographes Accessoires de bureau
---	---



Le sergent-détective Plouffe, bâtons de dynamite à la main...

LE DÉSAMORCAGE DES BOMBES À MONTREAL

Pour affronter la mort le sergent Plouffe ne dispose que d'un canif

Par Marcel VLEMINCKX

A l'heure où vous lisez ces lignes, le sergent-détective Léo Plouffe est peut-être à ausculter une autre bombe de terroriste. Il peut être fauché par une déflagration instantanée. Gaillard, le rire bon enfant facile, il affronte ce danger depuis 10 ans.

Du mélodrame ça? Non... c'est une possibilité. Lisez les journaux depuis trois mois. Rares sont les jours où ce policier de 40 ans n'a pas été alerté, n'a pas dévalisé une ou plusieurs bombes des terroristes québécois.

Vendredi dernier, parce que les terroristes ont œuvré dans Westmount, la police de cette ville a requis les services d'un déamorceur militaire: le sergent d'état-major Walter Leja s'est rendu dans cette ville de banlieue, il a neutralisé deux bombes et, à la troisième, il a sauté...

Quand on a annoncé à la radio, prématurément, la mort du sergent Leja, on a parlé d'un "sergent" sans dire qui il était. Mme Léo Plouffe, certaine qu'il s'agissait de son mari, a été brutalement plongée dans le drame qu'elle redoutait depuis les premières heures de son mariage.

Quand Léo a atteint son foyer, pour quelques heures, vendredi soir, son bambin de 5 ans, Léo fils, lui a dit: "Papa, maman a pleuré toute la journée".

L'auteur de ces lignes a causé avec Mme Plouffe vendredi soir dernier: elle a su lui cacher sa détresse avec vaillance.

Leja en était à sa troisième bombe. Léo Plouffe depuis 10 ans a désamorcé au moins 40 de ces bombes rudimentaires.

Depuis trois mois, il a répondu à un nombre incalculable d'alertes fondées ou fausses. Il y a deux semaines, il a détruit un mécanisme explosif composé près des bureaux de la compagnie Solbec dans l'édifice Aldred: à deux minutes près, la mort le guettait. Il ne l'a compris qu'une fois le travail de désamorçage terminé.

On a dit de Léo Plouffe dans certains milieux: "Il cherche sa petite gloire, il est en quête de publicité".

Une quète étonnante d'ailleurs n'est-ce pas? L'homme qui n'a pas "pris de

vacances en paix depuis 10 ans", le seul policier, à notre connaissance, qui "n'ait jamais eu une seule soirée de liberté entière depuis 10 ans", ne sachant jamais si "un appel d'urgence ne le mobilisera pas à quelques secondes d'avis".

Qui est Léo Plouffe? Il est policier depuis 17 ans. Des camarades de promotion sont maintenant inspecteurs ou inspecteurs-chefs. Qu'est Léo Plouffe? Un sergent-détective.

L'auteur de ces lignes, observateur des milieux policiers et judiciaires, comprend pas la lenteur de la promotion réservée à Léo Plouffe.

VOIR PAGE 2: POUR AFFRONT

UN ÉDITORIAL DU "MONTREAL STAR"

Pour entrer dans la commission d'enquête sur le biculturalisme faut-il être un "bon libéral"?

Pour être membre de la future Commission royale d'enquête sur le biculturalisme, serait-il nécessaire d'avoir été un bon libéral, ou au moins de n'avoir pas attaqué le parti récemment? C'est ce que se demandait samedi, dans un éditorial, le "Montreal Star", qui faisait écho à des rumeurs inquiétantes venues d'Ottawa.

Nos informations confirment malheureusement les craintes du "Star", qui proteste d'avance contre une

tele pariserienne dans un pareil domaine.

On lira plus bas une traduction des principaux passages de cet éditorial.

Des rumeurs inquiétantes parvenues à nos oreilles veulent que des facteurs politiques entrent en ligne dans le choix des membres de la Commission royale que le gouvernement se propose de former pour examiner les problèmes du biculturalisme. Si la chose est vraie, nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que le projet est dangereusement menacé et s'avèrera probablement stérile. Il suffirait, pour le battre en brèche, de laisser soupçonner que des avantages politiques sont recherchés dans une tâche dont le but ultime est de trouver la solution à des problèmes qui, jusqu'à maintenant du moins, dépassaient les intérêts des partis.

Nous disons "jusqu'à maintenant", parce que le jour viendra peut-être où à moins d'écouter la raison, la place du Québec dans la Confédération deviendra un sujet de conflit amer entre partisans de doctrines irréconciliables.

Le pouvoir appartient actuellement à des hommes modérés, remplis de bonne volonté. Mais il n'en sera pas nécessairement toujours ainsi, car les démagogues et les extrémistes, qui connaissent les caprices du peuple québécois, se tiennent dans les coulisses, prêts à courir au centre de la scène dès qu'ils en auront la chance.

Il est bon de se rappeler que l'enquête a été suggérée au début par des hommes dans l'esprit desquels la loyauté aux principes partisans n'avait qu'une importance relative. L'idée fut rapidement saisie par un grand nombre de politiciens de toutes les couleurs dont certains y ont vu la possibilité d'un gain pour leur parti, mais ceci s'applique à l'importance de l'idée méritoire, peu importe sa source. Le gouvernement fédéral, qui doit nommer la Commission royale, ne peut pas se permettre d'espérer qu'il retirera un avantage mesquin de son initiative.

Le rumeur veut que le choix du personnel de la commission, particulièrement au secteur de langue française, soit menacé par la décision de ceux qui choisissent l'équipe, de ne faire porter leur choix que chez des personnes ouvertement loyales à la cause du parti libéral, ou du moins sympathiques. Il n'est pas difficile de voir jusqu'à quel point l'envergure de la commission sera limitée.

Comme exemples d'exclusions possibles, le "Star" cite le cas de deux journalistes de Montréal, MM. Gérard Pelletier et André Laurendeau. Mais il est bien évident qu'une attitude partisane écarterait bien d'autres personnalités canadiennes-françaises, coupables de sympathies conservatrices, néo-démocrates ou créditistes, ou simplement soupçonnées d'indépendance d'esprit.

Le "Star" enchaîne, à propos de MM. Pelletier et Laurendeau:

Pas un de ces deux hommes ne chercherait à se faire nommer à la Commission. Si on leur offrait le poste, on peut présumer qu'ils le refuseraient. Mais il serait scandaleux de voir ces deux porte-parole du Québec nouveau, le Québec de demain, écartés à cause de leur refus, passé ou présent, de suivre la ligne du parti.

Il est évident pour nous et pour bien d'autres, que le gouvernement doit choisir le personnel "francophone" de la Commission parmi ceux qui représentent véritablement le Québec que le reste du Canada veut voir se dresser comme un partenaire actif dans la Confédération. Il ne faudrait pas les tirer

À l'ordre du jour du Conseil ministériel de l'OTAN, à Ottawa: Étudier les modalités d'une hypothétique force-H

Par Jean TAINURIER

Les ministres de la défense et des affaires étrangères du Pacte atlantique se réunissent cette semaine à Ottawa. De mercredi à vendredi, les 15 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord étudieront en conseil ministériel, l'évolution de la politique internationale de ces derniers mois et tenteront en particulier de préciser ou de moderniser le système de défense de l'Alliance.

Les principales délégations arrivent

Les principales délégations atlantiques sont arrivées à Ottawa en fin de semaine ou arriveront aujourd'hui. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Stikker, est dans la capitale canadienne depuis vendredi soir. Il était suivi par M. Shroeder, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest qui doit s'entretenir avec M. Paul Martin. Les délégations française, britanni-

que et américaine dirigées respectivement par MM. Couve de Murville et Messmer, Lord Home et Thorneycroft, Dean Rusk et McNamara, doivent commencer aujourd'hui une série de discussions à caractère officieux en marge de la réunion du Conseil ministériel de l'OTAN qui débutera mercredi matin.

A la suite de la menace du FLQ qui avertissait la semaine dernière les autorités fédé-

les que des attentats à la bombe seraient perpétrés contre les hôtels logeant des délégations de l'Alliance atlantique, un service de sécurité important a été mis en place dans la capitale. La délégation américaine a fait savoir en fin de semaine que les deux ministres Rusk et McNamara logeraient plutôt à l'ambassade des Etats-Unis qu'à Château Laurier, tel qu'il avait été initialement prévu.

Les délégations des 15 pays de l'OTAN — Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Italie, Belgique, Hollande, Luxembourg, Danemark, Norvège, Islande, Portugal, Grèce, Turquie — comprennent au total près de 500 personnes. Quant au nombre des journalistes, canadiens et étrangers, qui couvriront cet événement, il est de plus de 500.

unanimement et favorablement accueilli de l'autre côté de l'Atlantique et que, d'autre part, reflétait le grand désarroi actuel des dirigeants américains en matière de politique étrangère depuis le raidissement de l'Élysée — raidissement d'ailleurs imputable dans une large mesure à la répugnance qu'avaient les Etats-Unis à permettre un élargissement du Club atomique.

Au fil des jours et des semaines, il est devenu de plus en plus évident que le Conseil ministériel de l'OTAN ne pourrait arrêter les décisions spectaculaires d'une orientation nouvelle de la défense atlantique.

Il ressort nettement des déclarations officielles (confirmées par des réflexions privées) que, l'Allemagne de l'Ouest mise à part, les autres pays européens ne sont nullement disposés à consacrer des sommes d'argent importantes à la constitution d'une force nucléaire multilatérale dont, de surcroît, les décisions ultimes relèveraient du seul président Kennedy.

Conscients de cette réalité, des dirigeants américains firent alors marche arrière et soumirent une nouvelle proposition: la force interalliée, proche cousine de la précédente, qui se trouverait sous le commandement de Saceur (commandant suprême des forces alliées en Europe).

Seraient affectés à cette force les trois sous-marins Polaris américains en Méditerranée, les appareils du Bomber Command de Grande-Bretagne, les chasseurs-bombardiers français Mystère IV, stationnés en Allemagne et qui viennent d'être dotés de bombes atomiques sous double contrôle. A ces unités viendraient également se greffer les forces aériennes belges, hollandaises, allemandes et canadiennes, déjà prêtées à l'OTAN.

VOIR PAGE 2: ETUDIER LES MODALITES D'UN

VOIR PAGE 2: POUR ENTRER DANS LA

Pour entrer dans la commission...

(Suite de la première page)

du groupe de ceux qui, depuis de nombreuses années, se complaisent activement dans un statu quo qui, dans l'opinion générale, est usé.

Ce qu'il faut, ce sont des réformes et des changements, non pas une acceptation béate des choses qui existent depuis toujours. Ce qu'il faut, ce sont des idées suffisamment radicales pour conserver leur force au cours des années à venir du rant lesquelles on orientera vers des objectifs nationaux véritables, les ferments et les inquiétudes de l'heure.

Lorsque le premier ministre Pearson a formé son cabinet, nous avons affirmé que le pays avait besoin d'hommes à l'esprit vigoureux, capables d'édifier une structure nationale propre à éliminer certaines faiblesses des dernières années de l'ancien régime libéral à Ottawa, de même que celles qui se sont manifestées si rapidement sous l'administration Diefenbaker.

C'est à regret que nous avons constaté la nomination d'un trop grand nombre de personnes qui tombent automatiquement dans la catégorie de la "vieille garde"; et le pourcentage des ministres québécois dans cette catégorie nous semble trop élevé.

Il est vrai que la délégation québécoise au cabinet est beaucoup plus importante, au chapitre de la qualité, que celle de l'administration précédente. Mais il est évident que la loyauté et les années au service du parti sont les principales qualités de certains nouveaux ministres.

Il y a parmi eux des hommes qui rejettent instinctivement la nouvelle conception de la Confédération qu'implique la création d'une Commission royale. Il est impossible d'y faire quoi que ce soit maintenant, mais leur point de vue n'a sûrement pas sa place au sein de la Commission.

Les procédés de Mgr Decary...

(Suite de la page 3)

(Une façon élégante de faire marche arrière et de laisser entendre que ce sont d'autres personnes qui ont commis l'erreur.)

Et il enchaîne en faisant manifestement allusion au "DEVOIR" mais sans le mentionner. (Du moins, si l'on en juge par le communiqué de la F.C.C.)

Cette façon de procéder de Mgr Decary semble vouloir devenir une habitude chez lui. En effet, c'est la deuxième fois en neuf mois que le président de la F.C.C. a recours à de tels procédés.

On se souviendra qu'en septembre dernier, Mgr Decary affirmait que, contrairement à ce qu'on semble croire en plusieurs milieux, à la suite de la présentation du mémoire de la F.C.C. à la Commission Paré, — nous entendons: en lisant les journaux — la Fédération des collèges classiques n'est pas du tout opposée à l'établissement d'un ministère de l'éducation au Québec.

Or, le mémoire était on ne peut plus clair et plus explicite sur ce plan. La F.C.C. réclamait un retour en arrière, l'abolition de l'établissement d'une régie d'Etat qui régit tout les aspects de l'enseignement. Elle s'opposait même carrément à ce que le ministre de la jeunesse, même privé de tout pouvoir, s'appelle ministre de l'éducation. On commençait par introduire le nom, puis, peu à peu, on se trouvait devant un fait établi: la chose est là. Et cette "chose", la F.C.C. n'en voulait pas.

De toute évidence, Mgr Decary sait que le ridicule ne tue pas.

AIR CLIMATISÉ...

Les plus bas prix et meilleur service

Housecraft

3033, rue Masson

R.A. 1-4991

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE!



EN 12 MOIS

EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici mardi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Montréal, mardi le 21 mai à l'Hôtel Queens.

Le spécialiste en science capillaire, M. P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre 12.00 et 9.00 p.m.

Ce nouveau traitement n'est ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie? "Non!" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps.

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une

Qu'est devenu...

(Suite de la première page)

Apparavant, M. Gilles Grégoire avait adressé la même question à deux reprises au premier ministre qui lui avait répondu coup sur coup qu'il ne savait rien des demandes de son collègue de la province de Québec.

"Mais, le ministre de la justice veut-il dire qu'il n'a pas pris connaissance de la question par l'intermédiaire des journaux, alors que cela a été soulevé à l'Assemblée législative de Québec?" a repris, stupéfié, le député de Lapointe en s'adressant à M. Chevrier.

Monsieur l'orateur, répondit posément M. Chevrier, je n'ai pas d'explications à fournir à l'honorable député relativement à la réponse que je viens de faire. J'ai répondu de la même manière que le très honorable premier ministre l'avait fait et je suis d'avis que c'est la réponse officielle.

"D'autre part, si l'honorable député cherche un sujet de discussion, il pourrait peut-être l'obtenir dans un autre endroit et à une autre occasion, mais sûrement pas à la période des questions précédant l'ordre du jour."

Donc, "officiellement", dans l'esprit des membres du gouvernement fédéral, il n'existe rien de tel qu'un ultimatum de M. Lesage sur le partage des ressources fiscales et un délai de 12 mois pour le satisfaire.

M. Grégoire avait pourtant des motifs de s'en inquiéter: c'est à cet ultimatum et aux déclarations qui l'ont accompagnées à l'Assemblée législative de Québec, le 5 avril, que son parti, le Crédit social, attribue sa défaite dans six comtés, trois jours plus tard.

Les médecins...

(Suite de la première page)

La amputé tout l'avant-bras pour enlever le danger de gangrène et permettre une plus facile cauterisation de cette blessure.

Le militaire a subi de multiples brûlures et éraflures superficielles au visage et à la poitrine. S'il faut en croire la description de ces blessures, le blessé serait atteint d'une commotion cérébrale.

Les médecins et le personnel médical qui veillent sur lui ont eu, au cours de la journée de dimanche, une faible regain d'espoir, le blessé bien que dans le coma, ayant faiblement réagi au contact de mains humaines, réaction qu'il n'avait point manifestée depuis les premières minutes de son hospitalisation.

La bombe terroriste qui a blessé le sergent Leja était constituée, comme les onze autres d'ailleurs, de quatre bâtons de dynamite, reliés à un mécanisme d'horlogerie, le tout enveloppé dans un épais papier brun.

On a tendance...

(Suite de la première page)

te la faculté de génie — professeurs et étudiants — de l'université Laval ne se transporterait-elle pas à Toronto pour six mois ou un an pendant que les étudiants et les professeurs de Toronto logeraient à Laval? Les villes peuvent se jumeler et fixer un programme qui permette à leurs citoyens de se rencontrer deux fois l'an, ou aux étudiants d'une ville de faire un stage d'une année dans la ville jumelle."

Le conférencier a souligné également que puisqu'il est acquis que les échanges vrais, les échanges complets entre individus sont chose difficile, il ressort que cela requiert un degré considérable de santé et d'optimisme pour résister aux frustrations qu'implique le travail dans les échanges entre groupes qui sont de langue différente et partant de mentalité et de formation différentes.

BRUNET

DE

COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM

QUI DOMINE DANS

LA CREATION DES

MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER

CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE

MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions

Réparations et nettoyage

J. BRUNET Liée

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

Etudier les modalités d'un...

(Suite de la première page)

Il s'agissait pour le Pentagone de profiter de la réunion ministérielle de l'Alliance atlantique, à Ottawa, pour annoncer le communiqué final la constitution de cette nouvelle force nucléaire.

Mais, une fois encore, la France fit savoir son opposition à cette façon de voir les choses: pour Paris en effet, il ne saurait être question de donner, par un simple remaniement de commandements, l'impression qu'un nouveau concept de défense a été créé à Ottawa.

Sur ce dernier point, il semble acquis que les Etats-Unis ont finalement accepté de se rallier à la position française. Dejà, à l'issue des pourparlers préliminaires à la rencontre d'Ottawa, les grandes lignes du passage du communiqué final traitant de la politique nucléaire ont été arrêtées: les alliés se contenteront d'affirmer leur détermination de rechercher une formule satisfaisante à la question de la défense nucléaire occidentale et d'annoncer la nomination d'un adjoint au général Lemnitzer. Cet adjoint, qui aurait le commandement des unités nucléaires de l'OTAN, pourrait être un militaire d'une puissance secondaire, Londres ayant accepté de ne pas exiger le choix d'un général britannique.

Selon plusieurs observateurs européens, ces hésitations américaines et les efforts actuellement déployés par le Département traduisent la volonté du président Kennedy de "prendre en considération toutes autres propositions qui pourraient être mises en avant" tel qu'il le disait lui-même moins d'un mois après la conférence de presse du général de Gaulle.

PROJET DE LONGUE HALEINE

Il est avéré également que les complications politiques et techniques d'une "représentation équilibrée des alliés" dans l'élaboration d'une décision sur l'usage des armes nucléaires sont si grandes qu'il est impossible, pour l'instant, d'envisager une véritable force multilatérale de l'OTAN qui mettrait à la disposition d'un éventuel "Conseil de défense atlantique" tous les moyens nucléaires des Alliés (comme le souhaitait encore samedi soir M. Schroeder, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, à son arrivée à Ottawa).

Car par dessus le problème des susceptibilités nationales, on retrouve le conflit Paris-Washington et l'affrontement de la thèse américaine d'un grand "dessein atlantique" et de la thèse française d'un grand "dessein européen". Pour l'instant, les chancelleries européennes se refusent avec logique, à faire dépendre la défense du continent de la seule force nucléaire française. Il n'est pas impossible cependant qu'une alliance "bipolaire" s'ébauche dans les années à venir si Londres et Paris parvenaient à s'entendre par la France et la Grande-Bretagne et "alimentée" par les autres pays européens de l'OTAN. Ces deux pyramides: force nord-américaine et force européenne, se trouveraient alors placées sous un commandement suprême dont les décisions ne relèveraient plus du veto américain. Les observateurs notent cependant qu'une telle éventualité est fort hypothétique pour l'instant et que la nécessité première est de maintenir le dialogue de part et d'autre de l'Atlantique.

Dou les nombreuses déclarations tant françaises qu'américaines et britanniques sur l'importance de l'OTAN pour la défense du monde libre. Le président de Gaulle, en voyage en Grèce, soulignait encore la semaine dernière le rôle primordial d'une Alliance atlantique unie, dans une allocution devant le Parlement grec.

ARMES TRADITIONNELLES

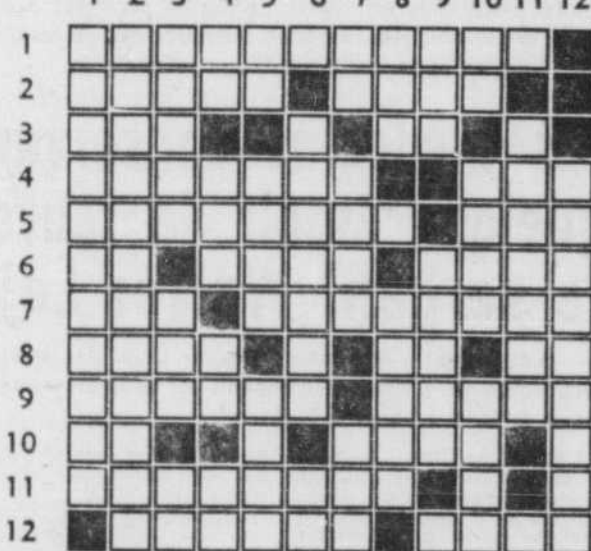
Mais la politique nucléaire ne sera qu'un des sujets à l'ordre du jour. Il est à prévoir que la délégation américaine demandera à l'Europe d'accentuer son effort dans le domaine des armes traditionnelles, soulignant le risque toujours présent d'une attaque possible non nucléaire des Soviétiques en Allemagne occidentale. Cet effort, Bonn en supporte une part très large en maintenant une armée de près d'un demi-million d'hommes. La Grande-Bretagne et la France, au contraire, répugnent quelque peu à ralentir la constitution de leur force de dissuasion.

Tel est, dans l'essentiel, le problème que les 15 délégations abordent à Ottawa. Le Canada, pour sa part, suivra semblait-il, une politique assez proche de celle des Américains, encore qu'il voudrait se garder une certaine liberté de mouvement pour jouer éventuellement aux intermédiaires.

Il est douteux, enfin, que les divergences de vue entre les deux thèses exprimées plus haut soient particulièrement mises en lumière à Ottawa. Car, d'une part, les délibérations se dérouleront à huis clos et, d'autre part, la volonté très nette des délégations sera de réduire la tension qui prévaut dans l'Alliance depuis la conférence de presse du président de Gaulle, le 15 janvier dernier.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1-Pailements partiels.
- 2-Sans erreur. — Effort.
- 3-Congrue. — Préposition.
- 4-Genre de serpents. — Ab-ject à l'envers.
- 5-Mettre fin à. — Camara-de.
- 6-Partie de partie. — La même chose. — Qui fait souvent faire la grimace.
- 7-Amorcellement. — Qui ne coule pas.
- 8-Article. — Infinitif inverse. — Adverbe de lieu.
- 9-Porte avec lui en venant.
- 10-Vers l'Abitibi. — A l'aide de.
- 11-Admiration aveugle de ce que qui est vogue.
- 12-Avant la nuit. — Foyer.

VERTICALEMENT

- 1-Reflexions.
- 2-Elles dépassent la vérité.
- 3-Ville de Belgique. — Possessif. — Equivalait à rien.
- 4-En cas. — Confident. — Note. — Préfixe multipli-cation.
- 5-A sa clé. — Habitations aériennes. — Fixer sur sa rétine.
- 6-Ouverture pour la lumière. — Pronom.
- 7-Article. — Anticipe une récolte. — Habitant.
- 8-Terre isolée. — Qui peut amener des conséquences importantes.
- 9-Amas. — Plein de vie.
- 10-Dans. — Animal du Pérou. — Participation.
- 11-Ses romans firent l'objet de plusieurs films.
- 12-Sans effet actuel.

Solution de samedi

- Horizontallement: —
1-COMPÉTENCE — A
2-O — E — O — ANES
3-MASTQUER — RI
4-MUSEAU — BRUSE
5-ETA — ECRAN
6-REGISSEUR — OC
7-CLE — A — RIEN — A
8-A — REVANT — AAR
9-NN — MARIEE — INT
10-TIRANT — RANGE
11-SEANT — CAMEES
12-T — EE — I — I — S
- Verticalement: —
1-COMMERÇANTS
2-O — AUTEL — NIET
3-MESSAGER — RA
4-P — TE — I — EMONE
5-E — IA — SAVANTE
6-TOQUES — ART
7-E — U — CERNE — CI
8-N — EBRUTERA
9-CARRARE — AMI
10-EN — IN — NAINE
11-ERS — O — ANGÉS
12-ASIE — CARTES

Pour affronter...

(Suite de la première page)

Ce sergent-détective est un insatiable de connaissances. Il a été formé à la recherche scientifique dans le crime par le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste de la province. Il est diplômé de l'Académie nationale du FBI américain.

Il a poursuivi, de pair avec sa carrière policière, des études en sciences sociales à l'université de Montréal ainsi qu'en technologie médicale. Il prépare à l'heure actuelle une maîtrise en criminologie à l'université de Montréal.

L'auteur de ces lignes se rappelle avec émotion l'opération magistrale réussie par Léo Plouffe dans la gare Centrale en 1957: après avoir fait évacuer ce carrefour de la métropole, un vendredi soir, Léo Plouffe, seul dans l'immense hall, s'était attaqué à un engin de mort conçu par le cerveau malade d'un certain André Debois abattu ce jour-là par un policier alors qu'il tentait un hold-up dans une banque du nord de la métropole.

Debois blessé, on avait appris qu'il avait préalablement déposé une bombe dans un casier de la gare Centrale: le travail de démolition de cette bombe revenait à Léo Plouffe. Avec quels appareils travaillait-il? Avec un canif.

Le moment est venu, croyons-nous, de remplacer le canif par un outillage plus adéquat, face à la situation cruciale soulevée par le terrorisme actuel. Le moment est venu, sommes-nous certain, de reconnaître l'héroïsme de Léo Plouffe par une promotion tardive et de reconnaître sa compétence en lui confiant une responsabilité directe dans la lutte au terrorisme.

Car, dans cette lutte, il faut plus que des rondes routinières accrues, des perquisitions précipitées: il faut savoir ce que le terrorisme a fait en Algérie, à Cuba, dans les pays d'Amérique latine et en Indonésie depuis 20 ans.

Il faut aussi une forte dose de psychologie, une réserve d'imagination pour lutter d'astuce avec les terroristes du Front de la libération du Québec: Léo Plouffe déborda de ces qualités.

La police...

(Suite de la première page)

Samedi matin, il y a eu réunion de tous les chefs de police de l'île de Montréal et de la rive sud dans le bureau du directeur Robert. La Sûreté provinciale, la force police des compagnies du rail, l'armée avaient dépêché des représentants à cette conférence à huis clos.

A l'issue de cette réunion, le chef Robert a émis une déclaration selon laquelle "les forces policières combinées joignent leurs forces" pour enrayer le terrorisme et appréhender les coupables.

L'armée et la gendarmerie royale veillent discrètement depuis vendredi soir dans tous les édifices fédéraux, qu'ils appartiennent à l'armée ou à tout autre ministère du gouvernement central.

L'homme d'affaires

prend son lunch

AV 400

LA BRASSERIE

Spécialités régionales

Biftecks au charbon de bois

Bar

CHEZ LELARGE

Cuisine française

Lunch

à partir de

\$1.75

DANSE

après 6 heures

AVEC

LES COPAINS DE PARIS

ET

PATRICIA SOLEIL

dans le bar

LE COIN DE LA MER

AV 400

630 ouest, boul. Dorchester

866-3306

STATIONNEMENT

prix modique le midi

GRATUIT après 5h.30

Mouvement...

(suite de la page 3)

vement tertiaire est attribuable à un manque de "prise de responsabilité" des tertiaires laïcs.

M. Bleau a prononcé l'affirmation officielle, au nom des tertiaires, de leur détermination de développer à son maximum le potentiel immense d'action apostolique et la très grande richesse spirituelle du tiers ordre.

Le président du tiers ordre du district de Montréal avait d'abord appelé les directives aux tertiaires que renferme le discours admirable de Pie XII, du 1er juillet 1956. M. Bleau insistait surtout sur le troisième mot d'ordre: "Faire du tiers ordre une école d'action, d'action hardie et empressée pour l'édification du Corps du Christ."

Si ce mot d'ordre n'a pas toujours été mis en lumière dans le passé, le mouvement est désormais devenu adulte et en tient compte. Sur le plan de l'action individuelle, il suscite des apôtres authentiques; sur le plan de l'action collective, les laïcs du mouvement veilleront davantage au recrutement, en affirmant la nécessité absolue pour les laïcs de prendre et d'exercer leur responsabilité.

Québec devrait...

(suite de la page 3)

à nous, les propriétaires des forêts; qu'appartiendrait le droit de déterminer les quantités que nous possédons. Il nous appartiendrait également de déterminer les taux de croissance, les possibilités des bassins forestiers, qu'à l'acheteur ou à l'usager d'aller vérifier lui-même si nos données sont exactes. De cette façon, nous prendrions en mains nous du Québec, le contrôle complet de notre économie forestière."

Du Grand Art

La coiffure pour Messieurs est devenue artistique, en ce sens, que les tendances sont adaptées à chaque visage, ce qui lui donne une réelle personnalité. Les créations du salon de barbier au Palais du Commerce exécutées par ses barbiers-coiffeurs donnent satisfaction. 1600, rue Berri, local 2 (au sous-sol). — V.L. 9-0272.

L'HYDRO-QUEBEC

DEMANDE

ANALYSTES EN MÉTHODES ET PROCÉDURES

EXIGENCES: — Posséder une 12e année et, de préférence, une formation post-scolaire.

— Avoir de l'expérience dans les travaux de méthodes et procédures, systèmes d'ordinateur ou d'électrocomptabilité.

— Etre bilingue

SALAIRE: — Selon l'expérience.

Repondre par écrit en joignant un "curriculum vitae" et en spécifiant le numéro du concours (63-STD-2). Le tout doit être adressé à:

DIVISION DE L'EMBAUCHAGE,

HYDRO - QUEBEC,

75 ouest, boul. Dorchester,

Montréal 1, P. Q.



"Mon frère Onésime n'est pas bête; il demeure à Parc Willart."

Salut! Je m'appelle Onésime

Je suis en train de convaincre mon frère de déménager à Parc Willart. C'est formidable, vous savez — on est à 15 minutes seulement du centre de la ville; pas de pont à traverser, pas d'embouteillage ennuyeux; ni de routes encombrées. On bénéficie de tous les services d'une communauté moderne, sans compter les facilités exceptionnelles de magasinage. Venez constater par vous-même ce que vous manquez.



VOTRE CHOIX DE SEPT MODELES PRIMES

Bungalows - Split-levels - Cottages

2 CENTRES MODERNES

Pont-Viau — Duvernay

PRIX A PARTIR DE \$14.200 A \$18.900

Comptant initial

\$710 et plus

INFORMATIONS:

MONSIEUR BOISVERT

MO. 3-1991

MO. 9-7189

DIRECTION:

Traversez le pont Viau, tournez à droite au boulevard Lévesque, jusque l'avenue de la Gauchetière, puis à gauche et continuez jusqu'à nos Maisons Modernes. Du pont Viau, tournez à GAUCHE à Lévesque.

W

WILLART HOMES



LORENZO

UN ROMAN DE MOEERS DE JEAN BASILE

En vente partout à \$2.00

VIENT DE PARAÎTRE



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR... Dirigées par Jacques Hébert 3411 ST-DENIS, MONTREAL V.L. 9-2228

AU CONGRÈS NATIONAL DU TIERS ORDRE

Mgr Caza: vivre sa foi, seule manière d'être vraiment chrétien

Par Marc-Henri CÔTÉ

Mouvement moderne d'action chrétienne

Le tiers ordre entend être, selon l'esprit de saint François un mouvement moderne d'action chrétienne. Les secrétaires, à Québec et à Montréal, susciteront dans ces villes une école de chefs. Le tiers ordre réclamera des secrétaires plus d'ardeur, d'attention à la publicité, à l'organisation du travail.

La manifestation d'envergure du congrès national inter-ordinaire du tiers ordre séculier de saint François, au Palais du commerce, hier après-midi, s'est terminée par la lecture des vœux du congrès et celle des conclusions de la journée d'étude de samedi.

M. Jean-Claude Bleau, vice-président du congrès et président du district de Montréal du tiers ordre s'est fait le porte-parole des 1.000 fraternités en Amérique qui comptent plus de 90.000 membres, au Québec, seulement.

Dans son allocution, M. Bleau a réaffirmé la volonté du tiers ordre d'appuyer l'action de l'Eglise et de veiller à la réprobation du mal ou il se trouve.

Le tiers ordre, disait-il, se veut un mouvement d'action, de formation, plus encore qu'une union de prières; également, une école de chefs. Il faut pour cela que les fraternités se renouvellent, s'adaptent aux temps présents.

Il s'agit d'un ordre religieux laïc, comme tel au-dessus des mouvements d'action catholique, mais il convient de multiplier les rencontres avec les autres associations des mouvements d'action chrétienne, de même que les rencontres entre groupes de tiers ordres.

En affirmant la nécessité d'une "prise de responsabilité de la part du laïc", M. Bleau a noté que le retard du mouvement tiers ordre...

(Suite à la page 2)

Traversez le pont Jacques - Cartier et obtenez de Meilleurs Prix!

L'homme l'autre bord du pont vend moins cher!

VISITEZ NOTRE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

- Assortiments des plus complets
- Garantie d'un an ou 12,000 milles



- Toutes nos autos sont reconditionnées
- Echanges acceptés
- Termes faciles

Vendeur Autorisé DODGE VALIANT CHRYSLER

Longueuil Automobile LIMITEE
268, St-Charles Longueuil.
OR. 4-1571

Des deux manières d'être chrétien, la première, qui n'est pas la bonne, consiste à accepter en bloc les vérités de l'évangile, à observer une certaine correction morale, à s'en tenir à quelques pratiques du culte; la deuxième manière, qui est la bonne, fait que le chrétien vit de sa foi, est le témoin du Christ dans toutes ses actions, rattache sa prière à toute sa vie, afin que tout entier il soit orienté vers Dieu. Cette deuxième et authentique manière d'être chrétien, c'est celle des tertiaires, a dit hier, à l'Oratoire St-Joseph, Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire à Valleyfield. Il a célébré la pontificale et prononcé le sermon, au ralliement de tous les tertiaires.

Il remplaçait Son Eminence le cardinal Léger qui séjourne à Rome, en ce moment.

Son Exc. Mgr Caza a souligné comment le tiers ordre contribue à garantir la consécration, l'offrande du monde à Dieu, en faisant passer dans la vie de ses membres, le message évangélique.

L'évêque auxiliaire à Valleyfield a souligné l'admirable fidélité à l'Evangile du mouvement tertiaire: il y voit un retour aux sources de la plus pure inspiration chrétienne.

"Un rayonnement de l'Evangile sur le monde, voilà exactement la mission de l'Eglise telle qu'elle s'est révélée, dans une clarté fulgurante aux évêques du monde entier, assemblés dans Saint-Pierre de Rome pour les assises du Concile," a poursuivi Son Exc. Mgr Caza.

Il a déploré la caricature du Christ que trop de chrétiens présentent, au lieu de présenter son vrai visage; véritable drame, car, à cause de cette caricature, ceux qui sont en dehors de l'Eglise n'y reconnaissent pas le Christ. "Les Pères du Concile savent que c'est là la plus redoutable obstacle qui se dresse contre la conquête pacifique des individus et des nations au Christ et à son Evangile," a dit Mgr Caza.

L'évêque auxiliaire de Valleyfield mettait en relief le besoin de renouveau intérieur qui tend à une vie chrétienne authentique. Le Saint-Père le considère comme exigence préalable à l'invitation aux chrétiens non catholiques de rejoindre nos rangs. Mgr Caza a fait état de la valeur spirituelle du tiers ordre séculier de saint François qui, par sa spiritualité, rejoint l'orientation œcuménique de l'Eglise.

Plaidoyer de paix

Au banquet qui a suivi, vendredi, la messe pontificale qu'il a célébrée en l'église St-Jacques, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, a prononcé un vibrant plaidoyer pour la paix. "L'encyclique Pacem in Terris nous touche tous, nous fait tous soldats de la paix," a dit Mgr Baggio. Le message du Saint-Père, ajoutait-il, a secoué le monde par sa clarté, son sens du concret.

Le délégué apostolique a mis en lumière l'appel à toute société de travailler pour la paix. Il a montré que dans la pensée du Saint-Père, comme la reflette l'encyclique, il n'y a pas d'esprit de séparatisme, de chapelle, mais le souci de ceux qui unissent, plutôt que de ceux qui divisent.

Toute société, si petite qu'elle soit, dépasse ce qui divise, par un désir d'unité, de coalition d'effort. Il nous faut collaborer à la paix largement, comme un fleuve; concrètement, à la mesure de nos possibilités.

Son Exc. Mgr Baggio a cité en exemple sainte Elisabeth de Hongrie, que la fraternité tertiaire reconnaît comme patronne, dont les vertus domestiques et la charité ont fait un apôtre de la paix, dans sa courte vie de 24 ans.

La paix s'obtient au prix de la charité et de la justice, de la bonté, s'engage jusqu'au bout dans l'oeuvre de paix, c'est la façon nouvelle de répondre à la nécessité d'aujourd'hui, répondant de cette façon à l'appel du Saint-Père, a conclu Son Exc. Mgr Baggio.

Rencontre fraternelle

Les tertiaires canadiens et américains d'expression fran-

caise ont clôturé hier, au Palais du Commerce, leur congrès national par une rencontre fraternelle et un concert.

La lecture de la lettre du Saint-Père et du texte de sa bénédiction; l'hommage des tertiaires de langue anglaise; le salut de la France, prononcé par le R. P. Léon Bédrune, o. f. m., ont marqué une étape de la manifestation à laquelle assistaient plusieurs milliers de tertiaires. Des témoignages étaient ensuite prononcés par M. le juge Paul-Emile Côté; M. et Mme Dupont-Dézail, de Berthierville; M. l'abbé André-Marie Roy, de Longueuil et quelques autres personnes.

Le concert du père Bernard, "Le Ménestrel du Bon Dieu", a été, en soirée, au Palais du Commerce, la dernière manifestation du congrès des tertiaires.

Gertrude Servant victime d'une erreur judiciaire?

Marcel VLEMINCKX

"Je suis convaincu, disait Me Raymond Daoust au magistrat Marcel Gaboury, il y a une quinzaine, que nous sommes témoins d'une erreur judiciaire qui débute". C'était à la première séance de l'examen volontaire de Gertrude Servant, accusée d'avoir participé à un hold-up dans une maison privée, le soir du vendredi saint.

Depuis, le magistrat Gaboury a entendu la forte preuve d'absence formulée par Gertrude Servant: trois témoins ont soutenu que cette jeune femme de 34 ans qui a eu sa large part de démêlés avec la justice dans l'affaire MacAbbie, il y a 10 ans, était à son domicile durant toute la journée du vendredi saint.

Du côté de la poursuite, les victimes du hold-up de quelque \$4.000 en argent et en bijoux, M. et Mme Georges Mercier, ont été formelles devant la cour: "L'accusée est venue chez nous à deux reprises, le vendredi saint. Une première fois avec un homme qui semblait être son mari, la seconde fois, seule, elle nous a suivies de près par trois hommes masqués".

Devant ces affirmations contradictoires, le magistrat Gaboury avait remis son jugement au 29 mai: il allait décider à cette date si Gertrude Servant serait libérée ou envoyée à son procès.

Au cours de la fin de semaine, un rebondissement imprévu semble avoir renforcé la défense.

Les collèges classiques ne désirent pas remettre leurs institutions aux laïcs

Le président de la Fédération des collèges classiques affirme que "le clergé n'a certes pas l'intention de remettre le contrôle de tout l'enseignement classique aux laïcs... Nos collèges classiques n'ont certes ni l'intention, ni même le désir de remettre leurs institutions au contrôle et à la direction des laïcs".

Mgr Pierre Decary a fait cette déclaration la semaine dernière lors de la séance d'ouverture de la 28e assemblée générale de l'organisme qui a eu lieu à huis clos à la Maison Montmorency. La déclaration du recteur du séminaire de Ste-Thérèse a été rendue publique en fin de semaine dans un communiqué publié par la Fédération des collèges classiques.

Voici, telle que rapportée par le communiqué de la FCC, la déclaration que Mgr Decary a faite le 15 mai:

"Je le répète le plus clairement possible, au cas où certaines personnes dans la province seraient intéressées à mal nous comprendre: le clergé n'a certes pas l'intention de remettre le contrôle de TOUT l'enseignement classique aux laïcs. Les parents et l'Eglise ont le droit, dans toute société, qu'elle soit pluraliste ou non, de contrôler l'éducation de leurs enfants à des institutions d'enseignement à direction cléricale et religieuse. Nos collèges classiques n'ont certes ni l'intention, ni même le désir de remettre leurs institutions au contrôle et à la direction des laïcs. Et le communiqué ajoute: "Puis reconnaissant la nécessité d'institutions laïques fortes et dynamiques, Mgr Decary enchaîna: "Nous avons conscience, d'un autre côté, du rôle nécessaire et irremplaçable d'institutions à direction laïque dans notre province. Nous souhaitons les voir se multiplier en nombre assez considérable et au point de permettre aux laïcs, aux maîtres chrétiens, qui sont aussi l'Eglise, d'occuper leur place à côté de nous et d'exercer leur responsabilité dans l'enseignement classique. C'est le vœu que la Fédération des collèges classiques a formulé dans son mémoire (à la Commission Parent). Non seulement le clergé a-t-il voulu par cette recommandation manifester son ouverture d'esprit, mais il espère apporter à la réalisation de ce vœu l'aide la plus franche et loyale collaboration".

Du nouveau à Toronto: un "Committee for French Canada"

TORONTO. — Un organisme de fondation récente et qui a pour nom "Committee for French Canada", a fait savoir vendredi qu'il avait l'intention de recourir aux pages des journaux pour expliquer les opinions respectives du Canada anglais et du Canada français.

Dans une déclaration remise aux journalistes, le comité dit qu'il projette, en outre, d'offrir aux chefs de la nation canadienne-française une salle de réunion à Toronto, et qu'il espère obtenir des périodes de temps à la télévision et à la radio, dans le Québec et dans les provinces anglophones, aux fins d'organiser des débats entre des représentants des deux cultures.

Le comité fut fondé la semaine dernière par un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de Toronto. Son communiqué de presse dit que les fondateurs sont d'avis qu'un "effort spontané vers la compréhension" est essentiel pour prouver aux Canadiens de langue française que de nombreux Torontois sont sympathiques à leur cause.

Les membres protecteurs du comité sont MM. John M. Gray, président de la MacMillan Company of Canada et gouverneur de l'université York; H. Roy Stephenson, président de la Crown Life Insurance Company; F. H. Marani, associé principal de la maison Marani, Morris and Allan, architectes; J. M. S. Careless, doyen de la faculté d'histoire à l'université de Toronto; et George Holmes, président de la Manufacturers Life Insurance Company.

Léon Trépanier suggère que le mandat du conseil de ville soit prolongé jusqu'après l'Exposition de '67

Un ancien échevin de Montréal a suggéré hier à l'hôtel de ville que le mandat actuel du maire, du comité exécutif et du conseil municipal soit prolongé jusqu'après la tenue de l'Exposition universelle de 1967.

M. Léon Trépanier, qui a siégé au conseil de ville durant 18 ans, recevait hier midi, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, la médaille de la Société historique de Montréal accordée chaque année à un citoyen qui s'est illustré par ses écrits ou autrement dans la diffusion de l'histoire de Montréal.

Cette présentation, qui coïncidait avec la célébration de l'anniversaire de la fondation de Montréal, a été faite après la cérémonie qui eut lieu au pied du monument de Maisonneuve à la Place d'Armes où diverses sociétés ont déposé des couronnes de fleurs.

La cérémonie de la présentation était présidée par le Dr A. D. Archambault, président de la Société historique de Montréal, qui a souligné l'intérêt que M. Trépanier porte depuis soixante ans à l'histoire de Montréal et qu'il manifeste encore par ses écrits, par ses causeries quotidiennes à la radio et par la publication de ses volumes "On veut savoir".

M. Paul-Emile Robert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et conseiller municipal qui recevait les invités à la place du maire Drapeau actuellement en Europe, a rappelé les années durant lesquelles M. Trépanier a siégé au conseil de ville comme échevin et leader du conseil et souligné qu'en lui rendant hommage la Société historique de Montréal honorait aussi un ancien président de la SSJB, fonctions que M. Trépanier a assumées durant quatre ans.

Dans son allocution de remerciements à la Société historique et à la cité de Montréal, M. Trépanier a expliqué comment ses travaux de recherches sur la petite histoire de Montréal lui avaient été facilités par des dossiers importants qui lui avaient été légués par les familles de feu M. E.-Z. Massicotte, ancien archiviste de la cité de Montréal, et de feu le notaire Victor Morin, historien et ancien président de la SSJB.

Il a dit faire un travail de compilation de la petite histoire de Montréal dans l'espoir que cela servira aux générations futures et plus immédiatement à ceux qui préparent l'Exposition universelle de 1967.

Il a dit que l'administration actuelle avait déjà fait du beau travail en vue de faire connaître le Montréal historique et se préparait à réaliser des projets d'aménagement du vieux Montréal qui feront connaître les origines de la métropole aux millions de visiteurs attendus en 1967.

Il a alors souhaité que la Législature de Québec prolonge le mandat actuel du Conseil de ville jusqu'après la tenue de l'Exposition, disant qu'il ne serait pas juste que l'on oblige tous ceux qui devront consacrer leurs énergies à faire un succès de l'Exposition à la veille même de la tenue de l'Expo dont ils seront les responsables.



Le Dr A.-D. Archambault, président de la société historique de Montréal, et M. Léon Trépanier, titulaire de la médaille de la société historique.

LE DÉPUTÉ HENRI COITEUX DÉCLARE À BAIE-COMEAU:

Québec devrait inventorier nos richesses forestières au lieu de s'en remettre au secteur privé

BAIE-COMEAU, (DNC). — Le gouvernement du Québec, au lieu de s'en remettre aux compagnies privées, devrait entreprendre lui-même l'inventaire de nos richesses forestières, a déclaré samedi soir M. Henri-L. Coiteux.

Le député de Duplessis, qui est aussi adjoint parlementaire du ministre des terres et forêts, prenait la parole au banquet de clôture du congrès de l'Association forestière de la Côte Nord.

Au cours de la journée, les congressistes ont étudié l'apport que pourrait fournir à l'aménagement forestier le programme fédéral-provincial d'ARDA.

M. Coiteux, lui-même ingénieur forestier, a soutenu qu'il était inutile de parler d'aménagement forestier réaliste sans, avant tout, procéder à un inventaire complet de nos richesses forestières.

Les compagnies forestières ont leurs inventaires et leurs plans d'aménagement. "Je ne dirai pas que ces inventaires et ces plans ne sont pas exacts, mais je crois en la nécessité d'une vérification complète, sérieuse et indépendante; car il ne faut pas oublier que le but principal de ces compagnies, et c'est normal, c'est de réaliser le plus grand profit possible, et cela dans le plus court délai de temps possible".

Le conférencier a cité l'exemple de la Suède qui jouit d'un climat à peu près identique au nôtre et qui, par le fait que ce pays a un aménagement basé sur les données de la sylviculture, peut produire actuellement, par acre de terrain boisé, une quantité qui nous produisons ici dans le Québec.

"Il nous faut, a dit M. Coiteux, un inventaire contrôlé pour cent par le ministère des terres et forêts et par le gouvernement du Québec, si nous voulons en arriver à un aménagement forestier qui veuille dire quelque chose".

M. Coiteux a dit que trop souvent dans le passé l'ingénieur forestier en charge d'un secteur quelconque de l'économie forestière du Québec a vu ses recommandations remplacées par les exigences des députés pour récompenser un acte de dévouement au parti.

Il a déclaré que le comité de planification forestière que vient d'instituer le ministère des terres et forêts compren-

drait un secteur technique spécialement réservé à l'aménagement forestier.

M. Coiteux a affirmé qu'il était normal que ce soit le propriétaire, donc la province, qui fasse l'inventaire forestier et non les usagers, les compagnies.

C'est pourquoi, il suggère que les mesurages de bois soient faits uniquement par les mesuriers à l'emploi du gouvernement. "Ce dernier, a-t-il ajouté, avec des bureaux régionaux de mesurage dans tous les districts, pourra ainsi prendre le contrôle du mesurage.

Laissons celui qui achète du bois vérifier si les quantités que nous lui vendons sont exactes. Cette fois, nous pourrions avoir, nous à qui appartient la forêt, le contrôle sur les quantités qui sortent de ces forêts... Le gouvernement devrait créer un bureau d'aménagement forestier qui aurait non seulement pour tâche de vérifier les plans d'aménagement, mais de les exécuter complètement. Ainsi c'est

(Suite à la page 2)

toujours en forme



C'est parce qu'ils sont en bonne santé, grâce à Vichy CÉLESTINS. Si vous vous sentez lourd, mal à l'aise, de mauvaise humeur... buvez donc chaque jour, au besoin, Vichy CÉLESTINS.

IMPORTÉ DE FRANCE, L'eau Minérale Alcaline Naturelle Vichy CÉLESTINS, incomparable par la richesse de sa composition en sels minéraux et oligo-éléments, convient à tous, aux enfants comme aux adultes.



Méfiez-vous des imitations.

Demandez toujours

CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

TOUT RESPLENDIT DE FRAICHEUR!



Nous sommes à la hauteur des importantes occasions

Nous nous occupons de votre mise soignée pour les occasions spéciales et de tous les jours. Nous donnons une apparence nouvelle à vos vêtements, par le nettoyage et le pressage faits par des experts. Ayez une garde-robe bien entretenue en composant:

LA 1-2161
Jolicoeur
DEPUIS 1907
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS
90 camions Bleu & Blanc pour mieux vous servir

EDITORIAL

Les fauves

Montréal et le Québec commencent d'affronter une situation à laquelle rien ne les avait préparés — une de ces situations dont tout le monde aurait dit il y a six mois : "Ça ne se peut pas ici".

De qui cette bande terroriste est-elle formée : de malades ou de fanatiques ? De cinq ou de quinze membres ? De Canadiens français chauffés à blanc, ou d'adversaires du Canada français, ou de purs et simples délinquants qui tentent d'ennoblir leurs actes par le recours à une vague idéologie, sinon d'éléments carrément étrangers ? D'ordinaire on ne connaît pas les terroristes mais on sait assez exactement au nom de quoi ils sèment la destruction, à quelles conditions leurs activités cesseraient : qui pourrait dire avec quelque certitude les buts vraiment recherchés ici ?

Confessons notre ignorance. Nous sommes tous dans la nuit. Pourtant, dans cette nuit, nous possédons une certitude, et nous l'estimons décisive :

Même si le terrorisme agit au nom d'une idéologie, ce qui n'est pas établi, ce n'est pas au nom d'une politique adverse que les Montréalais veulent qu'on le pourchasse. Ce qu'ils invoquent, c'est l'ordre public et le respect le plus élémentaire de la vie. Ici, il n'y a plus de Français, d'Anglais, de Polonais, de Juifs ou d'Italiens : il y a des citoyens qui veulent vivre une existence normale dans une ville normale. Ces citoyens se querellent entre eux, ont des idées opposées, des intérêts divergents, veulent le statu quo ou l'indépendance ; mais tous, ils refusent l'anarchie et la terreur.

En d'autres termes : nous sommes dans la situation d'hommes qui vivent dans une ville où l'on vient d'apprendre que, d'un cirque voisin, des fauves ont forcé leurs cages et se promènent en liberté. Les citoyens menacés ne se demandent pas les uns aux autres : "Es-tu Anglais ? Es-tu Français ? Es-tu conservateur ? Es-tu gauchiste ?" Ils oublient provisoirement tout ça, pour se souvenir seulement qu'ils sont des hommes que menacent les fauves.

Bref, il y a les adversaires de la violence, et il y a la poignée clandestine de ceux qui pratiquent la violence. Chacun, s'il a quelque responsabilité publique, doit faire savoir publiquement et sans équivoque où il se situe.

Les relations sociales reposent sur un minimum de confiance mutuelle. On se promène sans armes parce qu'on est convaincu qu'on ne fait sans risques. Je roule sur la rue dans ma voiture parce que je sais qu'une autre voiture ne se jettera pas sur la mienne. Ceux qui abusent de cette confiance appartiennent à un au-

tre monde : c'est la pègre, qui cherche l'argent et la puissance, que connaît la police et contre laquelle la société se défend de son mieux.

Tout autre est le péril actuel : tout autre en tout cas il deviendra s'il dure et s'accroît. Les causes de la subversion y sont d'une autre nature. D'un autre caractère, aussi, les objectifs probables des terroristes, leur formation intellectuelle, leur comportement, leurs calculs.

D'où l'embarras des policiers. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, ni surtout de leur jeter le blâme : comment auraient-ils pu se préparer à vaincre des ennemis encore inexistants ?

Mais aujourd'hui, ces ennemis existent, il faut arriver à les réduire. On demande donc aux policiers de faire d'abord un acte d'humilité. On leur demande un effort d'imagination — ainsi qu'une volonté d'utiliser au maximum les quelques éléments dont ils disposent.

Comment ne pas l'enregistrer ? Les décisions prises jusqu'ici semblent nettement insuffisantes. Pour une bonne part, il s'agit de mesures générales de sécurité : par exemple, on va multiplier les surveillances. Sans doute cela s'impose-t-il. Mais en même temps cela paraît dérisoire. En outre, des maladroites graves ont été commises. On a procédé arbitrairement et maladroitement à certains interrogatoires. On a, selon toute apparence, brûlé certaines sources.

Or il y a, dans les corps policiers, des éléments mieux préparés que d'autres à cette tâche à la fois très délicate et très nécessaire. C'est eux qu'on devrait charger de l'opération — sous la direction, bien entendu, des autorités policières. C'est eux qu'on devrait consulter et équiper : c'est à eux qu'on devrait permettre de choisir dans les corps policiers actuels les individus les plus capables de constituer une brigade efficace, et de former équipe avec d'autres spécialistes également précieux (avocats et hommes de sciences).

Il est nécessaire en effet d'établir une stratégie nouvelle et de bâtir l'instrument moderne qui puisse réaliser cette stratégie.

L'un des risques les plus graves que nous font courir les terroristes, c'est celui de perdre des libertés essentielles. L'adversaire nous contamine toujours : contre la violence, on est toujours menacé de sombrer soi-même dans l'arbitraire.

Nous veillerons donc à protéger ces libertés en même temps que l'ordre public. Nous devons apprendre à ne pas haïr à l'instant même où nous mobilisons nos énergies pour défendre la ville.

André LAURENDEAU

Les taxes de l'Hydro-Québec

Les compagnies d'électricité qui viennent d'être nationalisées ont versé à l'Etat provincial l'an dernier des taxes au montant de \$15,379,000. L'un des arguments des adversaires de la nationalisation était que le Québec perdrait ces revenus. L'objection était futile puisque, d'une manière ou d'une autre, la collectivité provinciale disposerait des profits de ces entreprises, et récupérerait notamment l'impôt sur le revenu payé à Ottawa.

Les projets et calculs établis en vue de la nationalisation prévoyaient cependant que l'Hydro-Québec serait appelée à verser au trésor provincial des sommes équivalentes aux impôts payés par les compagnies privées. Diverses formules pouvaient être utilisées ; on avait envisagé notamment le rachat des barrages par l'Etat provincial qui les louerait à l'Hydro.

Un comité conjoint du gouvernement et de l'Hydro vient de faire une recommandation qui fera l'objet d'un amendement à la loi spéciale de l'Hydro. Cet organisme paiera au trésor provincial une taxe unique de 60 cents par 1,000 kilowatts-heure. Les dispositions antérieures concernant l'Hydro seront simplifiées, la nationalisation n'apportera aucune perturbation dans les impôts de la province, et la taxe payée par cet important service sera proportionnée au rendement de cette richesse naturelle.

Une autre recommandation du comité se rapporte aux tarifs. Les écarts trop accentués qui nuisaient au progrès de certaines régions peu favorisées seront corrigés ; les tarifs seront ramenés à cinq catégories et seront uniformisés à l'intérieur de chacune d'elles. Cette mesure aidera à l'industrialisation des régions peu développées.

Le cas de Montréal

L'été dernier, les adversaires de la nationalisation avaient prétendu que les villes desservies par les entreprises en cause risquaient de perdre des revenus importants, car la régie provinciale ne serait pas tenue de payer ces taxes. Les autorités provinciales ont pris des engagements formels à ce sujet et il est entendu que l'Hydro paiera les mêmes taxes municipales que les compagnies privées.

Lors de la fondation de l'Hydro-Québec par la nationalisation de la M.L.H. & P., la ville

de Montréal n'avait pas obtenu un traitement aussi équitable. Des démarches ont été entreprises et il y a déjà quelque temps pour corriger cette anomalie. Pour la dernière année fiscale, l'Hydro avait accepté de porter à \$700,000 ses paiements en lieu de taxes foncières, mais c'est insuffisant.

L'an dernier, le président de l'Exécutif avait affirmé que durant la période de dix-huit ans depuis la nationalisation de 1944, la métropole aurait dû toucher \$12 millions de plus. Dans son discours budgétaire de cette année, le 22 avril dernier, M. Saulnier a dit que les pourparlers avec l'Hydro se poursuivaient et qu'on espérait arriver à un règlement durant l'année.

De 1944 à 1962, l'Hydro payait une somme fixe de \$2,800,000 chaque année au fonds provincial d'éducation, tandis que les compagnies privées payaient 15 cents par mille kilowatts-heure de production moins le montant des taxes scolaires qu'elles avaient payées en 1946. Or si l'Hydro avait payé la même redevance que les compagnies, elle aurait payé bien moins. La régie a ainsi payé en seize ans à peu près \$25 millions de plus qu'elle aurait payé selon la taxe de 15 cents. Mais par contre, la régie faisait une économie notable au détriment de Montréal. De sorte que M. Saulnier pouvait affirmer que Montréal a été privée d'un revenu légitime au profit de l'Etat provincial. Il y a lieu d'espérer que cette situation sera corrigée bientôt, et que Montréal obtiendra ce qui lui revient.

Essais nucléaires

Les Etats-Unis ont contre-mandé la semaine dernière trois explosions nucléaires de faible puissance qui devaient avoir lieu au Nevada d'ici la fin du mois. Cette décision a été prise après la réception d'une note de M. Khrouch-

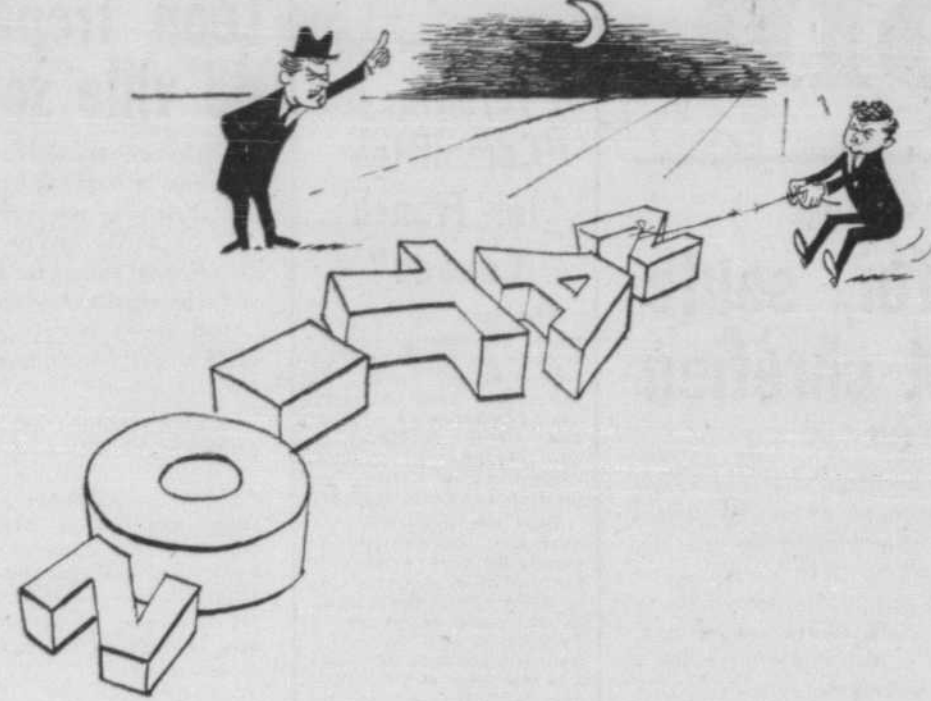
BLOCS NOTES

chev au président Kennedy ; son contenu n'a pas été divulgué, mais la radio de Moscou avait averti que la Russie pourrait reprendre ses essais si les Etats-Unis procédaient aux trois explosions annoncées. M. Khrouchchev avait alors un seul instant de faiblesse lorsqu'il s'aperçut que parmi les Noirs emprisonnés figurait le célèbre chanteur aveugle Al Hibbler. Il le fit relâcher, mais quelques minutes plus tard des policiers l'arrêtaient avec un autre groupe de protestataires.

Au trentième jour, "le Taureau" dut soudain faire face à une situation qu'il n'avait pas prévue : trop d'adultes sont en prison, les jeunes des écoles assurent la relève. Petits et grands, depuis la "maternelle" jusqu'aux dernières classes des "high schools", ils défilent dans les rues en rangs serrés, plus souriants mais aussi plus résolus que leurs parents. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas totalement absents ; on remarque une femme portant son enfant de quatre ans. Le pasteur Wyatt Tee Walker, l'un des adjoints du pasteur King, explique : "J'ai un enfant de trois ans ; les enfants noirs, en cinq jours de prison, reçoivent une meilleure éducation qu'en cinq mois dans une école ségréguée". Et les adolescents vont rejoindre les adultes dans les prisons.

L'utilisation des chiens policiers avait suscité un mouvement de colère dans le pays. L'apparition des enfants fait surgir la crainte. M. Robert Kennedy, ministre de la justice, croit devoir mettre en doute la sagesse des leaders noirs qui jettent la jeunesse dans la rue. "Ne vous inquiétez pas pour vos enfants, dit le pasteur Shuttlesworth, ils sont entre de bonnes mains." La partie est risquée, d'autant que devant les assauts des chiens policiers quelques centaines de pierres, des briques, des bouteilles vides pleuvent sur les agents. Mais les enfants gagnent la bataille car leur exemple fait sortir dans la rue les adultes les plus timorés.

Declin de la non-violence ? Cette bataille de Birmingham marque une date importante dans l'histoire des Noirs américains. Sept ans plus tôt, dans ce même Etat de l'Alabama, le pasteur King avait lancé le boycott des autobus de Montgomery. Quelque qua-



Je ne permettra pas que Gérin-Lajoie fasse disparaître le mot "nation" de la motion Bertrand !

Le problème des Blancs

Par Claude JULIEN

Un jeune Noir qui ne recule pas devant le chien policier bondissant sur lui : cette photographie a fait le tour du monde, plus éloquent encore que celles de la foule résistante calmement au jet des lances à incendie. Plus que la brutale stupidité du commissaire qui s'amuse de cette "chasse au nègre", elle illustre la ferme résolution d'une nouvelle génération qui ignore la crainte héritée de l'esclavage. Plus que l'indignation contre les procédés de la police, elle a provoqué, partout aux Etats-Unis, l'étonnement et le respect devant ceux qui savent tenir tête.

Le Noir ne courbe pas l'échine, ne baisse plus les yeux, ne cède plus le trottoir. Invoquant la dignité de certains, refusant encore de lui reconnaître, il s'affirme et prend sa place. "Chaque fois que l'un de ces Blancs essaie d'insinuer qu'il vous est supérieur, redressez-vous et criez-lui au visage", déclare, au milieu des acclamations, un dirigeant de la N.A.A.C.P. C'est à Greenwood (Mississippi). Et à New-York un étudiant noir affirme : "Certes, j'aime mon frère blanc, mais je le surveille". Un paysan misérable, auquel on demande de formuler un vœu, ne réclame ni une augmentation de salaire ni une maison plus confortable, et répond d'un mot : "Liberté" (2).

"L'ennui, en Amérique, c'est le communisme, le socialisme et le journalisme", proclame, péremptoire, Eugene Connor, chef de la police de Birmingham, que ses amis appellent "le Taureau". Des Noirs qui ne sont ni communistes, ni socialistes, ni journalistes, l'ont échoi. Il avait juré de tous les mettre en prison, mais la prison était trop petite pour contenir plus de deux mille personnes, et quelque trois cents jeunes gens durent passer la nuit dans la cour, sous la pluie. Lors des rafles, pour transporter tout ce monde, qui chantaient des cantiques, les "paniers à salade" ne suffirent pas, et il fallut réquisitionner les autobus scolaires.

Le printemps, en Alabama, est déjà très chaud, et à l'ombre des magnolias on vit les manifestants accueillis avec des rires et le jet rafraîchissant des lances à incendie. "Le Taureau" fit donner les chiens policiers, et les agents chargèrent à coups de matraque. Dans les premières semaines, les troupes du pasteur Martin Luther King étaient essentiellement composées d'adultes. Le commissaire Connor eut alors un seul instant de faiblesse lorsqu'il s'aperçut que parmi les Noirs emprisonnés figurait le célèbre chanteur aveugle Al Hibbler. Il le fit relâcher, mais quelques minutes plus tard des policiers l'arrêtaient avec un autre groupe de protestataires.

Au trentième jour, "le Taureau" dut soudain faire face à une situation qu'il n'avait pas prévue : trop d'adultes sont en prison, les jeunes des écoles assurent la relève. Petits et grands, depuis la "maternelle" jusqu'aux dernières classes des "high schools", ils défilent dans les rues en rangs serrés, plus souriants mais aussi plus résolus que leurs parents. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas totalement absents ; on remarque une femme portant son enfant de quatre ans. Le pasteur Wyatt Tee Walker, l'un des adjoints du pasteur King, explique : "J'ai un enfant de trois ans ; les enfants noirs, en cinq jours de prison, reçoivent une meilleure éducation qu'en cinq mois dans une école ségréguée". Et les adolescents vont rejoindre les adultes dans les prisons.

L'utilisation des chiens policiers avait suscité un mouvement de colère dans le pays. L'apparition des enfants fait surgir la crainte. M. Robert Kennedy, ministre de la justice, croit devoir mettre en doute la sagesse des leaders noirs qui jettent la jeunesse dans la rue. "Ne vous inquiétez pas pour vos enfants, dit le pasteur Shuttlesworth, ils sont entre de bonnes mains." La partie est risquée, d'autant que devant les assauts des chiens policiers quelques centaines de pierres, des briques, des bouteilles vides pleuvent sur les agents. Mais les enfants gagnent la bataille car leur exemple fait sortir dans la rue les adultes les plus timorés.

Declin de la non-violence ? Cette bataille de Birmingham marque une date importante dans l'histoire des Noirs américains. Sept ans plus tôt, dans ce même Etat de l'Alabama, le pasteur King avait lancé le boycott des autobus de Montgomery. Quelque qua-

rante-deux mille Noirs y participèrent, accablant à la faille la compagnie qui avait prétendu leur irradier de ses lances à incendie. Par la suite, on vit les Noirs s'installer dans les restaurants dont l'accès leur était fermé. Sans renoncer délibérément à la non-violence, ils ont pourtant changé de tactique. Partis de l'église en chantant des negro spirituals, leurs cortèges se dirigent vers la mairie, où les élus refusent de les recevoir et chargent la police de les empêcher de parvenir à leur but. Les Noirs ne se contentent plus d'une action "négative" : ne pas prendre l'autobus, ne pas résister à la police qui vient les arrêter ; s'ils n'engagent pas une lutte rangée avec les forces chargées de défendre un ordre injuste et périmé, ils accomplissent des gestes "positifs" : ils marchent sur la mairie, ils résistent aux chiens policiers. Leur rôle est plus actif, et certains, qui ne représentent pourtant pas la majorité, vont même jusqu'à riposter, à coups de pierres et de bouteilles, aux "petits blancs" en uniforme sous les ordres du "Taureau".

Pour la N.A.A.C.P. cette évolution pourrait bien marquer la fin d'une époque. Voilà dix ans, quinze ans, ses avocats portaient devant la justice les cas les plus choquants de discrimination raciale. Ils plaçaient devant les tribunaux locaux, les Cours d'appel, la Cour suprême. Cette procédure prenait des années. Mais c'est ainsi qu'en 1954 ils obtinrent la condamnation de la ségrégation dans l'enseignement public. Ces victoires judiciaires les ont encouragés, et il est vrai que depuis la seconde guerre mondiale, avec l'appui de plus en plus déclaré des autorités fédérales, ils ont effectué de plus en plus de progrès que depuis le début du siècle. Mais combien de Noirs sont aujourd'hui effectivement admis dans les écoles blanches ? Certaines statistiques ne peuvent qu'induire en erreur. Car, si la plupart des écoles du Sud sont officiellement "intégrées", elles n'admettent, pour plusieurs centaines de Blancs, qu'une poignée de Noirs, parfois un seul. Les Noirs ne se contentent plus de cette "intégration symbolique" (token integration) : elle marque bien qu'un principe négrier absolu a été rompu, mais elle n'a pas radicalement changé la réalité de chaque jour.

Comme tout bon chef, le pasteur King doit suivre ses propres troupes. Le temps n'est pas tellement éloigné où il avait beaucoup de mal à les mettre en mouvement : le Noir savait qu'il aurait toujours tort, qu'il serait toujours vaincu. Mais la jeune génération, elle, sait que les vieilles barrières craquent, et elle s'étonne, sans s'indigner, de trouver encore en travers de sa route. Elle a hâte de les renverser, et dans son ardeur avance plus vite que les hommes de quarante ans ne l'avaient prévu. Ceux-ci passaient pour téméraires aux yeux de leurs parents. S'ils ne veulent pas paraître timorés aux yeux de leurs enfants, ils doivent prendre la tête du mouvement et lui apporter leur courage, leur sang-froid, leur expérience.

Les tribunaux ont reconnu et consacré pratiquement tous les droits que les Noirs peuvent revendiquer. Il n'est donc plus temps de se battre dans le prétoire mais, puisque trop souvent ces droits restent encore lettre morte, il faut bien engager la lutte sur un autre terrain. Dans la rue ? C'est ce qui vient de se passer à Birmingham, ce qui peut se produire ailleurs.

Riches et pauvres

Pendant combien de temps pourrions-nous contenir dans de strictes limites la "grande impatience" dont parle M. Roy Wilkins, secrétaire général de la N.A.A.C.P. ? Un peu partout, au Nord comme au Sud, des Noirs prévoient, souhaitent ou redoutent qu'elle explose avec violence. Le romancier noir James Baldwin, situé à la période de guerre le grand tournant de l'évolution psychologique des Noirs, "A ce mo-

ment-là, dit-il, un certain espoir mourut, un certain respect pour les Blancs s'évanouit : certains commencèrent à les prendre en pitié, d'autres à les haïr." Des Noirs demandent que les Blancs "libéraux" soient chassés du comité directeur de la N.A.A.C.P. Lorsque l'ex-général Walker, après avoir, en 1957, à la tête de ses paratristes, ouvert aux Noirs les écoles de Little-Rock, prend en 1962 la tête des émeutiers racistes d'Oxford (Mississippi), les Noirs ne songent nullement à imiter ses appels à la violence. Mais, comment condamner ceux qui ont tiré le couteau devant le chien policier qui bondissait sur eux ?

L'emploi de la violence contre les manifestations pacifiques des Noirs pourrait bien à la longue déclencher la tempête. A Birmingham le pasteur King et ses amis sont bien souvent intervenus pour calmer les plus agités, et même pour disperser, le moment venu, les cortèges qu'ils avaient organisés. Que les extrémistes blancs exaspèrent les jeunes Noirs, et le pasteur King pourrait fort bien être débordé, pendant que des cris de haine remplaceraient les negro spirituals qui accompagnaient les défilés des manifestants.

Des Blancs ont compris le danger. Hommes d'affaires et commerçants, ils ont négocié avec les leaders noirs un accord jugé satisfaisant. Bien plus, ils se sont engagés à participer à un comité privé qui arbitrerait les litiges éventuels. De même, à Little-Rock en 1957, des banquiers, des avocats, des commerçants, des médecins, etc., avaient pris position en faveur de l'intégration raciale, — contre un autre comité composé d'ouvriers, d'employés, de ménagères, de modestes salariés, qui proclamaient bien haut leur volonté de maintenir la ségrégation raciale. Le "petit blanc" croit se grandir en humiliant quel qu'un d'autre, en essayant de se prouver à lui-même qu'il est supérieur aux descendants d'esclaves. Et les Noirs, presque amusés, assistent à cette "lutte des classes", qui les éloigne de Blancs aussi méprisables ou à peine moins méprisables qu'eux et les rapproche de Blancs qui pourraient les écraser de leur fortune.

Les troubles raciaux découragent l'investissement dans le Sud de capitaux du Nord. Les émeutes portent atteinte au climat de "respectabilité" indispensable à la bonne marche des affaires. En outre les riches fréquentent rarement les écoles, les magasins, les restaurants, les clubs privés où se pressent les plus modestes, qu'ils soient Blancs ou Noirs : ainsi l'intégration raciale n'a pas, pour les riches et pour les pauvres, la même portée pratique. Pour toutes ces raisons, et pour d'autres motifs d'un niveau plus élevé, car les esprits, eux aussi, évoluent, des Blancs de Birmingham qui possèdent un pignon sur rue ont compris qu'ils devaient intervenir. Ils savent que rien n'arrêtera la marche en avant des Noirs. Il y avait un "problème noir" lorsque les Noirs étaient écrasés à la fois sous le poids d'une plus grande misère, des habitudes ancestrales de la crainte et du désespoir. Mais, depuis quelques années, les Noirs se sont mis en mouvement, et leur poussée est irrésistible. Triomphera-t-elle dans la paix ou par la violence ? C'est de plus en plus, en priorité, le problème des Blancs.

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde")

(1) National Association for the Advancement of Colored People (Association nationale pour le progrès des Noirs).
(2) Cité par Newsweek, 6 mai 1963.

La Bible vous parle

Une réponse douce calme la fureur, mais une parole dure suscite la colère. (Prov. 15, 1).

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

lettres au DEVOIR

Canadian Petrofina et la langue française

Cher monsieur,

J'ai pris connaissance de l'article qui paraissait dans votre exemplaire du 10 mai sous le titre suivant : "Aux dépens de la sécurité, on se moque du français à la raffinerie de la Canadian Petrofina Limited".

Il ne m'est pas possible de douter de l'honnêteté de vos intentions en publiant cet article, mais il me semble qu'avant de le faire, on aurait pu s'assurer que les renseignements qui vous ont été fournis représentaient l'opinion de la majorité des employés de langue française de la raffinerie.

Je suis à l'emploi de la Canadian Petrofina Limited depuis plusieurs années et jamais je n'ai eu connaissance que la direction ait fait preuve de discrimination dans ses relations avec ses employés de langue française.

Bien au contraire, lorsque la raffinerie a commencé à

produire à pleine capacité et que le nombre de ses employés est devenu important, la direction a su placer à la tête de son service du personnel un personnage, parfaitement bilingue, qui s'est immédiatement intéressé à donner un caractère bilingue aux communications de la direction à ses employés.

A l'instar de la grande majorité de mes camarades de langue française, je n'ai qu'à me réjouir de l'impartialité dont la direction a toujours fait preuve à notre égard et de l'intérêt qu'elle a apporté aux questions du bilinguisme.

Je crois qu'en toute justice, "LE DEVOIR" devrait rétablir les faits tels qu'ils sont.

G. MASSICOTTE,
Surveillant, bureau de la raffinerie.

P.S. — "LE DEVOIR" a publié, le 15 mai, un deuxième article sur le sujet.

Les échecs scolaires

La Commission des écoles catholiques de Montréal vient de publier son premier rapport annuel. Il faut s'en réjouir, après cette longue attente, et comprendre les nobles risques qui ont présidé à cette initiative. Le secteur de l'échec scolaire apparaît, certes, comme un aveu dont les commissaires et le public ne sauraient être fiers.

L'on doit, assurément, convenir que le problème de l'échec scolaire est très complexe, tant au plan des causes que des solutions. Cependant, comment peut-on se résigner à la proportion des échecs de juin 1962 ? En effet, le tiers des élèves des 9e, 10e et 11e années qui fréquentaient les écoles catholiques de Montréal auraient échoué aux examens officiels du département de l'Instruction publique. Dans certaines classes, l'on aurait obtenu jusqu'à 70,2 p.c. d'échecs.

La question la plus importante se rapporte aux effets du redoublement scolaire. Un auteur américain nous fournit une opinion, après les nombreuses études sur le sujet : "Out of a group of repeaters, about 20 p.c. will be better than they did the preceding term, about 40 p.c. will show no change and about 40 p.c. will actually do worse" (1). Si cette évaluation est bonne et applicable aux échelons de la CECM, nos administrateurs seraient mal informés de placer des deniers publics dans la modalité d'un tel redoublement scolaire.

Pour comprendre la situation de l'élève lent, il faut se rappeler que le rattrapement ne s'effectue pas en redoublant une semaine, un mois ou six mois de travail, mais généralement en répétant une année entière de scolarité. Les conditions de l'élève sont bien souvent la répétition des mêmes matières, avec les mêmes volumes, les mêmes méthodes, et parfois le même professeur, et l'élève est habi-

tuement traité comme nouvellement promu. Dans ces circonstances, quels parents aimeraient que leur enfant puisse avoir "la chance" de se renforcer "en redoublant" une année scolaire ? Des administrateurs peuvent apporter l'argument des "standards" pour justifier une certaine proportion d'échecs. Dans cet esprit, les niveaux d'émotions doivent être abaissés par la trop grande proportion d'élèves lents. Des données de la recherche viennent également rectifier cet aspect du problème : "Investigations have shown that nonpromotion does not contribute favorably to school aims whether these be mastery of subject matter, maintenance of standards, or emotional welfare of the individual" (2).

D'autres éducateurs soutiendront que ceux qui échouent servent d'avertissement aux autres élèves. Cette mentalité illustre bien la notion d'une justice scolaire encore peu évoluée et à l'image d'une société assez jeune. L'on entend parfois, dans le monde de l'école, cette riche expression "monter par charité", laquelle est employée avec une curieuse indulgence. La promotion sociale des élèves lents, cependant, semble aussi justifiable selon les conclusions de sérieuses études empiriques et expérimentales.

Nous n'avons apporté que quelques éléments d'un problème très dense. Espérons, toutefois, que ces propos pourront donner un certain répit aux élèves déjà peu favorisés et qu'eux-mêmes et leurs parents connaîtront en 1963 de bons examens et des vacances reconfortantes.

Paul de BOSCO

(1) Henry J. Otto, Elementary School Organization and Administration, 3e éd., New York, McGraw-Hill, 1954, p. 264.
(2) NEA Research Division, National Education Association of the United States, Pupils' Failure Memo, 1962-16. Pupils' Failure and Nonpromotion, Washington, NEA, May 1962, p. 3.

A propos du monument de Wolfe

On parle de "reconstituer" le monument de Wolfe à Québec. Je ne crois pas que l'ensemble des Canadiens de langue française soit particulièrement heureux de voir au cœur du Vieux Québec un monument élevé à la gloire du vainqueur de la bataille d'Abraham. Sans doute, ce monument rappelle le lieu où est tombé un général qui a sûrement bien mérité de l'Angleterre, mais il symbolise davantage pour nous la plus grande défaite de notre histoire nationale, celle du 13 septembre 1759.

A bien y penser, il ne doit pas avoir beaucoup de peuples au monde qui ont sur leur propre sol des monuments élevés à la gloire de ceux qui les ont vaincus ! Bismarck n'a pas de statue en France. Foch n'a pas de monument en Allemagne et Nelson ne figure pas sur les plaques d'Espagne, tout simplement parce qu'il est anormal d'avoir dans son pays des monuments qui célèbrent ses défaites. Pourtant, depuis cinquante ans, Wolfe a sa colonne bien placée à l'entrée des Plaisirs d'Abraham au cœur même du Canada français et il a fallu l'incident d'avril dernier pour attirer notre attention sur ce fait insolite et probablement unique au monde.

La démolition brutale du monument n'est sans doute pas un geste louable, mais elle porte à réflexion. Dans les colonies, la métropole a ainsi l'habitude d'élever des monuments pour honorer ses vailants serveurs qui ont fait la conquête du pays. Aussi longtemps que la colonie est en tutelle, les colons doivent tolérer les monuments de leurs conquérants.

Dernièrement, peu après la déclaration d'indépendance, le peuple algérien a demandé que la statue du maréchal

Bugeaud, qui a conquis le pays en 1830, quitte le sol algérien. Les Algériens n'en voulaient pas tellement au maréchal Bugeaud mort depuis longtemps, mais ils préféraient ne plus voir au cœur de leur capitale un monument qui symbolise leur défaite et leur conquête par la France.

En 1963, les Canadiens français n'ont pas besoin de monuments de pierre chez eux pour leur rappeler qu'ils ont été conquis il y a deux cents ans ; la lutte constante et difficile qu'ils mènent pour la reconnaissance de leurs droits et de leur langue à travers le pays est là pour leur rappeler tous les jours dans leur cœur et leur chair.

Au lieu de songer à reconstruire un monument majestueux qui blesse plus notre fierté nationale toujours ébranlée qu'il n'honore un vainqueur à jamais glorieux, Ottawa serait plus avisé de construire la nation canadienne en faisant des Canadiens de langue française ces "partenaires égaux" dont on parle depuis les débuts de la Confédération. Si cela n'est pas réalisé bientôt, il n'est pas certain que nous acceptions toujours d'être traités comme des colons blancs auxquels on impose un Union Jack que nous refusons, une langue qui n'est pas la nôtre et un monument qui symbolise dans la pierre une défaite qui se continue encore.

En terminant, qu'il me soit permis de suggérer un peu de décence à Ottawa encore tout puissant au pays du Québec : une simple et modeste pierre respecterait l'histoire et les sentiments des Québécois beaucoup mieux qu'une colonne qui s'élève comme un hymne à la gloire d'un mort toujours victorieux sur la terre des vaincus.

Dr Jean-Charles Claveau,

Chicoutimi, Québec.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

FONDATEUR : HENRI BOURASSA (16 janvier, 1916).
Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef ; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint ; Claude Ryan.
TRESORIER : ARTHUR LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives de "Le Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements : Edition quotidienne (un an : livraison à domicile \$28, Montréal et banlieue \$29, Québec \$30, ailleurs au Canada, \$16, étranger, \$25. Edition du samedi, service par l'abonnement (un an) \$5. Le ministère des postes a autorisé "Le Devoir" à distribuer les journaux et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

WASHINGTON ET LONDRES, DANS UNE NOTE A MOSCOU

Une force nucléaire de l'OTAN préviendrait la multiplication des forces-H nationales

LONDRES. — La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont fait parvenir hier à Moscou une note en réponse de celle que l'Union soviétique leur avait adressée pour protester contre la création d'une force nucléaire atlantique.

Dans sa note, dont le contenu a été rendu public par le Foreign Office, le gouvernement britannique rejette les objections formulées par l'Union soviétique au sujet de la création de cette force et déclare que les "accusations soviétiques sont sans fondement."

Cette force, indique la note, a pour seul but d'améliorer la position défensive de l'Alliance occidentale, objectif parfaitement légitime.

"Bien loin d'accroître les risques de guerre, poursuit la note, ces mesures de sécurité collective renforceront la paix et la stabilité."

Après avoir réaffirmé l'opposition de la Grande-Bretagne à la dissémination des armes atomiques, la note ajoute: "Aucune personne sensée ne voudrait voir se multiplier les forces nucléaires nationales. La création d'une force nucléaire atlantique n'est qu'un moyen de prévenir la réalisation de programmes nucléaires nationaux. Elle sera soumise aux mêmes mesures de sécurité que les autres forces nucléaires atlantiques afin d'éviter qu'elle soit utilisée de manière accidentelle."

Le gouvernement britannique rejette les accusations soviétiques selon lesquelles les navires de surface de la force projetée opéreraient sous le couvert de navires commerciaux et affirme qu'il s'agit bien de navires de guerre "en fait, en nom et en droit." Leur mission, dit la note, ne consistera pas en actes de piraterie mais en actes de paix.

Faisant allusion aux affirmations soviétiques selon lesquelles la personne ne menace l'Europe occidentale et qu'il était par conséquent surprenant de voir l'Occident établir une force nucléaire pour sa défense, la note britannique déclare: "Il ne faut pas en rechercher bien loin la raison. Le gouvernement britannique sait que plus de 700 missiles nucléaires de portée

intermédiaire sont déployés en Union soviétique, dont la plupart sont dirigés contre le Royaume-Uni et ses alliés continuent."

La note se réfère également à la présence de 20 divisions soviétiques en Allemagne orientale et de "près de 100 divisions le long des frontières occidentales de l'URSS et d'Europe occidentale."

Le gouvernement britannique "relève en outre avec regret le ton d'hostilité de la note soviétique à l'égard du peuple allemand et rejette les accusations sans fondement lancées contre la République fédérale d'Allemagne."

LES ESSAIS NUCLEAIRES

La note britannique fait remarquer que l'Union soviétique a réarmé l'Allemagne orientale avant même que l'Allemagne fédérale ne procède à son réarmement, de caractère d'ailleurs défensif.

La note indique que la politique du gouvernement soviétique à l'égard de l'Allemagne fédérale s'inspire de la détermination soviétique de renforcer sa position militaire et politique en Europe. "Dix-sept ans de négociations sur la réunification de l'Allemagne se sont révélées vaines, parce que l'Union soviétique n'a jamais voulu accepter que des dispositions renforçant le régime communiste d'Allemagne orientale. Le mur érigé à Berlin est la preuve grotesque, mais irréfutable de cette politique inhumaine et cynique."

Le gouvernement britannique rejette d'autre part sur l'Union soviétique la responsabilité de la reprise des essais nucléaires, en remontant à septembre 1961. "A cette date, dit la note, le gouvernement soviétique, qui avait pris l'engagement en 1959 de ne pas reprendre les essais si les puissances occidentales respectaient elles-mêmes cet engagement, a entrepris la plus importante série d'essais nucléaires dans l'atmosphère. En agissant ainsi, le gouvernement soviétique a rompu la politique d'abstention volontaire observée par les trois puissances nucléaires depuis 1958."

Tito: les erreurs de Pékin sont "énormes"

BELGRADE. — Dans un rapport de 11.000 mots, présenté hier devant le comité central du parti communiste yougoslave, réuni en séance plénière, le président Tito, secrétaire général du parti, a affirmé qu'en comparaison des erreurs yougoslaves, les erreurs commises par les communistes chinois dans leur développement interne étaient "énormes".

"Quels ont été les résultats, a-t-il dit, de leurs communes, de leurs ateliers de forge, de leurs chaudrons communautaires et de toutes les erreurs qui ont causé tant de souffrances au peuple chinois?"

Rejetant les accusations chinoises de "révisionnisme" lancées contre la Yougoslavie, le président Tito a dit: "Je ne partage pas l'avis de ceux qui pensent que tout est parfait dans notre pays. Nous avons commis de nombreuses fautes en pratique et il y en aura encore. Mais nous les avons relevées et corrigées."

Les Chinois, a déclaré d'autre part le président Tito, sous-estiment assurément la puissance destructive d'une guerre thermonucléaire. Ceci à cause de "leur concept bien connu de la supériorité numérique de la population chinoise, bien qu'il soit évident que dans une guerre thermonucléaire, les classes ouvrières du monde seront les premières touchées."

Evocant les critiques formulées par la Chine à l'égard de la Yougoslavie, le président Tito a déclaré que les Chinois avaient subordonné leur désir de développer leur pays, aussi rapidement que possible, à une politique de prestige pour tenter de faire de la Chine la première force du mouvement révolutionnaire ouvrier et d'une grande puissance internationale.

"Les Chinois, a encore dit le président Tito, affirment que l'économie yougoslave est en perpétuelle crise en raison du retour au capitalisme. Je suis sûr qu'ils seraient très heureux de connaître eux-mêmes une telle crise."

Kennedy: les droits des Noirs continueront à s'affirmer

NASHVILLE. — Dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion du 90^e anniversaire de l'université Vanderbilt, à Nashville, Tennessee, le président Kennedy, faisant allusion aux incidents raciaux dans le sud des Etats-Unis, a déclaré que les droits des Noirs continueront à s'affirmer, jusqu'au jour où tous les citoyens américains jouiront des mêmes libertés.

"Notre nation, a dit le président, est engagée dans un débat permanent sur les droits d'une partie de ses citoyens. Ce débat continuera, et ces droits continueront à s'affirmer, jusqu'à ce que l'idéal conçu en premier lieu par les fondateurs de la nation soit réalisé, jusqu'à ce que tous les Américains jouissent de possibilités et de libertés égales dans le cadre de la loi."

"La nation — en fait le monde entier — a suivi avec inquiétude les événements qui se sont récemment déroulés aux Etats-Unis."

"Personne ne peut nier la complexité des problèmes à résoudre pour assurer à tous nos citoyens leurs droits complets d'Américains. Mais personne ne peut nier le fait que la ferme résolution d'assurer ces droits figure parmi les traditions les plus hautes de la liberté américaine."

BIRMINGHAM. — Le révérend James Bevels, prédicateur baptiste, qui est venu du Mississippi seconder le Dr Martin Luther King dans l'action engagée contre la ségrégation raciale, a déclaré à un groupe de journalistes: "Vous ne pouvez taper sur un homme qui ne se défend pas. Nous avons une nouvelle arme: la non violence. Gandhi a battu les Britanniques grâce à elle aux Indes, et nous pouvons vaincre ici par elle."

Cependant le révérend Bevel a reconnu que les leaders noirs craignent que leurs partisans n'en viennent à des actions violentes s'ils continuent à se sentir frustrés.

Le président Kennedy et le gouverneur ségrégationniste de l'Alabama, M. George Wallace, ont eu samedi pendant 35 minutes une discussion "qui n'a pas été inamicale" au sujet de la situation raciale à Birmingham, tandis qu'ils survolaient en hélicoptère l'Etat d'Alabama.

C'est mardi que M. George Wallace a demandé à la Cour suprême des Etats-Unis de condamner le président Kennedy pour avoir violé la constitution en envoyant des troupes dans l'Alabama, tandis que pour sa part dans une ville du sud, le président américain prenait la parole en faveur des droits des Noirs.

COLLÈGE FRANÇAIS

5217 d'ESPLANADE
(Coin Fairmount près Outremont)

Tél. 272-0754

COURS SECONDAIRE

Eléments latins, syntaxe, méthode, versification.

Subventions des Commissions scolaires.

Programme de l'Université de Montréal.

PROFESSEURS FRANÇAIS

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE D'ELEMENTS LATINS

EXAMENS D'ADMISSION SAMEDI,

17 mai, 24 mai, 31 mai, 9 à 12 h

N.B.—Les élèves de 6^e et 7^e des commissions scolaires ayant plus de 85% subissent seulement un test d'aptitudes.

BIENTOT EN LIBRAIRIE

LE LIVRE TANT ATTENDU DE

JEAN PALARDY

LES MEUBLES ANCIENS DU CANADA FRANÇAIS

ACTUELLEMENT UN SPECIMEN EN MAGASIN

MISE EN VENTE: MILIEU DE MAI

PRIX: \$17.50

Nous prenons les commandes actuellement

PRIX DE LANCEMENT POUR UNE PERIODE LIMITEE

NOUS FAISONS TOUJOURS

40% D'ESCOMPTE

SUR NOS DISQUES DE MUSIQUE CLASSIQUE

LIBRAIRIE FLAMMARION

1243, UNIVERSITE, MONTREAL

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

Addis-Abeba: les efforts se poursuivent vers l'adoption d'une 'charte panafricaine'

ADDIS-ABEBA. — Une Commission créée par la conférence des ministres des affaires étrangères africains, réunis à Addis-Abeba, a décidé hier à l'unanimité, de recommander l'interdiction des expériences nucléaires en Afrique, l'élimination des bases étrangères et la liquidation des groupes tels que ceux de Monrovia et de Casablanca, apprend-on de source proche de la conférence.

Ces recommandations sont contenues dans un rapport qui doit servir de base de discussions aux chefs d'Etat africains lors de leur rencontre au sommet la semaine prochaine.

Les ministres étaient convenus de recommander aux chefs d'Etat l'adoption d'un projet de charte éthiopienne comme base d'une charte panafricaine.

Le rapport mis au point hier sera adjoint au projet éthiopien sous forme de "principes directeurs".

Il recommande également l'incorporation à la nouvelle charte des principes de base de la charte de Monrovia.

Ces principes sont:

1. Egalité souveraine des Etats africains et malgache.
2. Non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres.
3. Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat et reconnaissance de ses droits inaliénables à son existence indépendante.
4. Règlement pacifique de tous les différends existant entre les Etats africains et malgache.
5. Condamnation sans réserve de toute activité subversive de la part d'un Etat voisin ou de tout autre Etat.
6. Promotion constante et développement par tous les moyens possibles de la coopération dans les domaines de l'économie, de la santé, de la nutri-

Ottawa: pas d'armes pour le Portugal

OTTAWA. — Le gouvernement libéral, à l'instar de l'ancien gouvernement conservateur, se refuserait à envoyer des armes au Portugal, pays membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, rapporte-t-on de sources autorisées.

L'interdit sur la livraison d'armes au Portugal dure depuis le mois de novembre 1960, et il a été causé par le refus du Portugal de laisser accéder à l'indépendance sa colonie africaine d'Angola, et par la répression violente d'une insurrection des Noirs de cette colonie.

Cette politique du gouvernement canadien sera sujette à la critique, cette semaine, à la conférence ministérielle de l'OTAN.

Des informateurs signalent toutefois que l'attitude du gouvernement canadien sur la livraison d'armes au Portugal ne sera pas mise à l'épreuve à moins qu'une demande de permis soit faite pour la livraison d'armes au Portugal.

Les ministres des affaires étrangères et de la défense du Portugal sont arrivés à Ottawa, hier, pour prendre part à la conférence ministérielle de l'OTAN, qui débute mercredi.

OMAR LOUTFI

NATIONS UNIES. — M. Omar Loufi, secrétaire général adjoint des Nations Unies a été terrassé par une crise cardiaque hier matin en se rendant à son bureau au 31^e étage de l'immeuble de l'ONU à New York. Les efforts tentés pour le ramener ont échoué et M. Loufi est décédé dans la matinée. Ancien délégué permanent de la RAU à l'ONU, M. Omar Loufi avait rejoint en 1961 les rangs du secrétariat de l'ONU et avait remplacé récemment comme secrétaire général adjoint, chargé par interim des affaires politiques, M. Kiselev (URSS), également décédé à New York d'une crise cardiaque il y a à peine un mois.

Incomparables
Deux nobles liqueurs



La Grande Liqueur Française

Bénédictine

La liqueur d'après dîner

fabricée depuis plus de

400 ans à Fécamp, France

B et B

Une liqueur au goût

plus sec

La saveur

exquise

de la Bénédictine

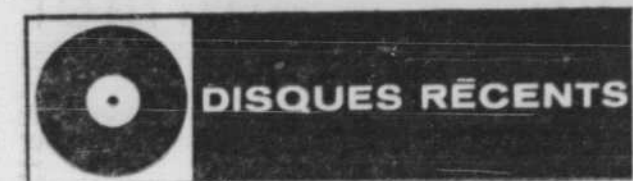
mariée au

superbe bouquet

du Cognac

Faites marcher vos doigts! Magasinez dans toute la ville à l'aide des Pages Jaunes, sans effort et tout en restant chez vous. Consultez les annonces pour connaître les marques de commerce, les spécialités, les services et l'adresse des magasins. Magasinez à l'aide des Pages Jaunes!





DISQUES RÉCENTS

Variétés

Pierre CALVE — Chansons de ports et de haute mer — La Fête — Tand les bateaux s'en vont — La fille à matelots — On n'oublie jamais — Marée — Mes Amours, mes Travaux — Au-delà de l'horizon — La vache marine — La Romance — Nathalie — et Reviendrez-vous au port. COLUMBIA — FL1300.

Pierre Calvé fait partie de cette jeune génération de chansonniers qui, la guitare en main, composent les paroles et les musiques des airs qu'ils veulent interpréter. L'avantage d'une telle technique est de donner à l'interprète-compositeur toutes les possibilités d'exprimer sa personnalité. L'inconvénient, on le devine, est qu'il faille une personnalité particulièrement forte et remarquable pour ne pas engendrer la lassitude. Le disque, au contraire du tour de chant sur scène, donne toutes ses chances à l'artiste. Il peut prendre et reprendre; la sonorisation améliore souvent une voix déficiente; les accompagnements sont meilleurs parce que plus fournis.

Le disque de Pierre Calvé réunit qualités et inconvénients énumérés. Ce jeune chanteur a de la personnalité et du talent. Pas tout à fait assez cependant pour nourrir les deux faces d'un disque microfilm. Sa voix est étrange, sinon belle; très limitée en tous cas quant à l'étendue mais il s'en sert avec intelligence. Sur le thème amantieux choisi, les chansons de mer, Pierre Calvé a composé onze chansons inégales mais qui toutes, au détail près, participent de la nostalgie; même les plus entraînantes. Parmi ces chansons, je pense qu'il faille en extraire deux, excellentes. Ce sont "Mes Amours, mes Travaux" (Gauthier-Calvé) et "Quand les bateaux s'en vont" (Vigneault-Calvé). La première surtout qui est la meilleure du disque peut-être à cause d'un accompagnement au clavier et à la flûte à bec admirable de présence et d'harmonie. Le reste est d'une venue plus moyenne. Si "La Vache marine" est bonne, "La Fête à matelots" n'est pas non plus que "Nathalie", toutes deux assez communes tant dans la musique que dans les paroles.

Je pense qu'il y a danger à faire enregistrer à un aussi jeune chanteur un aussi long disque. Cependant, Pierre Calvé s'en sort avec honneur. Il n'y a pas ici de chansons de marins qui passeront à la postérité. Mais il y a promesse, beaucoup de promesses. Des succès, aucune vulgarité ni dans l'expression ni dans l'expression ne fait surface. C'est un bon point. Peut-être un peu moins de fausse poésie. "La Marée" avec son "bateau pourri de fausses évanescences", un peu plus de nerf, surtout restreindre car la plupart des chansons sont trop longues pour ce qu'elles ont à dire et nous aurons en Pierre Calvé un artiste, limité sans doute, mais authentique.

Notre note

Pierre CALVE — Columbia FL-1300: un jeune chanteur dont il est permis d'attendre qu'il fasse d'excellentes choses.

VIVALDI — L'Estro Armonico, opus 3 — Orchestre de chambre de Paris sous la direction de Paul Kuentz avec Monique Frasca-Colombier, Marthe Ter-cieux, Yvon Carnalicy et François Onfray, violons; Michel Renard, violoncelle; Hugue-Grémy, clavecin. Trois disques DECCA (Gold Label), nos DL-10070 — DL-10071 — DL-10072.

On a dit de Vivaldi qu'il n'avait pas écrit 600 concertos (en fait on en connaît un peu plus de 400) mais écrit 600 fois le même concerto! En l'époque où il vivait, la musique se composait sur mesure, même par les plus grands, et fort souvent dans un très bref délai. Comment donc s'étonner que le "prêtre rouge" eût à s'imiter lui-même. Ce n'est cependant pas le cas des douze concertos de l'Estro Armonico composés à loisir dont aucun n'est écrit sur le même schéma ni orchestré de la même manière. Si certaines œuvres de Vivaldi sont plus brillantes, l'Estro Armonico est d'une beauté intrinsèque, d'une richesse et d'une émotion qui le classent parmi les œuvres majeures du maître et plus généralement de la musique de chambre.

Les enregistrements de ces œuvres de Vivaldi sont assez nombreux. Si certains amateurs mettent au firmament des étoiles les interprétations vivaldiennes des "Musici" alors que d'autres (c'est mon cas) portent au pinacle Münchinger et l'Orchestre de Stuttgart, l'enregistrement que nous présentons aujourd'hui risque de rallier les deux parties ou de former un troisième clan. En effet, Paul Kuentz n'a opté ni pour la façon italienne ni pour la solidité allemande mais pour la modération française. Certains passages véritablement inspirés prennent une grandeur qui ne va jamais jusqu'au drame alors que d'autres empruntent à l'agressivité plutôt qu'à la gaieté débridée. D'ailleurs les solistes sont tout remarquables et l'orchestre (qui a bien entendu toutes les qualités requises d'une formation de chambre) a un style fait d'élégance qui lui est propre, particulièrement remarquable dans le 9e et 10e concert, les plus beaux du cycle, ainsi qu'une riche sonorité bien servie par une prise de son qui, au surplus, sur mon appareil du moins, les aigus au détriment des graves.

Jean BASILE



Thérèse DESQUEYROUX, un film de Georges Franju adapté du roman célèbre de François Mauriac, continue sa carrière sur l'écran du Parisien. Parmi la distribution, Emmanuelle Riva et Philippe Noiret, sur notre photographie.

LE 18 JUIN AU FORUM

Retour de Mantovani

Mantovani nous revient, de nouveau sous les auspices de Canadian Concerts and Artists, pour une tournée qui en juin le mènera de Québec à Vancouver. Evidemment Mantovani s'arrêtera à Montréal où il donnera à l'amphithéâtre du Forum un grand concert qui aura lieu le 18 juin. Cette fois Mantovani dirigera son propre orchestre, fort de 45 musiciens, avec qui il a fait tous ses enregistrements.

C'est la première fois que Mantovani emmène tout son orchestre au Canada. Antérieurement il avait dirigé des musiciens américains, qui étaient moins familiers avec son propre style d'interprétation, que ne le sont les musiciens anglo-saxons réguliers de son orchestre.

Les villes où s'arrêtera Mantovani et son orchestre, sont les suivantes: Vancouver, où débutera la tournée, le 7 juin, Victoria, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec.

On sait que le style de Mantovani s'appuie principalement sur le "sentiment" qu'il sait extraire de la vaste section des cordes de son orchestre. Le violon a toujours été son instrument favori, parce que son père était violoniste dans l'orchestre de La Scala, de Milan, où il joua longtemps sous la direction de Toscanini, et que c'est le violon qu'apprent aussi dès l'enfance Mantovani.

C'est surtout par le disque que Mantovani s'est fait connaître. Quinze de ses disques se sont vendus à plus d'un million d'exemplaires. Mais ce sera pour les Montréalais une vraie chance d'entendre et de voir diriger Mantovani, à la tête de ses propres musiciens, le 18 juin au Forum. Ce sera le rendez-vous de tous les amateurs de musique légère et semi-classique.

PUISSANT HUMAIN EMOUVANT!

THERÈSE DESQUEYROUX

d'après le roman de FRANÇOIS MAURIAC

EMMANUELE RIVA
PHILIPPE NOIRET

Le Parisien
400, RUE STE-CATHERINE

3e SEMAINE

CE SOIR 8.30

CETTE SEMAINE

MATINEES

AUJOURD'HUI - MER. - JEU.

2 h.

TOUS les SOIRS 8h.30 COMME A L'ACCOUSTOMÉE

Enfants, 10 ans, admis à ces matinées

METRO GOLDWIN MAYER et

CINERAMA

présentent

HOW THE WEST WAS WON

TECHNICOLOR

TOUTE LA DIFFERENCE EST LA... AU CINEMA VOUS ASSISTEZ MAIS A CINERAMA

Attention spéciale accordée aux organisations de groupes: AV. 8.7104

GUICHET OUVERT 10 h. à 11 h. 30

LE DIMANCHE 10 h. à 11 h. 30

CINERAMA IMPERIAL

RESERV. : AV. 8.5603

Le "Théâtre de Quat'Sous" chez lui

La compagnie du Théâtre de Quat'Sous de Montréal Inc., dirigée par Paul Buissonneau, Claude Léveillé, Yvon Deschamps, Jean-Louis Millette et François Barbeau, a le plaisir d'annoncer au public l'acquisition d'un édifice, situé au cœur même de la ville de Montréal et qui sera transformé en théâtre d'ici peu.

La direction du Théâtre de Quat'Sous se réjouit d'être propriétaire de son propre théâtre, un mois seulement après la date de la fondation de la compagnie. Ce théâtre comprendra outre la salle de spectacle, des bureaux pour l'administration, une salle de répétitions de la grandeur de la scène, un atelier de coupe et de décoration et une bibliothèque. Tous les intérêts pourront à l'occasion consulter les documents contenus dans cette bibliothèque qui servira aussi de bureau et de salle de réception. On y trouvera naturellement l'histoire, les statistiques et les données positives de tous les spectacles présentés par le théâtre de Quat'Sous.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

LUNDI 30 MAI

CBFT - Canal 2

12.00 Musique
12.15 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE
1.30 "Carmen, fille d'Amour" avec Abe Es-senradini, Gaudy, Totzi, Mariella Lot-11 et Umberto Sordani
2.00 Votre enfant, Madame
2.30 Revue de la maison
3.00 Robino
3.30 Duragen
3.50 "L'Épée de Florence"
4.00 Édition métropolitaine
4.40 Nouvelles sportives
4.15 Aujourd'hui
7.00 Téléjournal
7.15 Politique provinciale
7.30 Les Trois Filles
8.00 Les belles histoires des arts d'en haut
8.30 La belle aux ongles d'or
9.00 Opus deux des cantons
9.30 Histoire vraie
10.00 "Cherchez l'Étoile"
10.30 Nouvelles du sport
10.50 Temps présent
11.00 Le Festival national d'art dramatique
11.30 CINEVIA
11.50 "La femme qui in-"

CFTM-TV, canal 10

10.30 Coquet musical
11.15 Ouverture - Horaire
11.30 Édition d'Étoiles
1.00 Tout pour le femme
1.30 Domino
1.50 Tout pour le femme
2.45 EN MATINÉE
3.00 "Quand sonnera midi" avec Dany Robin, G. Marshall, Marcel Lucovici et Roland Bailly
4.30 Tour de France
5.00 Les gilles bonhommes
5.30 Les boucaniers
6.00 Télé-Matino
6.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Cine-roman
7.30 Adam ou Eve
8.00 Sur le métier
8.30 Tém-Poker
9.30 Télé-police
10.30 Musique de scène
10.50 Monsieur le Maire
11.00 Les premiers pas
11.30 Le coloré du temps
11.50 La mode des saints
12.15 CINEVIA
12.30 "L'Étoile d'aujourd'hui" avec Charles Vanel, Marie Bell et Jac-quin

CBMT - Canal 5

1.00 Today on CBMT
1.30 Surprises Party
1.15 Montréal Matinée

FORUM SHRINE

AUJOURD'HUI

10.30 - 2.30 - 8.00

DATE: SAM. & LUN. 8.30

DATE: MER. & VEN. 8.30

DATE: JEU. & SAM. 8.30

BOURNE & BOND

Emotions!

dimanche 2 h. 15

Pas de courses le jeudi

PARC Richelieu

8 h. 15

SELECTIONS: CKAC 6 h. 10 - CANAL 10 6 h. 50

A MONTRÉAL DU 14 AU 20 JUIN

Le cinéma tchécoslovaque

Des Journées du cinéma tchécoslovaque se dérouleront à Montréal, du 14 au 20 juin prochain.

Le Festival international du film de Montréal, souhaitant établir des échanges amicaux avec l'industrie cinématographique des autres pays, révélera ainsi à la population canadienne le cinéma vivant et actif d'un pays d'Europe centrale.

Les 13 longs métrages et les 25 courts métrages à l'affiche ont été choisis parmi la production la plus diversifiée d'une industrie qui existe depuis maintenant 65 ans. Ils vont des derniers jours du cinéma muet à la contribution tchécoslovaque au présent Festival de Cannes en passant par l'important cinéma d'animation.

Les Journées du cinéma tchécoslovaque ont invité les auteurs des films qui seront présentés, des vedettes, des représentants de l'industrie cinématographique de ce pays. La délégation tchécoslovaque comprendra Marie Tomasova, vedette de "Horizons verts", Jan Werich, interprète de "Un jour, un chat" et du "Baron de Crac", Eric Svabik, Palo Blik, réalisateur de "Janosik", Bretislav Pojar à qui est consacrée une soirée-hommage, Vojtech Jasný, auteur de "Desir" et de "Un jour, un chat".

La séance d'ouverture des Journées du cinéma tchécoslovaque aura lieu le vendredi 14 juin à 9h.15 à la Comédie-Canadienne. Les représentations se tiendront les jours suivants à 2h.30, 6h. et 9h.15.

Les billets seront en vente au guichet de la Comédie-Canadienne, 84, rue Ste-Catherine, à partir du 25 mai. On peut, cependant, se procurer des billets en écrivant au Secrétariat des Journées du cinéma tchécoslovaque, 306, rue Sherbrooke.

CE SOIR À LA COMÉDIE-CANADIENNE

Début à Montréal de Micheline

C'est comme petit rat à l'Opéra de Paris que Micheline fit ses débuts dans le monde artistique. Elle avait à cette époque, huit ans. Vers l'âge de treize ans, le maître de ballet Serge Lifar, prenant conscience des énormes possibilités de la fillette, lui fit danser avec lui, le double rôle d'Odile et d'Odette dans les Sylphides. Elle était vouée à une carrière des plus intéressantes. L'avenir le prouva et elle devint bientôt la dense étoile de l'Opéra de Paris.

Ses voyages avec la troupe la menèrent à travers le monde, mais en 1956, elle décida de changer de métier, et c'est ainsi qu'elle devint chanteuse.

Elle émigra aux États-Unis pour être la vedette d'une comédie musicale. Par la suite, elle prépara un tour de chant et ainsi qu'elle débuta sa nouvelle carrière. Elle possédait une magnifique voix, Micheline est douée d'un talent sans pareil pour les imitations. C'est ainsi que vous pourrez la voir imiter Brigitte Bardot, dans le récit qu'elle donnera à la Comédie-Canadienne à compter de ce soir jusqu'au 26 mai prochain. C'est la première fois qu'elle rencontre le public montréalais.

LE 2 JUIN

Rencontre des artistes à N.-Dame du Cap

La prochaine RENCONTRE DES ARTISTES de toutes sections au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap se tiendra encore cette année sous le signe de l'Esprit, en la solennité de la Pentecôte, le 2 juin.

Plusieurs personnalités marquantes dans le monde des Arts ont accepté d'y prendre une part active ou d'apporter leur précieuse collaboration au sein des comités régionaux d'organisation formés à Montréal, à Québec et dans la Mauricie. Parmi les noms bien connus de ceux qui prêtent leur concours, mentionnons: Félix Leclerc, le père Ambroise qui fut l'âme du pèlerinage l'an dernier; Paul Legendre, réalisateur de "Chez Minville"; Mme Hélène Baillargeon-Côté; l'abbé Jean-Paul Belleville avec ses collaborateurs de l'Office catholique national des Télévisions de diffusion; le bariton Gilles Lamontagne; l'animateur Roland Leclerc; le peintre Jean-Paul Lemieux; le maître-verrier Marius Plamondon; Mme Reine Malouin, de la Société des Poètes et des Écrivains; Guy Paradis, président d'un groupe d'artistes de Québec appelé "Amis de Saint-François"; le père Hilaire, o.f.m., cop. fondateur de ceux-ci.

Cette manifestation organisée par l'Association des éditeurs canadiens a pour but de mettre en évidence et de rappeler à l'attention du public le mérite des auteurs et la valeur de leur ouvrage publié au cours de l'année dernière.

Téléselection

• A CBFT, à 3h. 30, on vous racontera les traditions des noces à la campagne, on vous dira comment prendre la crémalière et Voland Guérard chantera quelques chansons sur le mariage, à l'émission la Revue de la maison.

• Sur toutes les scènes du monde, à CBFT, à 8h. 30 une adaptation de la pièce de Sutton Vane. Au grand large.

• A 9 heures, au canal 2. Dans tous les cantons vous amènera au parc Lafontaine.

• A 10h. 30, Temps présent, un film réalisé avec l'aide de l'éthnologue Jean Rouch sur l'affrontement de deux traditions familiales: celle de l'Afrique et celle de la France. Ce film de la série Ceux qui parlent français s'intitule Rose et Landry.

OCCUPE-TOI D'AMÉLIE

de Georges Feydeau

la dynamique et pétillante Micheline

7 soirs seulement

Du 20 au 26 mai

à 8 h. 30

Résumé: immédiatement

LUNDI & JEUDI

3.50 - 2.50 - 1.75 - 1.50

VENDREDI & DIMANCHE

3.50 - 3.00 - 2.25 - 1.75

Comédie Canadienne

UN. 1-3339

La dynamique et pétillante Micheline

7 soirs seulement

Du 20 au 26 mai

à 8 h. 30

Résumé: immédiatement

LUNDI & JEUDI

3.50 - 2.50 - 1.75 - 1.50

VENDREDI & DIMANCHE

3.50 - 3.00 - 2.25 - 1.75

Une comédie explosive sur une scène explosive

Jean Béraud, LA PRESSE

"La pièce est montée avec soin et c'est même un tour de force artistique"

Manuel Maitre, LA PATRIE

"Fantaisie burlesque et excitement qui keep erupting in firecracker fashion"

Lawrence Sabbath, THE MONTREAL STAR

Ce soir à 8 h. 30

\$2.50 \$3.00 \$3.50

Reservations: LA. 6-0821

A LA POUDRIÈRE

116 Ste-Elisabeth

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Les journalistes passent, le pays demeure...

On peut lire dans le récent numéro de "L'Action nationale", véritable et très intéressante étude sur "50 années de nationalisme positif", dont je conseille la lecture et l'analyse à tous les Cercles d'étude (s'il en reste encore) de femmes ou d'hommes, le paragraphe suivant au sujet des origines du mouvement nationaliste et de la revue "L'Action française" (devenue plus tard "L'Action nationale"): "Le vrai fondateur de la revue, celui qui y songea dès les débuts de notre oeuvre, qui lui choisit son nom et sa toiletté, qui la produisit en public chaque mois, durant quatre ans, le journaliste vaillant, resté jeune sous sa barbe et ses cheveux gris, inlassablement fidèle au même idéal, le premier journaliste canadien de notre époque, ce fut Omer Héroux."

Je venais de commencer la lecture de ce considérable numéro-souvenir distribué à tous les convives du récent banquet du cinquantenaire, quand arriva la nouvelle de la disparition de ce Canadien émérite dont toute la presse québécoise vient de souligner la valeur et l'influence, "un de ces hommes dont on peut dire qu'ils ont porté leur génération" comme a écrit l'historien Lionel Groulx, à l'occasion de ce décès.

Si, d'après la parole des Papes, le journaliste doit être éducateur de l'opinion publique pour bien remplir son rôle, M. Héroux a été l'un de ces éducateurs et, sans doute, nombreux sont les journalistes actuels, de foi catholique et de culture française, qui lui doivent quelque chose, sinon beaucoup.

Et encore une fois, je crois que pour nous aider à situer dans le temps et dans l'histoire du Canada français, la grande figure de ce journaliste disparu, rien n'est davantage indiqué que la lecture de ce dernier numéro de "L'Action nationale" qui vient d'être publié par une coïncidence frappante entre les deux événements: le départ du journaliste et le cinquantenaire du nationalisme comme école de pensée. Cette lecture serait profitable à tous, je crois, particulièrement à ceux qui se préoccupent de la vie française au Canada, et particulièrement aux femmes dont c'est le devoir de se renseigner davantage aujourd'hui, surtout celles qui sont sensibles aux exhortations diverses de se mêler de politique et qui n'en sont toujours qu'aux objectifs et aux frontières d'un parti, même vieilli, sans discipline et sans horizon.

On me demande souvent de ce temps-ci si j'ai connu personnellement Héroux, si j'ai mieux connu que Bourassa comme patron, etc.

Quand je suis arrivée au "Devoir", en 1935, M. Bourassa avait quitté le journal et le "Devoir" d'alors était sous la gouverne d'Omer Héroux, de Georges Pelletier et de Louis Dupire.

C'est au bureau de M. Pelletier que je fus après les concours d'admission. Butruevère sévère ou qui me parut telle avec ses exigences et ses conditions d'engagement que je n'étais pas loin de regretter d'avoir accepté, quand je fus

cueillie, au sortir de cet entretien, par le rédacteur en chef qui me fit voir le bureau de la rédactrice absente et me dit bien paternellement:

— Vous venez d'entendre un son de cloche; je vais vous en donner un autre. Soyez confiante, vous avez beaucoup de sympathie dans la maison. Vous allez voir, ça va bien aller...

Avec des hauts et des bas, ça été en tous cas pendant vingt-huit ans...

Mais la bonté et le sens de la fraternité pour "les petits, les obscurs, les sans grades", ne s'arrêta pas là, chez M. Héroux pour la rédactrice débutante. Pendant des années il m'apporta fidèlement les journaux de l'extérieur, spécialement les périodiques de langue française des Etats-Unis, qui reproduisaient les articles de la page des femmes qui étaient signés: "Prisca". Quand j'étais absente du bureau il ajoutait quelques mots au crayon en marge de la reproduction, mots d'encouragement qui étaient fort utiles, parce que dans le temps, les débutants dans le journalisme n'avaient ni la belle assurance de ceux d'aujourd'hui, ni les perspectives prometteuses de forts salaires et d'avantages de toutes sortes comme on les entrevoit maintenant dès les débuts.

Et monsieur Héroux était probablement l'un des derniers citoyens à soulever son chapeau d'un geste large de la longueur du bras quand il nous rencontrait sur le trottoir... Ce n'est pas lui qui se serait cru dispensé d'avoir des égards ou de la politesse envers les femmes qui prennent rang dans la troupe des travailleuses, "parce qu'elles travaillent", selon le raisonnement populaire.

Sens national et sens patriotique, fierté française, goût de l'histoire, goût des idées générales (toutes choses dont devraient entendre les échos, la jeunesse à son foyer) le journaliste disparu a orienté tout son travail et tous ses efforts vers ces biens, que nous devons continuer de rechercher, parce que malheureusement, comme peuple, nous en sommes tragiquement presque dépourvus. De toute façon, sur le plan français, sur le plan de la pensée canadienne, Omer Héroux a été le journaliste éducateur par excellence. Comme il aurait été appréciable, logique, fructueux, il me semble, le matin des funérailles de "celui qui a porté toute sa génération" dans le quotidien, de voir des groupes de collégiens et de collégiennes, de langue française, classes de rhétorique et de philosophie, lui faire une haie d'honneur. Il n'est pas rare qu'on déplace des classes entières, avec des billets de faveur, pour assister à du théâtre de folklore ou à des spectacles populaires. Au nom de la culture?

Dans un autre pays, si me semble que la chose se serait faite automatiquement, quand ça n'aurait été que d'indiquer aux jeunes, qui fréquentent les collèges pour apprendre à penser, la relève à prendre dans la lutte de l'action nationale.

Germaine BERNIER



BIBIFRICOTIN, c'est le nom suggéré par Michel Robichaud pour cette dernière création de l'été 63. Bibifricotin est une petite robe accompagnée d'une cape en coton de France, de couleur rouge grenat. Sous la cape, un corsage blanc comme le chapeau, de paille qui l'accompagne. Un petit peu de paradis... pour un petit peu de parapluie...

Chez le plus jeune couturier de Montréal

Michel Robichaud présentait ces jours-ci à la presse, ses dix dernières créations d'été, exécutées sous le signe du soleil et de la jeunesse. Nous y avons retrouvé des coloris chauds et lumineux, des blancs et des jaunes, des mariages de jaunes et de verts d'eau. Nous y avons particulièrement aimé:

TINTIN: robe en stantung orange, sans manche, ensoleillée comme un dimanche de

juin, accompagnée d'un grand vagabond de shantung noir.

SPIROU: robe en coton, d'un vert éblouissant, à large décolleté carré. Une fort jolie broche en or de Michel Brault accompagnait SPIROU.

BLANCHE-NEIGE: adorable petit deux-pièces blancs; la jupe est en forme et la veste se termine à l'avant sur une large ceinture en bas de la taille.

PINOCHIO: un négligé d'hôte, vert feuilles se transformant en robe du soir. La veste cache un corsage jaune qui peut aussi se compléter par une jupe courte fort pratique pour la ville.

La collection se terminait sur LULU, gentille robe à danser, en chiffon de soie, décolleté en S. Une robe qui ferait sensation dans un garden-party ou pour assister à une cérémonie de mariage en juillet. La collection d'été de Michel Robichaud nous a été présentée dans son salon décoré de façon charmante et le thé était servi par son épouse.

La couture chez soi



Pour votre fille, madame, voici une jolie robe d'été, sans manche, agrémentée d'un boléro court, se boutonnant à l'arrière.

La patron imprimée no 9458 est offerte pour les tailles 6, 8, 10, 12 et 14.

La grandeur 10 requiert 1 1/2 verge de tissu à carreaux de 35 pouces de largeur et 1 1/2 verge de tissu uni de même largeur.

Inauguration de la Régionale de Joliette chez les Femmes chefs d'entreprise

La gaie et hospitalière petite ville de Joliette recevait récemment dans le cadre de l'ouverture officielle de la régionale des FCE de Joliette, les Femmes chefs d'entreprise dont l'imposante délégation venue à ces fêtes se chiffrait à plus de cent membres de la métropole.

Le groupe était dirigé par l'honorable sénatrice Mariana B. Jodoin, présidente honoraire et Mme Flore-D. Jutras, présidente active de cette association mondiale.

La journée a débuté par une visite à la Compagnie Canadienne de Papeterie Ltée. Le président, M. J.-Raoul Charette, et le surintendant M. Gérard Charette, se sont fait les guides des visiteuses qui ont évolué à travers l'outillage le plus perfectionné dans l'atelier de l'imprimerie. Les FCE ont vu l'automatisation à son plus haut point dont l'opération donne un rendement des plus efficaces dans un temps record.

Cette compagnie de papeterie exporte sa marchandise outre-frontière et sert une clientèle française jusqu'aux Antilles.

Une deuxième visite industrielle a conduit les visiteuses dans un domaine plus familier cette fois, vers une usine de poterie. La Vandœuvre-Syracuse opère sur une échelle commerciale et la vaisselle qu'elle fabrique est expédiée dans les grands hôtels, les maisons d'affaires et les hôpitaux. Elle est unique en son genre, non seulement par sa spécialité, mais par les matières qui entrent dans la composition de sa poterie. M. Bertrand Vanasse, gérant de la production n'a pas ménagé ses explications au cours de cette visite instructive. Une magnifique assiette en céramique signée Thérèse Vanasse fut offerte à la présidente des FCE.

Pour la visite de la ville, Mlle Andrée Richard, ass. secrétaire de la cité de Joliette, fournit de précieux renseignements sur les industries du tabac et de l'acier de l'endroit, les maisons d'enseignement, les hôpitaux, le théâtre d'été de Jean Duceppe. Joliette compte 20,000 habitants dont la population est 99.05% canadienne-française.

Son honneur le maire le Dr C.A. Roussin et Mme Roussin ont accueilli les FCE à l'hôtel de ville où une réception fut offerte en leur honneur. C'est alors que le maire a déclaré "officiellement ouverte la régionale des FCE de Joliette". Un grand dîner clôtura ces fêtes.

Que dire donc de l'humour français? Depuis Rabelais, la France a produit des humoristes de tous genres, de tout calibre tant dans la grande littérature que dans la littérature de boulevard. "Si l'humour américain qui méprise les nuances laisse généralement les Français réveurs, l'ironie française, qui s'attache aux subtilités, a parfois du mal à déridier les Anglo-Saxons. Placés à un carrefour d'influences humoristiques diverses, pourrions-nous le confier, nous avons donc l'avantage, Canadiens français, de "piger" aux deux formes d'esprit, l'une que nous avons reçue en héritage de nos ancêtres et l'autre qui s'impose à nous par la géographie. Si nous avons intérêt, en tant que créateurs, à écarter les deux influences tout en colorant nos initiatives d'une touche personnelle, et disons-le nationale, l'inclinaison à croire que la "manière" française devrait nous inspirer davantage car, elle répond certes davantage à nos façons de sentir et de penser."

Bande BONHOMME

Miville Couture définit les visages de l'humour

Je ne saurais dire si c'est l'attrait de venir entendre Miville Couture, humoriste, comédien, annonceur ou le dévouement de ces dames qui a attiré, ces jours derniers, en la salle Versailles de l'hôtel Reine Elizabeth, plus de 450 auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville et leurs amies, à l'occasion d'un dîner organisé au profit de leurs œuvres: layettes, vestiaires pour les indigents, colis de Noël pour les malades oubliés, etc. Cette rencontre s'est tenue sous la présidence de Mme Jean Drapeau qui avait à ses côtés la table d'honneur, outre les membres de l'exécutif des Auxiliaires, Mmes Georges Lapalme, Hector Perrier, Jeanne Laurin, Gérard Boudrias, Flore Jutras, Germaine Bernier et plusieurs autres.

Avec l'esprit qu'on lui connaît, Miville Couture présente à son auditoire les "visages de l'humour" illustrés de blagues et d'histoires.

Un jour qu'on demandait à Miville Couture s'il croyait à l'avenir du peuple canadien-français, celui-ci répondit sur-le-champ: "Oui, de plus en plus... car nous avons de plus en plus le sens de l'humour!" Pour moi, dit-il, le peuple qui sait accepter qu'on s'amuse aux dépens de ses défauts — et même de ses qualités — à supposer qu'il s'en reconnaisse — est devenu un peuple adulte. "Je crois à l'humour, dit le conférencier, parce que je crois à la vie, parce que je crois à la maturité intellectuelle de notre peuple qui, peu à peu se connaît davantage par cette vertu de l'ironie la quelle, il faut s'en persuader, développe l'esprit critique, dont nous avons tant besoin si nous avons à cœur de mourir non seulement sur le plan intellectuel mais aussi sur le plan moral". Dire en riant une vérité désagréable est

souvent le meilleur moyen de la faire accepter.

LE COMIQUE N'A PAS DE LOI

Le comique, nous dit le conférencier, n'a pas de loi... c'est même un hors-la-loi... le seul hors-la-loi dont la vraie civilisation a vraiment besoin pour ne pas sombrer dans l'enfer. Pour donner son maximum d'efficacité, le comique doit être spontané, irrésistible, toute prise de conscience le gêne et le défile.

Ce qu'il importe de retenir avant toute autre chose, dit encore Miville Couture, c'est que le comique représente une victoire sur les tristesses et les inquiétudes de la vie, c'est qu'il débouche les susceptibilités trop chatouilleuses, qu'il perce le carapace de la fatigue et de l'ennui, qu'il sait découvrir et agiter le faucheur des coeurs.

Etudiant les formes d'humour de gens de diverses nationalités qu'il a coudoyés à Montréal même "l'une des villes les plus cosmopolites du monde", le conférencier fit d'abord la preuve de l'humour anglais: "Se méfiant de leurs exagérations comme de leurs désirs, généralement tenus en serre-chaude sous une froideur d'apparat, les Anglais cultivent un humour un peu cruel, la plupart du temps assez malicieux et sans tendresse. D'ailleurs, entre l'humour anglais et l'esprit français, dit-il, il n'y a qu'un pas mais un grand: Le Pas de Celsais!

L'HUMOUR ALLEMAND EST FROID

Quant aux Allemands, on connaît bien le froid de leur humour. Ils sont les champions de l'esprit nordique.

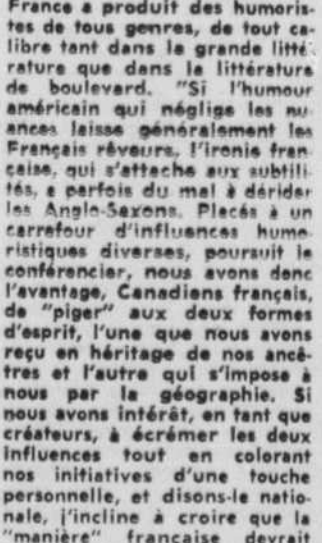
Contrairement aux latins qui ont tendance à tout prendre à la blague, même les chaussettes, les Allemands

prennent tout au sérieux, même les blagues.

Quant à l'Italien, son ironie est exubérante; son humour anseillé, marqué au coin de la finesse, est tout en nuances et en demi-teintes. L'humour américain, nous dit le conférencier, est bon enfant et gai; il ne s'embarrasse pas d'intentions sociales ou philosophiques. Leur rire sonne franc très souvent, comme celui des enfants, alors que le comique qui le provoque sacrifie impunément la logique. Chez les Russes, en fait de l'ironie en secret, d'oreille à oreille. S'il prend ses cibles en Russie même, l'homme russe ne s'attaque qu'aux choses et craint de s'attaquer aux individus et aux institutions. Il réserve ce genre d'attaque pour les individus et les institutions du monde capitaliste.

Que dire donc de l'humour français? Depuis Rabelais, la France a produit des humoristes de tous genres, de tout calibre tant dans la grande littérature que dans la littérature de boulevard. "Si l'humour américain qui méprise les nuances laisse généralement les Français réveurs, l'ironie française, qui s'attache aux subtilités, a parfois du mal à déridier les Anglo-Saxons. Placés à un carrefour d'influences humoristiques diverses, pourrions-nous le confier, nous avons donc l'avantage, Canadiens français, de "piger" aux deux formes d'esprit, l'une que nous avons reçue en héritage de nos ancêtres et l'autre qui s'impose à nous par la géographie. Si nous avons intérêt, en tant que créateurs, à écarter les deux influences tout en colorant nos initiatives d'une touche personnelle, et disons-le nationale, l'inclinaison à croire que la "manière" française devrait nous inspirer davantage car, elle répond certes davantage à nos façons de sentir et de penser."

Une façon originale de promener bébé. Madame Anita White de Teddington confortablement installée au volant d'un scooter Lambretta va faire ses courses en compagnie d'Anita âgée d'un an.



Une façon originale de promener bébé. Madame Anita White de Teddington confortablement installée au volant d'un scooter Lambretta va faire ses courses en compagnie d'Anita âgée d'un an.

Photo Kerpineau



Mlle Michelle McKay, fille de M. et Mme Ernest McKay, de Montréal, et M. Robert Dubois, fils de M. Mme Edouard Dubois, également de Montréal, dont le mariage sera célébré le samedi 22 juin, à l'église Saint-Thomas-Apôtre.

Après 17 ans d'immobilité, SUZANNE FOUCHÉ écrit 7 livres et fonde 25 maisons de rééducation

Un sourire extraordinaire, une force de la nature, cette femme qui parle de morphopsychologie en vous racontant une anecdote personnelle, puis revient à des souvenirs de jeunesse pour vous glisser dans la conversation qu'elle a passé 17 ans, allongée, souffrant d'une tuberculose osseuse puis peut-être aussi d'une colonne vertébrale un peu mal placée... Suzanne Fouché, c'est la fondatrice en France de la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail; Suzanne Fouché c'est la directrice de 25 maisons de rééducation fonctionnelle et professionnelle; Suzanne Fouché, c'est une femme qui est officier de la Légion d'Honneur, officier de la santé publique et chevalier du Mérite social. Enfin, Suzanne Fouché, c'est l'auteur de sept livres, tous inspirés de sa propre connaissance de la maladie et de la souffrance des diminués physiques. N'allez surtout pas croire que Suzanne Fouché nous fait découvrir dans ses livres un sentimentalisme de bon aloi; au contraire, quatre de ses livres sont des traités de technique sociale au service des infirmières, des travailleurs sociaux et des éducateurs. Le dernier de ses livres intitulé "Hommes qui êtes-vous?" est un véritable traité de psychologie moderne, écrit il y a pourtant sept ans, relatant le résultat d'une existence de 30 années d'observation des hommes.

Suzanne Fouché passera un mois parmi nous — peut-être plus, dit-elle simplement — "si l'on a besoin de moi". En effet, le conseil des femmes membres de la Chambre de commerce a décidé de faire venir au Canada, Suzanne Fouché afin de faire connaître aux femmes, cette forte personnalité, l'une des plus remarquables d'Europe en matière de réadaptation. Elle a donné la semaine dernière au déjeuner des femmes de la Chambre de commerce un remarquable exposé résumant une partie de son traité de morphopsychologie.

Mlle Germaine Bernier, qui assista à la conférence, vous en donnera un résumé d'ici quelques jours. Suzanne Fouché donnera une vingtaine de conférences durant son séjour au Canada et nous essaierons de vous les signaler. Elle quitte Montréal pour Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières mais reviendra dans la métropole avant son retour en France.

Dans les dix minutes d'entretien que j'ai eu avec elle, Suzanne Fouché a eu le temps de me dire qu'il faudrait que le Canada soit doté comme en France de centres de réhabilitation.

En terminant, j'ai demandé à Suzanne Fouché où elle trouvait ce dynamisme fou qui l'envahit. "Tout simplement dans mes malades, dans mon travail... et elle ajoute en secret: sachez-vous que c'est parmi les grands diminués physiques que nous rencontrons le plus souvent d'hommes et de femmes particulièrement doués? N'est-ce pas un stimulant du tonnerre que de vivre en contact quotidien avec des gens pareils? Puis voyez-vous, j'ai sous mes ordres un personnel de 600 employés; s'il fallait que je commence à être triste, fatiguée, morose... vous voyez ça d'ici! le bel hôpital qu'on fonderait!" Suzanne Fouché, vous êtes une femme remarquable.

En terminant, j'ai demandé à Suzanne Fouché où elle trouvait ce dynamisme fou qui l'envahit. "Tout simplement dans mes malades, dans mon travail... et elle ajoute en secret: sachez-vous que c'est parmi les grands diminués physiques que nous rencontrons le plus souvent d'hommes et de femmes particulièrement doués? N'est-ce pas un stimulant du tonnerre que de vivre en contact quotidien avec des gens pareils? Puis voyez-vous, j'ai sous mes ordres un personnel de 600 employés; s'il fallait que je commence à être triste, fatiguée, morose... vous voyez ça d'ici! le bel hôpital qu'on fonderait!" Suzanne Fouché, vous êtes une femme remarquable.

S. E.

Maxime
NETTOYAGE - ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc Rl. 5-6188
Succursale
4140 St-Denis Vl. 4-1158

AGENCE MATRIMONIALE
EXCELSIOR ENRG.
Nos services d'enquête, d'étude des goûts et caractères et de rencontres, s'adressent aux personnes des deux sexes célibataires, veufs ou veuves. Nous agissons avec une discrétion absolue et les résultats sont rapides et certains quel que soit votre âge. Tout se passe comme si vous étiez "HASARD" arrangeant les choses. Des centaines de couples ont trouvé le bonheur grâce à nos services d'une efficacité prouvée et reconnue. Pour informations, écrire en mentionnant: Nom, adresse, tél. App. occupation, en incitant \$2.00.
EXCELSIOR ENRG.
Carter postal 138 - Station Hochelaga
Montréal
tél. 525-7861

d'une page à l'autre
Philippe Robert tourne les pages de l'encyclopédie du lundi au vendredi à 9h.25 du matin
CBF/690
et aux postes du réseau français
RADIO-CANADA

Le problème du bilinguisme au Canada vu par notre monde des affaires

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New-York, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin. Incidemment, les 2 premières boucées et le dernier marché resteront encore fermés aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire de la reine Victoria.

C'est aujourd'hui que les soumissions pour une émission de \$916,520.66 d'obligations de Burlington seront ouvertes.

La Masonite Company of Canada Ltd., une filiale de la Canadian International Paper Company, a annoncé en fin de semaine qu'elle ferait une mise de fonds de \$300,000 cet été à son usine de Gatineau, afin d'augmenter la quantité de planches durcies disponibles pour ses clients. La compagnie a déclaré qu'en plus de fournir du travail à la main-d'œuvre employée durant la construction de cette addition, ce projet aura pour effet de stabiliser l'emploi à l'usine grâce à un rendement mieux équilibré. La compagnie a ajouté également que cette mise de fonds se rattache à la construction éventuelle d'une quatrième machine à planches durcies qui augmentera d'un tiers la production de l'usine. Cette augmentation sera la troisième depuis que l'usine a ouvert ses portes en 1949.

L'équité en arriéré des actions B d'United Corporations Ltd serait de \$36.31 au 30 avril 1963 contre \$34.98 à la fin du mois précédent et \$33.04 à la fin de décembre 1962.

Selon la dernière compilation de la firme A.E. Ames & Co, il a été lancé sur notre marché des obligations depuis le début de l'année jusqu'au 13 mai pour \$4,939,649,731.00 de valeurs contre \$3,673,318,274.00 durant la même période l'an dernier et au regard de \$3,765,713,167.00 durant la même période de temps, il y a deux ans.

La cité de Beauport, comté de Québec, a adjugé, ces jours-ci, au prix de 97.83, une émission de \$213,500, d'obli-

gations remboursables en séries en quinze ans, à un syndicat composé de Grenier, Ruel & Cie Inc., J.E. Lafamme Ltée, Corporation de Prêts de Québec, et Oscar Dubé & Cie Inc. L'émission comprend \$107,500, de titres à 5 1/2% 1964-73 et \$106,000, à 5 1/2% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7241%. L'emprunt comporte un solde de \$36,500, à rembourser en 1978 par un terme additionnel de cinq ans.

Les droits de la Shawinigan Industries Limited expireront le 20 juin 1963 et les "warrants" ont été expédiés le 17 mai, selon l'avis donné par la Bourse de Montréal.

Les Laiteries Leclerc Inc inscrivent leurs actions en bourse le 28 mai s'il faut en croire certaines données dignes de foi.

La ville de Gatineau, comté de Québec, a adjugé récemment, à Geoffrion, Robert & Gélinas Inc., au prix de 99.29, une émission de \$150,000 d'obligations remboursables en séries en quinze ans. L'émission comprend \$100,000, de titres à 5 1/2% 1964-73 et \$50,000, à 5 1/2% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7437%.

La compagnie American Motors (Canada) Limited a ces jours-ci annoncé qu'un haut de tous temps avait été atteint au mois d'avril, 3,334 voitures de la marque Rambler ayant été vendues au détail. Ceci représente une augmentation de 700 voitures et un gain de 54 pour cent par rapport à la même période l'an dernier.

M. Earl K. Brownridge, président de la compagnie, a déclaré aussi que ce mois était le 18e mois consécutif que les ventes au détail se sont accrues. Le fait que dans seulement deux jours en avril, la compagnie ait enregistré un rapport plus de ventes au détail que pendant le mois entier d'avril 1961, prouve que le public a approuvé notre produit. Puisqu'il semble que la direction de cet accueilli ne changera pas, nous avons pris en compte, nous pourrions faire aux demandes.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

St-Pamphile effectue une première finance de \$550,000, à 5 1/2% et 6%

La ville de St-Pamphile, comté de L'Islet, a vendu, ces jours-ci, au prix de 98.08, une émission de \$550,000 d'obligations remboursables en séries en quinze ans, à un syndicat composé de Corporation de Prêts de Québec, Banque Provinciale du Canada, Belanger Inc., Cliche & Associés Ltée, Oscar Dubé & Cie Inc., Gagneau, Boulangier Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., et J.E. Lafamme Ltée. L'émission comprend \$300,000, de titres à 5 1/2% 1964-73 et \$250,000, à 6% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1005%. L'emprunt comporte un solde de \$489,000 à rembourser en 1978 par un terme additionnel de 25 ans. Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois. Datées du 1er juin 1963, les obligations échoient en séries du 1er juin 1964 au 1er juin 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Autorisée par le règlement no 32, l'emprunt est contracté pour des travaux d'acqueduc et d'égoûts. L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élève à \$875,530. L'emprunt actuel représente l'unique dette à long terme de la corporation.

Achats au comptant des utilités publiques québécoises à la Bourse à partir du 29 mai

A partir du 22 mai, à moins que les offres soient prolongées, tous défauts de livraison des actions privilégiées 5% et 5 1/2% de la Gagneau Power Company et de celles à 4% et 4 1/2% de la Shawinigan Water and Power Company, doivent être consentis à et signés du courtier receveur avant leur livraison à la Chambre de compensation. Les parties désireuses de prendre avantage des offres de l'Hydro-Québec doivent effectuer leurs achats sur une base de livraison au comptant à partir du 29 mai. Les offres expireront le 31 mai. Aussi à partir du 22 mai, à moins que les offres soient prolongées, tous défauts de livraison des actions privilégiées 8% de la Southern Canada Power Company Ltd, ainsi que des actions privilégiées 5 1/2% de la Northern Quebec Power Company Ltd doivent être consentis à et signés du courtier receveur avant leur livraison à la Chambre de compensation. Les parties désireuses de prendre avantage des offres de la Commission Hydroélectrique de Québec devront, à partir du 29 mai, effectuer leurs achats sur une base au comptant. Les offres expireront le 31 mai 1963.

L'émission scolaire de St-Léonard-de-Port-Maurice adjugée à René-T. Leclerc Inc et Crédit Interprovincial Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Léonard-de-Port-Maurice, comté de Bécancour, ont vendu, récemment, au prix de 98.50, une émission de \$880,000 d'obligations remboursables en séries en quinze ans, à un syndicat composé de René T. Leclerc Inc., et Crédit Interprovincial Inc. L'émission comprend \$313,000 de titres à 5% 1964-68 et \$567,000, à 5 1/2% 1969-73, et \$278,000, à 6% 1974-78. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.9894%. L'emprunt comporte un solde de \$159,500 à rembourser en 1978 par un terme additionnel de cinq ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$293,000. Datées du 1er juin 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er juin 1964 au 1er juin 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 22 classes. L'octroi de \$293,000, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et consécutifs de \$58,600, de 1964 à 1968 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1962-63, s'élève à \$37,493,563, compris \$19,440,621, pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette de la corporation se chiffrait par \$771,500 et un octroi total de \$281,081.36 s'y appliquait.

Placements Plessis Inc. ouvre une succursale aux Trois-Rivières

La maison de courtiers en valeurs mobilières "Les Placements Plessis Inc.", fondée il y a à peine 1 an, a procédé officiellement ces jours derniers à l'inauguration officielle d'une nouvelle succursale aux Trois-Rivières. Son président, M. Raymond Camus, rappelle à cette occasion devant maints personnages importants de la Mauricie que les maisons de valeurs de placement rendent d'importants services aux industriels, aux corps publics et à la communauté en s'efforçant de leur obtenir les fonds désirés, pour favoriser l'expansion de leurs affaires, ou encore faire face aux dépenses publiques, etc. M. Camus a tenu à rappeler à ses auditeurs que la firme qu'il dirige est intimement liée à la région mauricienne, puisqu'elle compte M. Lucien Chevrete comme vice-président. Il fit aussi remarquer qu'il s'occupe de près du fonds mutuel Radisson dont Me Richard Rioux est le vice-président. Ce dernier est aussi président du conseil de la Société Générale Alouette, une compagnie de gestion qui vient d'être fondée.

Marcel CLÉMENT

Réduction unilatérale des tarifs aux E.-U.

Reclamée par le président de l'Association des manufacturiers canadiens

WINNIPEG — Le président de l'association canadienne des manufacturiers, M. C. A. Pollock, a exprimé l'avis que les difficultés qu'éprouve actuellement le Canada pour les paiements disparaitront quand notre pays vendra pour au moins \$500,000,000 par année de plus aux Etats-Unis qu'il n'achète de ce pays. M. Pollock, parlant devant le chapitre du Manitoba-Saskatchewan de l'AMC, a ajouté que c'est à peu près là le montant qu'il s'en va chaque année aux Etats-Unis sous forme de dividendes et de dépenses touristiques. L'an dernier, le Canada a augmenté ses exportations aux Etats-Unis de 16 pour cent, mais cette augmentation a été presque neutralisée par une hausse d'achats de 11 1/2 pour cent, laissant un déficit commercial net de \$565,000,000. Il a suggéré une réduction tarifaire unilatérale de la part des Américains pour aider les manufacturiers canadiens à vendre leurs produits à nos voisins du sud.

East Malaric Mines gagna moins

Au cours de l'année 1962, East Malaric Mines a traité un record de 551,151 tonnes de minerai, soit 1510 tonnes par jour. Les profits d'exploitation se sont élevés à \$168,306, contre \$494,532 en 1961, et les profits nets ont totalisé \$64,308 comparativement à \$379,788 en 1961. Cette baisse des profits est attribuée à une hausse des coûts d'exploitation et à une baisse de la qualité du minerai traité, cependant qu'on prévoit une amélioration sensible pour l'année 1963. Les revenus d'exploitation ont atteint \$4,094,330, contre \$4,226,632 en 1961, et les dépenses d'exploitation \$3,926,022, contre \$3,729,094. Au 31 décembre, le fonds de roulement était évalué à \$841,764, contre \$1,248,284 l'année précédente.

Rapport de Reitman's (Canada) Ltd pour 1962

Ventes à la hausse, mais profit moindre

Au cours de l'exercice financier prenant fin le 31 janvier dernier, Reitman's (Canada) Ltd., qui possède 62 magasins au Québec, 9 en Ontario et 27 dans le reste du Canada, a enregistré des profits nets de \$858,291.59, ou de 71 cts par action, contre \$737,389.47 ou 80 cts en 1961.

D'autre part, les ventes de la compagnie ont connu une hausse de 8 p.c. sur l'année précédente, tandis que le fonds de roulement s'élevait à \$2,467,662.35, et que l'actif totalisait \$4,139,636.73, contre un passif exigible de \$1,682,974.38.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société aura lieu le 24 mai prochain, au siège social situé à Montréal.

Gunnar Mining Ltd a un gain moindre

Les profits nets de Gunnar Mining Ltd. se sont élevés à \$470,371, ou \$1.33 l'action, au cours de l'année 1962, comparativement à \$5,807,596, ou \$1.84, en 1961.

Ces chiffres n'incluent pas les résultats des activités de la compagnie de construction de Toronto dont Gunnar a fait l'acquisition au début de l'année.

Cependant, le rapport financier de McNamara a été publié en même temps que celui de Gunnar. C'est ainsi que la compagnie a enregistré des profits nets de \$1,289,369 en 1962, comparativement à \$1,110,408 pour l'année précédente.

Nouvelles minières

Les profits nets de Dickinson Mines Ltd., un producteur d'or de la région de Red Lake dans le nord-ouest de l'Ontario, se sont élevés à \$1,133,877 ou 32 cts par action au cours de 1962, comparativement à \$703,447 ou 20 cts l'action en 1961. Cette hausse de revenus est principalement attribuable à une baisse de dépenses d'exploitation et d'exploration ainsi qu'à une augmentation des prix de l'or.

ViolaMac
ViolaMac Mines Ltd., une mine dans laquelle Dickinson Mines détient 49.9 p. cent des intérêts et qui détient en retour 13.3 p. cent des actions de Dickinson, a enregistré des profits nets de \$803,269 ou 22 cts l'action au cours de l'année 1962, comparativement à \$75,604 ou 2 cts en 1961.

Kam-Kotia Pocupine Mines
Kam-Kotia Pocupine Mines Ltd., un producteur de cuivre ayant ses installations près de Timmins en Ontario, et qui est possédée dans une proportion de 96.25 p. cent par ViolaMac, a réalisé des profits nets de \$862,225, au cours de sa première année complète d'activités en 1962.

À noter...

Le prix du sucre à Montréal était de \$15.15 les 100 livres en fin de semaine, soit un sommet inconnu depuis plusieurs décennies.

Causerie de M. D.M. Matheson de Dominion Tar & Chemical Co. Ltd

Voici certains extraits de la récente allocution prononcée par M. D. M. Matheson, directeur administratif des relations extérieures et industrielles, Dominion Tar & Chemical Co. Ltd., devant les membres de la régionale de Montréal du Financial Executives Institute.

Imaginez que bon nombre d'entre vous avez déjà entendu la devinette suivante. Néanmoins, je me permettrai de la répéter, parce que je crois qu'elle fait bien ressortir certains aspects de la situation actuelle.

Si un homme qui parle plusieurs langues est un polyglotte, et qu'un homme qui parle deux langues est bilingue, comment appelle-t-on un homme qui ne parle qu'une langue? La réponse: un Anglais.

Examen du problème

Lorsque l'on examine le problème qui existe au Canada en ce qui a trait au bilinguisme dans le monde des affaires, il faut se fonder sur certaines hypothèses. A tort ou à raison, je fonde mon raisonnement sur les hypothèses suivantes:

1) Deux groupes distincts — un groupe d'expression française — un groupe d'expression anglaise — ont passé l'un avec l'autre un acte authentique, l'acte de l'Amérique du Nord Britannique, dans lequel il a été convenu que les affaires du pays sont de nature bilingue;

2) en affaires, il existe deux langues différentes: la langue du métier et la langue officielle.

C'est en partant de ces principes que nous établissons notre ligne de conduite, et c'est de ces principes que nous nous inspirons dans son application.

Notre entreprise est d'envergure nationale, en ceci qu'elle possède quelque 200 établissements, répartis à travers le Canada, dans chaque province sauf l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. On pourrait peut-être même dire que notre entreprise est d'envergure internationale, puisqu'elle possède des établissements au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. La situation de notre entreprise est si située à Montréal, dans le Québec, mais cela ne constitue pas une raison pour que notre langue officielle soit le français. La langue officielle de notre entreprise est l'anglais. Cependant, parce que nous faisons affaire avec le milieu commercial d'expression française, et avec les gouvernements municipaux et provinciaux, il est nécessaire que notre personnel, au siège social, soit bilingue.

La direction d'une entreprise a la responsabilité de s'assurer que l'entreprise fonctionne avec ses employés. Si ses employés sont de langue française, le bon sens même exige qu'elle communique avec eux dans la langue qu'ils comprennent le mieux. Mais lorsque les membres de la direction ne parlent pas la langue officielle, le problème des communications industrielles n'est pas moins complexe, aussi la direction des entreprises s'efforce-t-elle de se perfectionner dans ce domaine en adoptant divers programmes de formation, car elle sait que c'est un excellent moyen d'améliorer le rendement général.

Aux établissements industriels et aux bureaux de vente, il n'est que logique que la langue du métier, ou langue de tous les jours, soit celle des employés de l'endroit ou du milieu avec qui on fait affaire. Nous n'envoyons pas, à Chicomini par exemple, un représentant qui ne parle que l'anglais pour vendre nos produits de toitures. Cela est le bon sens même, et il ne saurait en être autrement.

La même situation existe en Suisse, où une entreprise dont la langue officielle est le français, emploie la langue italienne dans son établissement qui est situé dans le quartier italien. Il est intéressant d'observer que la langue officielle d'une entreprise peut n'avoir aucun rapport avec celle du pays où est situé son siège social. Ainsi, l'entreprise entreprise Phillips, dont le siège social est situé aux Pays-Bas, et la ligne aérienne scandinave, ont toutes deux adopté l'anglais comme langue officielle.

Nous avons pris des dispositions pour mettre en application un programme visant à rendre bilingues les membres de notre équipe de direction, et nous nous efforçons d'implanter l'usage de la langue du métier appropriée partout où la chose est possible. Nous ne pourrions atteindre le but visé en quelques semaines ou quelques mois; nous croyons, cependant, que nous aurons fait des progrès considérables d'ici cinq ou dix ans.

Voici de quelle façon nous nous y prenons pour mettre notre programme en application.

1) Lorsque nous engageons de nouveaux employés, nous choisissons à dessein ceux qui sont d'expression française.

2) Notre programme de recrutement universitaire a été conçu de façon à nous assurer un minimum de 35 pour cent de candidats d'expression française. Nous cherchons même à dépasser ce pourcentage afin de remédier au déséquilibre actuel, mais le nombre limité de diplômés et la très forte demande rendent cette tâche difficile.

3) Nous avons institué un programme d'enseignement dans les langues, dont je parlerai maintenant plus à fond.

Programme d'enseignement

Ce programme étant unique en son genre et, à notre avis, très prometteur, j'aimerais vous expliquer comment il a

commencé et vous dire ce que nous nous proposons de faire à cet égard au cours des années à venir.

Le tout a débuté dans des circonstances bien particulières. L'un de nos établissements du Québec s'était vu offrir un prix de sécurité et notre président, sans penser à ce qu'il attendait, accepta de faire la présentation d'usage. Il arriva qu'il était le seul parmi les personnalités présentes à parler en anglais à un auditoire d'expression française. Il jura — un peu tard — que la chose ne se produirait plus, et s'employa à trouver une méthode efficace pour apprendre le français.

Il nous fit part de l'objectif qu'il s'était fixé pour lui et pour nous, et nous engagea à nous mettre résolument à la tâche. Il ne pouvait être question de suivre des cours ordinaires dans les écoles ou les universités.

Il fallait trouver quelque méthode nouvelle et dynamique, mais comment allions-nous faire pour faire un choix judicieux parmi ceux qui nous offraient leurs services dans ce domaine? Ayant entendu parler d'une nouvelle méthode française, nous nous renseignâmes auprès de l'université de Montréal, puis nous envoyâmes l'un de nos employés en France s'enquérir de ses avantages. La méthode en question était connue en Europe. Elle avait été mise au point durant la guerre pour enseigner le français aux officiers américains et anglais. Elle avait été perfectionnée depuis. Elle repose sur un principe très simple — celui de l'aptitude de l'enfant à apprendre sa langue maternelle avant même de savoir lire ou écrire. Elle fait usage des sens de la vue et de l'ouïe — "Les Voix et Images".

Pour toutes fins pratiques, cette méthode ne peut être employée qu'à l'aide d'illustrations, et il s'agit d'une méthode de visionnement et d'écoute audio-linguistique. Il faut apprendre soit de cette façon, soit en faisant appel à la traduction, ce qui ne donne pas les mêmes résultats. Les illustrations donnent un sens à ce que l'on apprend; sans les illustrations, il faut traduire le mot que l'élève apprend, pour qu'il sache exactement ce qu'il apprend. L'emploi des illustrations est la raison pour laquelle la méthode de Saint-Cloud permet d'apprendre plus vite, et cela obvie à la monotonie des exercices audiolingues.

Le laboratoire des langues est du type audio-lingual, mais il ne sert qu'à compléter l'apprentissage et à étendre l'enseignement au delà des illustrations.

La méthode officielle exige huit semaines de travail très poussé, à raison de sept heures par jour. L'élève apprend à l'aide d'une visionnement et d'une voix enregistrée, sous la direction d'un instructeur. Elle comporte également l'usage d'un laboratoire des langues, qui fait entendre certains mots que l'élève répète, après quoi l'élève fait jouer le ruban pour s'entendre lui-même. Cette méthode jusqu'à ce qu'on puisse prononcer les mots correctement.

Cette méthode ayant créé une impression favorable, nous décidâmes d'instituer une classe expérimentale au Canada. Nous fîmes venir un instructeur de France, pour ensuite louer un laboratoire et des locaux près de l'université de Montréal.

A la suite de cette expérience, nous commençâmes à établir un programme. Toutefois, faute de temps, nous ne pouvions demander à nos employés de s'abstenir de leur travail pendant deux mois à la fois; par conséquent, nous avons divisé notre personnel en plusieurs classes expérimentales.

1) Deux classes composées de membres de l'équipe de direction assistent à deux séances de deux heures chaque semaine;

2) Il y a une classe pour les élèves avancés, quatre heures par semaine;

3) Il y a deux cours dans l'un de nos établissements, cinq jours par semaine, trois heures par jour.

Nous avons constaté qu'il était essentiel que le niveau des études soit le même pour tous les élèves, dans chaque classe.

Nous avons chargé une institutrice permanente, à qui l'instructeur que nous avons fait venir de France donne présentement une formation très complète. Nous croyons qu'elle sera en mesure d'entrer en fonctions vers le 1er juillet.

Bel exemple

En ce qui concerne l'avenir, nous nous proposons de faire bénéficier de ce programme tous nos établissements du Québec. Nous avons l'intention de faire suivre un cours intensif de deux mois à tous les diplômés universitaires d'expression anglaise que nous engagerons, dès leur entrée chez nous. En temps et lieu, nous espérons pouvoir placer nos employés de langue anglaise dans des établissements du Québec durant et nos employés de langue française dans des établissements situés ailleurs au Canada, pour en arriver à un système permanent de permutation.

Nous sommes encouragés par le fait qu'un certain nombre d'universités du Québec sont sur le point d'adopter notre méthode. Nombreux sont ceux qui nous ont fait part de l'intérêt qu'ils portent à cette innovation. Nous avons reçu des demandes de renseignements de représentants de l'industrie, des universités et des gouvernements.



La vignette ci-dessus a été prise à l'occasion de l'inauguration officielle d'une succursale aux Trois-Rivières par la maison de valeurs de Placements Plessis Inc. On remarque de gauche à droite MM. Robert Loranger, président de la Chambre de commerce de T.-R., l'abbé Dollard Duval, J.J. Caron, gérant de l'Union régionale des Caisses Populaires, Raymond Camus, président des Placements Plessis Inc., le chanoine C.H. Lapointe, Lucien Chevrete, vice-président des Placements Plessis Inc., et Paul Julien représentant de la même firme.

L'homme d'affaires Marché des oeufs et des volailles canadien de l'année

Ce fut le président du C.P. Airlines

WINNIPEG — M. Grant McConachie, président de Canadian Pacific Airlines, vient d'être nommé l'homme d'affaires canadien de l'année par l'Association internationale des directeurs de débouchés et ventes, société qui compte 30,000 membres et dont le siège social est à New-York.

C'est le vice-président canadien de cette association à caractère mondial, M. J.R. Shore, de Winnipeg, qui a annoncé cette nouvelle. L'Association des directeurs de services de débouchés et ventes a des filiales dans 28 pays et elle compte plus de 1,500 membres au Canada.

Le trophée qui symbolise l'honneur dont M. McConachie vient d'être l'objet lui sera remis le 20 mai, lors du congrès international des directeurs de services de ventes, qui aura lieu à Philadelphie. Ce congrès réunira des hôtes aussi distingués que M. Dwight D. Eisenhower, ex-président des Etats-Unis et Eric Johnston, président de la Motion Picture Association of America.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 St-Basile, Crémazie, Montréal.

POMMES: Québec, McIntosh et Cortland, belles, 2.00-2.25, quelques-unes 2.50, à cuire 1.00-1.25 le minot.

ASPERGES: premiers arrivages, 26-28c la lb.

CAROTTES: 2.00 les 50 lb.

ÉCHALOTTES: 4.00 les 100 paquets.

LAITUE: de couches 2.50-2.75 le caquet de 2 doz. Boston 3.50 le caquet.

NAVETS: No 1, 4.00-4.25, No 2, 2.00-2.25 les 50 lb.

OIGNONS: petits oignons du printemps 45-50c la doz de pots.

POMMES DE TERRE: 1.40-1.45 les 75 lbs; 95-11c les 50 lbs.

BOIREAUX: 1.25, petits 75c la doz.

RADIS: 60-70c la doz de pots.

RHUBARBE: 35-45c la doz.

PLANTS DE FLEURS: 90-1.00 la boîte.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Ceufs: prix de gros aux caquets de bois: extra-gros 42 à 42 1/2; A-gros 40 à 40 1/2; A-moyen 35 à 36; A-petits 32; B 34; C 30.

Fromage: livré à Montréal, en gros, arrivages courants, en caquets, québécois blanc 34 1/2; coloré 35.

Pommes de terre: Québec \$1.35 à \$1.40 les 75 livres; 90 à \$1 les 50 livres; Nouveau-Brunswick \$1.75 à \$1.85 les 75 livres; \$1.05 à \$1.10 les 50 livres; 26 à 27 les 10 lb.; Île-du-Prince-Édouard \$2.05 à \$2.25 les 75 livres; \$1.50 les 50 livres; 36 à 38 les 10 lb.; Floride nouvelle blanches \$4 à \$4.85 les 100 livres; Californie nouvelle blanches \$5.50 les 100 livres.

Si nos écoles suivaient cet exemple et adaptait leurs programmes de façon à enseigner les deux langues, l'initiative serait évidemment couronnée de succès.

Avant de terminer, j'aimerais signaler qu'il n'existe pas de moyen facile d'apprendre le français; toutefois, la méthode dont je vous ai parlé permet d'y arriver plus rapidement et s'est avérée particulièrement efficace. Cette méthode doit être adaptée à nos besoins, et cela présente certains problèmes. L'expérience que nous avons acquise jusqu'à présent a été fructueuse, mais il nous reste beaucoup de choses à apprendre.

Néanmoins, je serai très heureux de faire part de nos constatations à toute entreprise ou organisme qui seraient intéressés.

Prix des oeufs

AUX PRODUCTEURS	Gr	A	Moy	Petits	Fee-Wee	B	C
St-Prix de Valois	37	30	38	9	36	33	33
Trois-Rivières	37	35	38	20	36	33	33
Victoriaville	38	36	33	30	36	33	33
AUX DÉTAILLANTS							
Montréal	48	48	44	30	—	—	—
	50	48	44	41	—	—	—
AUX CONSOMMATEURS							
Montréal	57	43	40	46	—	—	—
	61	59	52	49	—	—	—

Prix des oeufs sur place

Jeunes dindons	4 lb et plus moins de 12 lb 12 lb et moins de 20 20 lb et plus	24-25 26 —
Adultes dindons	moins de 20 lb 20 lb et plus	
Canards		26
Oies		

(Cours fourni par

Au cours de cette semaine : 17.763,230;
Au cours de la semaine dernière : 19.829,530;
Du début de l'année à ce jour : 335.404,100.

American Stock

Exchange

TOTAL DES VENTES : 1,350,000.

Cours fournis par

Hugh Mackay & Co. Olfre Der
J. Y. Bine 55

BERNARD GIGUERE2ième hypothèque

Renaud & Cie Ltee
Courtier en valeurs

— — —

Ouest, rue St-Jacques
ontreal — VI, 4-2886

queline Paradis, C.A.

Comptable agréé

VIAU & DORIN

VIAU & ROBIN

PO. 9-3871*

6, ave. Verdun, Verdun

reés

A. E. H. Knight, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Eastler, C.A.

File BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
C.A.

VI. 2-4691

PIMLICO

Candy Spots se réhabilite en gagnant le Preakness

BALTIMORE. — Le coursier Candy Spots, orgueil de l'Ouest américain, a repris sa place au premier rang des chevaux de 3 ans et ses propriétaires n'hésitent pas à prédire qu'il démontrera sa supériorité en gagnant la classique du Belmont Stakes, à la piste d'Aqueduct, le 8 juin. La classique de Belmont, qui est la troisième épreuve de la série de la Triple Couronne, sera d'une distance d'un mille et demi, soit cinq seizièmes de mille de plus que le Preakness que Candy Spots a gagné avec beaucoup de facilité samedi. "La distance ne pourra qu'accentuer notre supériorité", a déclaré Meshach Tenny, entraîneur de Candy Spots et partenaire de son propriétaire, Rex Ellsworth. Jimmy Conway, l'entraîneur de Chateaugay qui avait battu Candy Spots dans le Derby du Kentucky, n'avait aucune excuse à offrir pour sa défaite.

Chateaugay a terminé le Preakness en deuxième place. Le pur sang Never Bend est arrivé troisième.

Monté par le jockey Willie Shoemaker, Candy Spots, a transformé la course en déroute devant 33,263 spectateurs, terminant avec une avance de trois longueurs et demie sur Chateaugay et de quatre longueurs et demie sur Never Bend, le champion des courses de deux ans en 1962.

Ellsworth et Tenny ont l'intention de garder leur cheval dans l'Est afin de l'inscrire à la classique du Jersey Derby, à la piste de Garden State, le 30 mai.

Des huit chevaux qui ont pris part au Preakness samedi, il semble que trois seulement, Candy Spots, Chateaugay et

Never Bend, participent aux Belmont Stakes. Mais il est possible que la lutte entre Candy Spots et Chateaugay reprenne dans le Jersey Derby, pour une bourse de \$100,000.

La victoire de Candy Spots dans le Preakness était sa deuxième sur Never Bend, considéré comme son rival le plus sérieux jusqu'à l'arrivée en scène de Chateaugay au Derby du Kentucky, le 4 mai dernier.

L'entraîneur Tenny a exprimé l'avis que Candy Spots avait couru sa meilleure course de l'année dans le Preakness, en ajoutant que la meilleure performance de sa carrière fut sa victoire dans la classique Arlington-Washington Futurity, à Chicago, l'an

dernier. La même époque, Candy Spots n'avait que deux ans et la course avait été de sept huitièmes de mille. Son principal adversaire dans cette course avait été le même Never Bend qu'il a battu de façon décisive samedi.

Les entraîneurs de Chateaugay et de Never Bend n'ont pas trop d'espoir pour le Belmont Stakes. "Comment voulez-vous que nous battions le meilleur cheval", a demandé Jimmy Conway? Quand à Woody Stephens, entraîneur de Never Bend, il a déclaré: "Il semble évident que Conway et moi fumes chancenux dans le Derby de Louisville. Candy Spots m'a énormément impressionné samedi dernier. Il ne me reste plus qu'à entraîner Never Bend pour le Belmont."



PARIS. — Le joueur favori numéro deux du tournoi, Manuel Santana, a facilement défait le jeune Australien Owen Davidson hier au compte de 6-0, 6-4, 6-4 pour s'adjuger un poste aux matches de quarts de finale du tournoi international de France.

Les Australiens, en général ont connu une forte mauvaise journée. Pierre Darmon de France a vaincu l'Australien Alan Lana par 5-7, 7-5, 6-2, 6-4 et Bobby Wilson a pris la mesure de Bob Hewitt, un autre Australien au pointage de 6-1, 6-2, 6-4.

Judy Alvarez de Tampa, Flor., faisait équipe avec Judy Tegart d'Australie et s'est classée en seconde ronde du tournoi alors qu'elle avait battu l'équipe de Tary Fretz et Carol Newman d'Australie au pointage de 6-3, 6-2. Dans les doubles pour hommes, Roy Emerson et Manuel Santana ont vaincu Ron Fisher et Eric Drossart de Belgique au compte de 6-2, 6-2, 6-2.

Simples-Hommes (4ème ronde): J. C. Barclay (France) défait R. Barnes (Brésil) 6-4, 2-6, 6-3, 6-3;

P. Darmon (France) défait A. Lana (Australie) 5-7, 7-5, 6-2, 6-4;

M. Santana (Espagne) défait O. Davidson (Australie) 6-0, 6-4, 6-4;

R. Wilson (Angleterre) défait B. Hewitt (Australie) 6-1, 6-2 et 6-4.

Doubles-Hommes (3ème ronde): Emerson-Santana défait Drossart-Fisher 6-2, 6-2, 6-2;

Taylor-Woodcock déf. Dieppmann-Drysdale 7-5, 6-3, 7-5;

Mandarin-Pietrangeli déf. Fraser-Soriano 6-3, 3-6, 6-1, 6-4.

Doubles-Dames (2ème ronde): Ebbert-Smith déf. Cawthorn-Lloyd 6-3, 6-2;

Alvarez-Tegart déf. Newman-Fretz 6-3, 6-2;

Bassi-Gordigiani déf. Lehane-Turner 4-6, 6-2 et 6-4;

Haydon Jones-Schuurman déf. Rosser-Starkie 6-1, 6-1.

NEW-YORK. — Allen Fox de Los Angeles, Donald Dell de Bethesda et Eugene Scott ont été nommés comme représentants des États-Unis au sein de leur équipe de la Coupe Davis pour les rencontres du 13-14-15 juin prochains les opposant à l'Iran et au Tchécoslovaquie.

Le choix vient d'être annoncé par Harcourt-Smith, président du comité de sélection des joueurs américains de la Coupe Davis et Robert Kelleher, capitaine de l'équipe américaine. La raison de ce choix est simple, c'est que les joueurs tels que Chuck McKinley, Dennis Ralston et Charles Passarelli qui devront porter le fardeau plus lourd des compétitions à venir dans les rencontres suivantes sont encore aux études et ne peuvent pas laisser à cause des examens qui approchent.

Fox a 24 ans et est classé 4ème aux États-Unis; Dell, 25 ans et 7ème tandis que Scott est âgé de 26 ans et occupe le 8ème rang.

Ecole de tennis Montréal

Les premières séries de cours de groupes pour adultes débuteront lundi le 27 mai. Ces cours hebdomadaires seront donnés par Lucien Laverdure, instructeur-chef de l'école de tennis Montréal, au Parc LaFontaine, et par Maurice Gélina, premier assistant de Laverdure, au Manoir des Jeunes, à N.-D.-G.

Ces cours s'adressent aux débutants aussi bien qu'aux plus avancés, et consistent en six leçons de 2 heures chacune.

Pour renseignements supplémentaires: Lucien Laverdure, UN, 1-7258.

La deuxième assemblée générale en vue de la formation des cadres de la ligue de tennis "Maisonnette" sous la présidence de M. André Glen, sera tenue mardi, le 21 mai à 8h00 p.m., au chalet du club Papineau, situé à l'angle des rues Everett et Garnier.

Lors de la première assemblée, quelques clubs ont fait des demandes d'admission dans la ligue; toutefois si d'autres clubs sont intéressés à en faire autant, ils n'ont qu'à envoyer un représentant à l'occasion de la deuxième assemblée.

Une section juvénile pour filles a nouvellement été formée, et voici les noms des clubs qui en feront partie cet été: Saint-Laurent, Duvernay, Saint-Christophe, Saint-Pierre Claver et le N.-D.-G.

Un nouvel exécutif a été formé pour la prochaine saison, et se lit comme suit: Président: André Glen; vice-présidents: Jean-Louis Laverdure, Jean Chartrand; aviateurs: Jacques Fauvel, Pierre Cloutier; directeurs: J. E. Emond, Norman Busque; directrices: Hélène Leblanc, Marielle Bourgeois; publiciste: Jacques Bourgeois; secrétaire: Mme Suzanne Moore Brodeur.

M. André Glen souligne aussi le fait que son circuit de tennis célébrera cet été son 35e anniversaire de fondation. Afin de bien marquer cet événement un comité spécial sera formé à cet intention, et, dont la fonction principale sera la création d'un système dans les cadres des festivités.

Don Fairfield gagne l'omnium d'Oklahoma

OKLAHOMA CITY. — Don Fairfield en remportant un birdie hier au 18ème trou lors de sa ronde finale de l'omnium de golf d'Oklahoma a remporté les honneurs de ce tournoi dont l'enjeu était de \$35,000 par la marge d'un coup sur Julius Boros, avec une carte de 280, soit huit coups sous la normale.

A ce 18ème trou à normale de 5, Fairfield d'une main ferme a frappé sa balle qui est venue atterrir sur le vert à une trentaine de pieds du drapeau; il a ensuite fait sombrer sa balle droitement dans la coupe en deux coups précis.

Son premier coup roulé avait abouti à environ quatre pieds de la coupe, mais

d'une main sûre il la fit rouler dans la coupe au coup suivant. Cette victoire, la première en presque trois ans de compétition lui a valu la somme de \$5,300.

Le joueur de l'Illinois — 33 ans — a terminé le tournoi d'une façon énergique. A sa troisième ronde il est revenu au chalet avec une carte de 68, quatre coups sous la normale tandis qu'hier, malgré des coups menaçants et un vent violent il a enregistré une

ronde finale de 69 devant Boros par la marge d'un coup.

Une violente tempête de vent et de pluie a retardé le début du tournoi hier matin mais finalement Fairfield se mit en route comme s'il faisait un soleil radieux et se mit à jouer en champion, avec l'assurance d'un Nicklaus ou d'un Palmer.

Julius Boros, qui de tout le tournoi n'a connu que trois bogeys sur ce parcours de 7,050 verges à normale de 72, récolté la somme de \$3,400 pour son effort qui lui a valu la seconde place du tournoi.

Fairfield, qui samedi déclarait aux journalistes qu'il croyait qu'un total de 280 serait suffisant pour l'emporter a dit s'être servi d'un fer n° 6 au 18ème trou après son long coup de départ. "J'ai ressenti quelque peu la pression nerveuse de la fin du tournoi à mon premier essai de coup roulé, mais je n'ai pas manqué mon coup au deuxième. Je l'ai joué avec assurance comme si le tout n'avait été qu'un coup de pratique. Je crois qu'à l'avenir je continuerai de m'imaginer que ce n'est qu'une ronde de pratique continue."



L'art de se faire des amis au Parc Richelieu!

A CAUSE D'ÉPIDÉMIE

L'Amble rêvé n'a pas été couru à Richelieu

L'épidémie qui sévit chez les chevaux à la piste du parc Richelieu fut la cause de l'annulation, samedi soir, de l'Amble Invitation d'une valeur de \$5,000 auquel devaient participer six des meilleurs ambleurs du meeting.

Il ne restait plus en lice

que Irish Grattan, High Test et Whirlrod, et les autorités de la piste furent obligées de contremander la course en raison d'un règlement qui stipule qu'il faut quatre partants pour une épreuve. Raceaway, Starboard et Sir Wiston Pick étaient victimes de la

maladie.

L'Amble Invitation fut remplacé par une autre course pour ambleurs, avec une bourse de \$1,400.00. Sweet Harmony a remporté la victoire, battant Count Pick et Bay Township. Le vainqueur a rapporté \$66. pour deux au mutuel.

Cette année

Pas question de triple couronne

BALTIMORE. — Le favori Candy Spots a enlevé la seule tache à son record, sa défaite dans le Derby de Kentucky, en se montrant les honneurs du Preakness, d'un enjeu de \$130,000, à Pimlico samedi.

Pour sa part, Chateaugay, l'évainqueur du Kentucky il y a deux semaines, a devancé Never Bend et s'est assuré la deuxième place dans la 87e reprise de la fameuse classique du Maryland réservée aux chevaux de trois ans.

En somme, ce fut un renversement des rôles en comparaison du Derby, où Chateaugay avait triomphé devant Never Bend et Candy Spots lors du premier diadème de la triple couronne.

Au fait, Candy Spots, conduit par Willie Shoemaker, a justifié la confiance de la foule de 35,263 amateurs qui l'avaient établi favori à 3 contre 2. Never Bend était le deuxième choix des parieurs, suivi de Chateaugay.

De même que le propriétaire du vainqueur, Shoemaker, en était à sa première victoire dans le Preakness.

Il en résulte qu'il n'y aura pas de gagnant de la triple couronne cette année, exploit accompli par Citation en 1948. Il n'en reste pas moins que la troisième course complétant la série ne manquera pas d'intérêt avec sa bourse de plus de \$125,000, celle de Belmont à la piste Aqueduct, le 8 juin.

Candy Spots a réussi un temps de 1:36 1/5 minute, mais fut loin du record établi par Nashua en 1955, soit 1:34 3/5. Il n'en a pas moins récolté une bourse de \$127,500, portant son total à \$476,812 pendant sa carrière.

La course

Never Bend a pris les devants dès le départ, accompagné de Rural Retreat et suivi de Candy Spots tandis que Chateaugay demeurait en sixième place.

En somme, le jockey de Chateaugay a observé la même stratégie qu'au Derby, ne rejoignant les meneurs qu'au dernier tournant, mais Candy Spots n'a pas voulu coopérer cette fois-ci.

Never Bend et Rural Retreat ont continué de dominer mais, avec un peu moins d'un demi-mille à faire, Shoemaker a laissé Candy Spots aller à la poursuite de Never Bend au dernier tournant alors que Chateaugay commençait sa poussée.

Dans le dernier bout droit, Candy Spots a facilement devancé Never Bend cependant que Chateaugay se montrait le plus en plus menaçant. Toutefois Candy Spots était imbattable et, tandis que Chateaugay enlevait le deuxième rang à Never Bend, le vainqueur arrivait au fil d'arrivée avec une avance de 3 1/2 longueurs.

Chateaugay se méritait ainsi la deuxième bourse de \$30,000 alors que Never Bend devait se contenter de la troisième, un montant de \$15,000.

Lemon Twist, Sky Wonder, Rural Retreat, On My Honor et Country Squire ont fini dans l'ordre.

Après l'épreuve, Shoemaker s'est dit convaincu que Candy Spots était bien le meilleur cheval de trois ans au pays. Il a rappelé qu'il avait utilisé son œuf après avoir pris les devants parce que Candy Spots

Kansas City 9
Boston 7

DEUXIÈME JOUTE: Kansas City 050 040 000-8 13 1 Boston 200 130 010-7 12 0 Rakow, Fischer (5), Wyatt (8) et Bryan, Conley, Lamade (4) Early (3), Nichols (7), Radatz (9) et Nixon, Tillman (9) G-Packer (6-0) P-Conley (2-2) Circuits: Kansas City — Alusik (3), Charle (1), Hall (10) et Grano, Croulitz: Boston — Schilling (4), Gelger (1)

Chicago 4
Baltimore 3

DEUXIÈME JOUTE: Chicago 000 300 000-1 4 11 0 Baltimore 001 010 001-0 3 0 0 Herbert, Broanan (9) et Carreon, Martin (10); McCormick, Stock (4), Miller (6), McNally (8), G-Brosnan (1-1) P-Stone (0-3) Stone (10), Hall (10) et Grano, Croulitz: Chicago — Hansen (3), Carreon (1) Baltimore — Orsino (2 4)

New-York 10
Los Angeles 4

DEUXIÈME JOUTE: New York 000 040 000-4 7 2 Los Angeles 030 000 200-10 11 0 Belinsky, Turley (3), Moran (5), Spring (7), Navarro (7) et Rodgers, Terry et Howard G-Terry (4-4) P-Belinsky (1-7) Circuits: Los Angeles — Wagner (11) New York — Boyer (5)

Vitesse folle mais légale

INDIANAPOLIS. — A.J. Foyt de Houston, Texas, gagnant de la course de 500 milles d'Indianapolis en 1961, s'est qualifié pour la classique de cette année, dimanche, en faisant quatre fois le tour de la piste à une vitesse moyenne de 150,615 milles à l'heure. Des rafales de vent, qui ont atteint parfois la vélocité

de 31 milles à l'heure, ont causé des ennuis aux conducteurs, dont trois seulement, au nombre desquels Foyt, réussirent à terminer l'épreuve de 10 milles pendant les 90 premières minutes des essais de qualification. L'exploit de Foyt lui vaudra de partir en huitième position parmi les 33 concurrents de la grande classi-

que, le 30 mai prochain. C'est Parnelli Jones de Torrance, Californie, qui s'est mérité la première position de départ grâce à une vitesse de qualification de 151,153 milles à l'heure, samedi.

ADENAU, Allemagne. — Des voitures italiennes de marque Ferrari ont tout balayé sur leur passage dans l'épreuve d'endurance de 1,000 kilomètres de la piste de Nuerburg dimanche, accaparant les premières, deuxième et troisième places. La Ferrari gagnante était pilotée par l'Anglais John Surtees et le Belge Willy Mairesse, celle de deuxième place par les Français Pierre Noblet et Jean Guichet et celle de troisième place par les Italiens Umberto Maglioli et Carlo Abata. La voiture de Surtees et Mairesse a fait les 1,000 kilomètres en 7 heures, 32 minutes et 18 secondes, la vitesse moyenne étant de 82,7 milles à l'heure.

Le fameux Ernie Davis est mort!

PHILADELPHIE (AP). — L'éclat de la gloire sportive peut parfois aveugler un jeune athlète. Certains la recherchent, d'autres la fuient et il y en a qu'elle remplit d'angoisse. Mais je n'ai connu personne d'aussi heureux dans ses brefs moments de triomphe qu'Ernie Davis. Nommé à l'équipe de football collégiale toutes-étoiles des États-Unis, il fut le premier Noir à mériter le trophée Heisman. À la fin de la saison 1961, sa réputation était tellement répandue que le président Kennedy demanda le privilège de lui serrer la main. Les gérants des équipes professionnelles le talonnaient, à cette époque, armés de contrats de \$40,000. Mais ne se laissant pas enfler la tête, "sachant, disait-il, que ce qui m'arrive aujourd'hui ne m'arrivera qu'une fois", au lendemain du triomphe de son équipe dans le Liberty Bowl, en 1961, quelqu'un écrivit: "Nimpo qui peut naître malchanceux. Il y en a qui naissent riches. Peu nombreux sont ceux qui naissent avec des dons exceptionnels. Mais pour ceux dont la jeunesse fut consacrée au football, le plus grand homme du jour ne peut être personne d'autre qu'Ernie Davis."

Point de vue étroit, dirait-on, mais point de vue qui paraît sans nul doute Davis lui-même. Samedi matin, Davis mourait à Cleveland. Les bons voyages ne sont pas les plus longs.

Il conserve sa couronne

SYDNEY, N.-E. — Les Sprague, d'Amherst, a conservé son titre canadien des boxeurs poids mi-moyen junior, samedi, en enregistrant une décision partagée de 12 rounds sur Tyrone Gardiner, de Sydney River.

Même s'il a subi une coupure au-dessus d'un oeil au 10e round Sprague a pu contenir l'ardeur de l'élève et une partie de la pension. Il reste aux candidats à déboursier \$25, pour le reste de la pension et l'inscription.

Pour le camp-école du lac Quenouille (soit pour la région de Montréal), il faut faire diligence pour s'y inscrire: car on n'y acceptera que 50 élèves, pour la première année. Pour obtenir d'autres renseignements et des formulaires d'inscription, s'adresser au: Service de sécurité aquatique, 2170 ouest, boul. Dorchester, Montréal 25.

En vue de ce camp-école de la Croix-Rouge, d'importants travaux sont à effectuer au "P'tit Bonheur" du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, au lac Quenouille, près de Sainte-Agathe.

Au camp-école des Trois-Saumons, les cours se donneront du 18 au 28 juin, tandis qu'au camp-école du lac Quenouille, ils auront lieu du 15 au 25 juin prochain.

Les municipalités, les organismes de loisirs, les camps de vacances, qui désirent mettre sur pied un programme de sécurité aquatique, pour leurs plages ou leurs piscines, se doivent de posséder des instructeurs qualifiés et, à cette fin, ils se doivent aussi d'intéresser les jeunes à suivre les cours offerts par la Croix-Rouge.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans, posséder des qualités de chef et



Pedro Rodriguez, le Mexicain qui s'est acquis une réputation internationale comme conducteur d'autos sport, sera au volant d'une Ferrari dans la course "Player's 200" à Mosport, le 1er juin.

SÉCURITÉ AQUATIQUE

La Croix-Rouge aide à la formation d'instructeurs

La Croix-Rouge a récemment décidé d'ouvrir une 2e école en sécurité aquatique et, cette fois, pour la région de Montréal. D'autre part, elle maintient en opération son premier camp-école, soit celui du lac des Trois-Saumons, dans le comté de l'Islet, à l'intention de la région de Québec.

Cette heureuse décision a été prise afin de permettre aux candidats demeurant loin des grands centres de suivre plus facilement les cours d'instructeurs en sécurité aquatique. Or, pour son école de la région de Montréal, il importe de souligner le fait que la Croix-Rouge a choisi comme emplacement, l'Auberge "Le P'tit Bonheur" du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, au lac Quenouille, près de Sainte-Agathe.

Au camp-école des Trois-Saumons, les cours se donneront du 18 au 28 juin, tandis qu'au camp-école du lac Quenouille, ils auront lieu du 15 au 25 juin prochain.

Les municipalités, les organismes de loisirs, les camps de vacances, qui désirent mettre sur pied un programme de sécurité aquatique, pour leurs plages ou leurs piscines, se doivent de posséder des instructeurs qualifiés et, à cette fin, ils se doivent aussi d'intéresser les jeunes à suivre les cours offerts par la Croix-Rouge.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans, posséder des qualités de chef et



BASEBALL

SAMEDI

Ligue Américaine: Minnesota 8 Cleveland 1 Detroit 6-5 Washington 3-7 Baltimore 2 Chicago 1 Kansas City 4 Boston (plu) Los Angeles 6 New York (plu)

Ligue Nationale: New York 4 San Francisco 9 Milwaukee 10 Chicago 6 Houston 3 Philadelphia 2 Kansas City 3-9 Boston 7-7 Cincinnati 9 St-Louis 7

HIER: Ligue Américaine: Los Angeles 4-3 Baltimore 4-3 Houston 3-10 Cleveland 6-8 Minnesota 4-7 Cincinnati 6-4 Detroit 5 Washington 1

Ligue Nationale: Milwaukee 3-5 Chicago 3-3 Philadelphia 3-5 St-Louis 6-8 New York 9 Los Angeles 6 Cincinnati 10 St-Louis 6 Pittsburgh 3 Houston 0

AU JOUR D'UI

Ligue Américaine: Minnesota 4 Boston (soir) Los Angeles 4 Cleveland (soir) Chicago 4 Washington (soir) Detroit 4 Baltimore (soir) Kansas City 3-9 Boston 7-7

Ligue Nationale: Milwaukee 3-5 Chicago 3-3 Philadelphia 3-5 St-Louis 6-8 New York 9 Los Angeles 6 Cincinnati 10 St-Louis 6 Pittsburgh 3 Houston 0

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

San Francisco	G	P	Moy. Diff.
San Francisco	22	13	590
Los Angeles	18	16	543
Chicago	18	16	529
St-Louis	19	17	568
Pittsburgh	16	16	500
Philadelphia	17	17	465
Milwaukee	18	19	472
Cincinnati	15	17	469
New York	15	20	429
Houston	13	20	417

LIGUE AMERICAINE

Boston	G	P	Moy. Diff.
Boston	19	13	504
Chicago	21	15	583
Baltimore	21	15	583
New York	18	19	561
Kansas City	20	15	571
Cleveland	15	14	464
Los Angeles	18	22	450
Detroit	14	20	412
Minnesota	14	21	408
Washington	14	24	368

Minneapolis 7

Cleveland 6

DEUXIÈME JOUTE: Minneapolis 011 190 202-7 8 9 Cleveland 010 300 020-6 6 0 Boland, Dalley Moore (7); Roggenburg (9), Sullivan (9) et Battey, Ratliff (6); Grant, Lamm (8) et Romano. G-Moore (1-1) P-Latman (1-1) Circuits: Minneapolis — Allen (2), L. Green (3) Cleveland — Adcock (2 4)

Milwaukee 8
Chicago 2

DEUXIÈME JOUTE: Milwaukee 030 032 000-8 10 1 Chicago 000 010 100-2 11 1 Spahn et Crandall; Koonce, Brewer (1), Schulte (3), Toth (6), Eiston (8) et Schaffer. G-Spahn (6-2) P-Koonce (1-2) Circuits: Milwaukee — Mathews (6) Chicago — Schaffer (2)

San Francisco 6
Philadelphia 5

DEUXIÈME JOUTE: Philadelphia 030 001 001-5 11 2 San Francisco 100 040 001-6 2 2 Brooker, Kilgus (7), Duren (9) et Dalmayre, Marichal, Perry (3) Pierce (8) et Romano. G-Bolin (2-0) P-Duren (1-1) Circuits: Philadelphia — Sierers (1), Dalmayre (3) San Francisco — Bailey (7), P. Alou (8)

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remplacements gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST 527-3641 A L'EST 5529, rue Papineau

6320, Chemin Upper Lachine Montréal 25 Montréal 34, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

JEAN GAGNON & CIE LITEE

CORPORATION D'ASSURANCE

Établie en 1929

278 ouest, rue Saint-Jacques Montréal

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

BREVETS D'INVENTION en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2190, rue DUMOND MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à multiplier, à soustraire, à

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Que va-t-on faire de Whitey Bimstein ?

Tous les amateurs de boxe de la métropole s'apprêtent jeudi prochain à envahir le Centre Paul Sauvé pour voir à l'oeuvre deux poids lourds s'affronter, Robert Cléroux, l'idole de Chomedey et Zora Folley, l'homme qui insulta notre orgueil national l'an dernier en se moquant de Cléroux à San Francisco. Tous seront là pour offrir à Cléroux le support moral de leur encouragement vocal. Qui l'emportera? c'est là le moindre de mes soucis. Une chose m'inquiète davantage dans tout cela: qu'est-ce qu'on fera de Whitey Bimstein en cas de victoire de Cléroux? Bimstein est l'homme chargé de dire à Cléroux de quelle façon s'y prendre pour annihiler Folley. Retournons un peu en arrière et rappelons-nous que ce même entraîneur, Bimstein, est l'entraîneur favori d'un certain Ingemar Johansson. Que par trois fois il fut dans le coin du Suédois qui affronta Floy Patterson. Rappelons-nous aussi le nombre de fois, récemment, que l'on a entendu dire que Johansson viendrait se battre au Canada, rappelons également maintenant que la nouvelle est presque officielle qu'il rencontrera le vainqueur du match Folley-Cléroux! et alors? que fera-t-on de Bimstein lorsque Cléroux et Johansson seront face à face... un arbitre?

Le problème s'aggrave...

Le problème de Whitey Bimstein, qu'il ne faudrait tout de même pas dramatiser, — il n'y a, après tout, rien de trop sérieux dans la boxe — n'est cependant pas le seul à nous causer certaines appréhensions. Il y a la venue même d'Ingemar à Montréal. Il a apparemment depuis quelque temps pris la détestable habitude, à propos de tout et de rien, de prendre la position horizontale, sous prétexte qu'il voit le monde sous un angle différent! deux fois il a fait le coup à Patterson et dernièrement encore, alors que le monde lui souriait, il a choisi de sourire aux étoiles pendant que Brian London, qui lui avait administré une chiquenaude, se demandait quelle fantaisie le prenait de lui faire perdre sa réputation de "casseurs d'œufs"! Heureusement que la cloche annonçant la fin du combat le sauva d'une autre mésaventure désastreuse. D'autres sons de cloche inquiétants se font entendre aussi depuis quelque temps. Ceux des médecins qui affirment que le Suédois devrait se retirer de la boxe. Après l'avoir examiné, ils ont déclaré que son cerveau n'en pourrait prendre davantage. Voyons ce que fera la Commission athlétique de Montréal à son arrivée ici, voyons ce qu'il adviendra de Johansson après un ou deux combats...

...et courent les rumeurs!

Hier c'était Glenn qui venait remplacer Jacques Plante dans les filets du Tricolore, aujourd'hui on prédit que se sera Gump Worsley. Hall est un excellent gardien de buts; Worsley en est un autre. Plante leur est supérieur à tous les points de vue, dans tous les domaines. Les records sont là pour le prouver. Une rumeur qu'il faudrait accréder ou éteindre au plus vite pour le bénéfice des joueurs concernés et des amateurs de hockey qui sont assez chatouillés quand on les tient dans l'ignorance. A ne pas oublier que ce sont eux les "cochons de payants" et qu'ils sont directement intéressés à savoir ce qu'on fera de leurs sous en définitive. Pas de clients dans l'enceinte du forum, pas de club, il va sans dire. Si on décapite l'équipe de ses étoiles, on chasse les clients du même coup. Faudrait peut-être en dire quelques mots à la presse pour qu'on puisse trouver le moyen de dorer la pilule quand le temps viendra d'annoncer des "changements pour le mieux" aux détenteurs de billets de saison. Des changements s'imposent, c'est sûr, mais qu'on prenne garde d'en faire de désastreux... les années 34-35-36 ne sont tellement pas loin où on pouvait facilement échanger une "passe" du forum contre une à .12c du théâtre St-Denis...

Résultats au Richelieu

SAMEDI			
PREMIERE JOUTE			
Marty's Last B	9.30	4.40	3.20
Van Bar	9.00	7.00	4.30
Gay Wanda	8.30	7.00	4.30
Temps: 2:18.2			
DEUXIEME JOUTE			
McKinney K. Key	11.00	6.20	4.40
Ridgewood Merit	9.30	2.90	2.00
Adios Todd	8.30	6.10	
Temps: 2:18.1			
Pari double: \$49.30			
TROISIEME JOUTE			
Adios Jay	9.50	2.70	2.50
Marg E. Hal	3.30	2.30	2.30
Dale Bar	2.30		
Temps: 2:12.3			
QUATRIEME JOUTE			
Twinkle Comet	4.70	3.00	2.70
Thelgers	5.40		
Kimberite	2.70		
Temps: 2:17.4			
CINQUIEME JOUTE			
Mountain Logan	8.80	3.30	2.70
Chesler Brown	3.20		
Temps: 2:14			
SIXIEME JOUTE			
Jerry Canuck	7.00	4.00	2.80
Indian Hanover	2.90	2.00	
Crescendo	2.50		
Temps: 2:17.1			
SEPTIEME JOUTE			
Colby Joe	3.30	3.20	2.50
Guy Abbey Jim	3.30	2.50	
Queen Ronald	2.50		
Temps: 2:14.3			
HUITIEME JOUTE			
Eternal Pick	3.70	2.90	2.30
Franchise	3.40	2.80	
Hai Volo	2.50		
Temps: 2:16.4			
NEUVIEME JOUTE			
Sweet Harmony	6.00	13.60	3.60
Count Pick	3.80	2.20	
Bay Township	2.30		
Temps: 2:18.3			
DIXIEME JOUTE			
High Patch	3.90	3.00	1.30
Floyd Bond	3.40		
Swing Harmony	2.80		
Temps: 2:15			
Exécuto: \$13.70			

Les Cubs ont raison des Braves 3-2

CHICAGO. (AP) — Les Cubs de Chicago ont comblé trois points à la première manche qui leur ont permis de vaincre les Braves de Milwaukee au compte de 3 à 2 dimanche, dans la première joute d'un programme double.

Dick Ellsworth a remporté sa cinquième victoire en sept joutes, mais il a perdu l'occasion d'un blanchissage à la huitième manche lorsque Henry Aaron a réussi son 13e coup de circuit de l'année, avec un home sur les buts.

MILWAUKEE. — Les Cubs ont vaincu les Braves de Milwaukee au compte de 3 à 2 dimanche, dans la première joute d'un programme double.

Dick Ellsworth a remporté sa cinquième victoire en sept joutes, mais il a perdu l'occasion d'un blanchissage à la huitième manche lorsque Henry Aaron a réussi son 13e coup de circuit de l'année, avec un home sur les buts.

MILWAUKEE. — Les Cubs ont vaincu les Braves de Milwaukee au compte de 3 à 2 dimanche, dans la première joute d'un programme double.

Dick Ellsworth a remporté sa cinquième victoire en sept joutes, mais il a perdu l'occasion d'un blanchissage à la huitième manche lorsque Henry Aaron a réussi son 13e coup de circuit de l'année, avec un home sur les buts.

MILWAUKEE. — Les Cubs ont vaincu les Braves de Milwaukee au compte de 3 à 2 dimanche, dans la première joute d'un programme double.

Dick Ellsworth a remporté sa cinquième victoire en sept joutes, mais il a perdu l'occasion d'un blanchissage à la huitième manche lorsque Henry Aaron a réussi son 13e coup de circuit de l'année, avec un home sur les buts.

MILWAUKEE. — Les Cubs ont vaincu les Braves de Milwaukee au compte de 3 à 2 dimanche, dans la première joute d'un programme double.

Les Giants sont blanchis par le vétéran McLish

SAN FRANCISCO — Cal McLish des Phillies de Philadelphie, un vétéran de 37 printemps, a blanchi les Giants de San Francisco hier dans la première joute d'un programme double par 3 à 0 en ne leur accordant que cinq maigres coups sûrs et leur faisant subir une deuxième défaite consécutive par blanchissage.

Le vétéran McLish s'est montré d'une efficacité vraiment remarquable alors qu'il a su protéger une avance de 2 points que lui avaient accordée ses coéquipiers à la première manche en vertu de coups de 2 buts de Taylor, Gonzalez et Don Demeter, aux dépens du lanceur

Jack Fisher. Fisher ne permit qu'un autre coup sûr à la sixième manche. McLish qui a sa dernière apparition au monticule avait défait les Dodgers de Los Angeles par 5 à 1 à ainsi enregistré sa deuxième victoire de la saison, contre autant de défaites. Fisher de son côté récolta une quatrième défaite en sept essais. Les Giants ont perdu samedi par un pointage humiliant de 4 à 0 aux mains des Mets de New-York.

PREMIERE JOUTE:

Philadelphie 300 000 001—3 5 0
San Francisco 000 000 000—0 3 2
McLish (9) Dairymple, Fisher, Duffalo (9) Larsen (9) et Halter.
G-McLish (2-2) P-Fisher (3-4)

Les Cards dégringolent

ST-LOUIS. — Les Reds de Cincinnati, conduits par Jerry Lynch et Frank Robinson, ont écrasé les Cardinals de St-Louis au compte de 10 à 6 dimanche. Lynch et Robinson ont fait entrer trois coups sûrs chacun. Les Reds ont frappé quatre coups sûrs de suite aux dépens du lanceur per-

Le baseball de samedi

LIGUE NATIONALE
Philadelphie 300 000 001—3 5 0
Houston 000 000 000—0 3 2
Green, Baldschun (7) et Dairymple, Oldis (7) Averill (9); Bruce, Johnson (9) et Bateman.
G-Johnson (2-6) P-Baldschun (3-3)

Milwaukee 001 000 000—10 14 1
Chicago 000 010 000—0 10 0
Shaw, Hendley (7) Raymond (8) et Crandall, Torre (7); Buhl, Brett (7) et McDaniel (7) Eaton (8) et Bertell.
G-Shaw (1-3) P-Buhl (2-4)

Milwaukee — H. Aaron (12) G-abrielson (3) Williams (3), Rodgers (1), Banks (7)
Pittsburgh 100 001 000—4 10 0
Los Angeles 140 100 000—6 10 1
Law, Haddix (2) Francis (5) Sizak (7) et Burgess; Drysdale et Roseboro.
G-Drysdale (4-4) P-Law (1-2)

New York 003 010 000—4 9 1
San Francisco 000 000 000—0 3 3
Willie et Coleman; Sanford, Duffalo (9) et Halter.
G-Willie (4-2) P-Sanford (6-3)

Cincinnati 501 000 100—2 9 15 0
St-Louis 000 010 110—0 7 15 1
Purkey, Henry (3) Worthington (8) Zappi (10) et Edwards; Sadek, Kl. Taylor (6) Bauta (8) Olive et McCarter, Oliver (7) et Reiser.
G-Worthington (1-1) P-Olive (0-2)

Circuit: St-Louis — Boyer (5)

LIGUE AMERICAINE
Minnesota 000 200 331—8 9 0
Cleveland 000 010 000—1 3 0
Kaas et Batley; McDowell, Lastman (8) Allen (9) et Romano.
G-Kaas (2-4) P-McDowell (3-3)

Circuit: Minnesota — Killabrew (3) Post (1)
Cleveland — Alvis (3)

Première joute: 000 000 120—6 11 1
Washington 000 030 000—3 7 1
Aguirre, Sturdivant (7) Fox (8) et Freeman; Outen, Kline (8) et Leppert, Landrith (8)
G-Fox (2-1) P-Kline (0-1)

Circuit: Washington — Leppert (5)
Deuxième joute: 000 030 020—3 7 1
Washington 100 042 000—7 9 0
Bunning, Sturdivant (1) Ryan (6) Foytack (7) et Triandou; Quirk, Brunsat (6) et Reiser.
G-Quirk (1-0) P-Sturdivant (1-1)

Circuit: Detroit — Osh (4) Wood (5) Covalito (4)
Washington — King (4)

Papp gagne
VIENNE. — Le champion Hongrois Laszlo Papp a facilement défait hier le poids moyen américain Randy Sandy aux points dans un combat de 10 rondes. Pour Papp, le seul boxeur professionnel de derrière le rideau de fer, cette victoire n'était qu'un tremplin pour l'aider à se mériter un combat de championnat avec le champion mondial Dinko Gerger, du Nigeria. Papp a mené le combat à sa guise de la première minute à la dernière. Champion des Jeux olympiques à trois reprises, Papp n'eut aucune difficulté à vaincre Sandy; à la quatrième ronde de il a envoyé l'Américain au blancher pour le compte de huit, d'une dure droite au coeur. Au son final de la cloche, Sandy avait peine à se tenir sur ses deux jambes.

Cleveland 6
Minnesota 4

Première joute: 000 020 002—4 9 2
Cleveland 000 500 010—6 11 0
Stigman, Daily (4), Sullivan (5), Pella (7) et Batley; Ramos, R. Allen (9) et Romano.
G-Ramos (2-1) P-Stigman (2-5)

Circuit: Minnesota — Vernilles (2), Hall (1)
Batley (5)

Pittsburgh 5
Houston 0

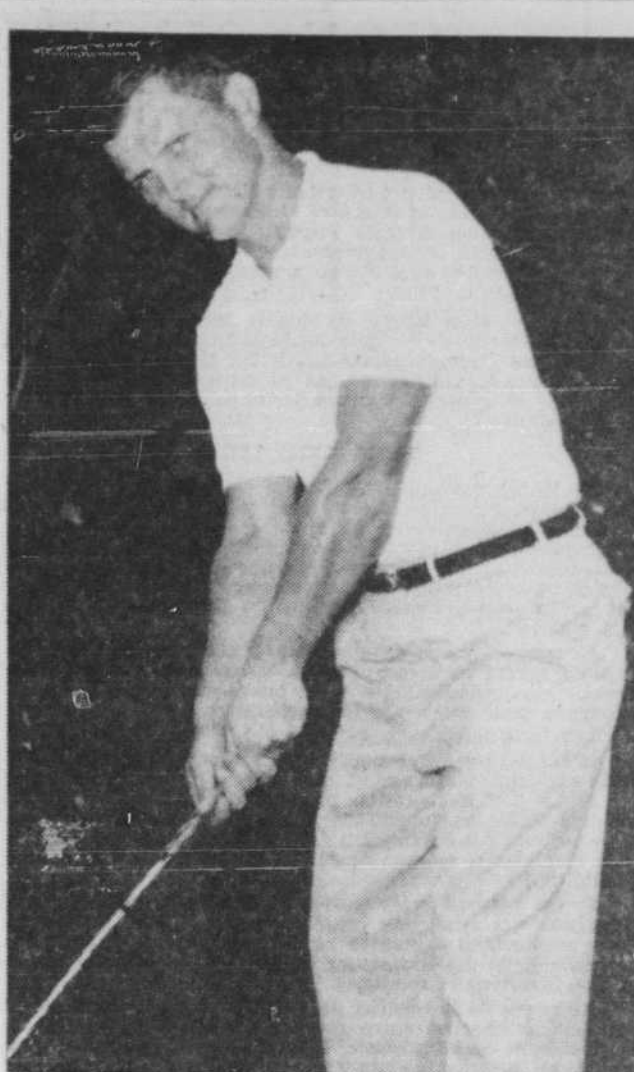
Première joute: 000 100 021—3 10 1
Houston 000 000 000—0 9 1
Friend et Burgess; Farrell, Mateman (8), Woodshook (8) et Bateman.
G-Friend (4-3) P-Farrell (4-4)

Circuit: Pittsburgh — Clendenon (3)

Une recrue fait gagner les Tigers
WASHINGTON. — La recrue Bill Faul des Tigers de Detroit a limité les Senators de Washington à trois coups sûrs dimanche, dans sa première joute dans les ligues majeures. Les Tigers ont gagné par 5 à 1.

Washington 000 001 001—5 11 1
Detroit 000 000 000—0 1 0
Faul et Freeman; Stenhouse, Coates (4), Duckworth (9) et Reiser.
G-Faul (1-0) P-Stenhouse (2-4)

Circuit: Detroit — Kalline (6)



JACKY CUPIT

Un des ex-champions de l'omnium de golf canadien qui y participera cette année encore dans l'espoir de vaincre les Ted Kroll, Art Wall et Doug Ford.

RICHELIEU

Neuf puissants ambassadeurs participeront ce soir à la troisième manche de l'ambée Grattan Bars. Les favoris seront: Jonairo, Key Pebble, Cagney Hanover et Jamie Herbert, qui ont visité le cercle des vainqueurs dans le cadre des tranches précédentes de ce "stake".

On verra également, dans cette "tranche de stake", les rapides Success Boy, R.S.M., Doug Johnston C., Meadow Blaze et Reine Richelieu.

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

Parcimonie de S. Koufax 2 coups sûrs seulement

LOS ANGELES. — Les Dodgers de Los Angeles ont poursuivi leur allure victorieuse hier et porté le nombre de leurs victoires consécutives à cinq alors que Sandy Koufax n'a accordé que deux coups sûrs aux Mets de New-York pour les vaincre au compte de 1 à 0 dans la première partie d'un programme double.

Ron Hunt et Roger Craig ont été les deux seuls joueurs des Mets à résoudre les offrandes de Koufax. Hunt a réussi ce qu'on pourrait appeler un coup chanceux lorsque sa balle frappée au champ intérieur fut poussée par le vent hors de la portée du joueur de champ droit. L'autre coup des Mets fut réussi par Craig lorsqu'il put enfin après 31 ap-

paritions au marbre cogner ce qui ressemblait à un coup sûr et dont il reçut le crédit de par la générosité du marqueur officiel. En effet Craig frappa une balle bondissante qui grâce à un mauvais bond échappa à l'arrêt-court pour lui permettre enfin de se glorifier d'avoir frappé en lieu sûr après 21 essais infructueux. Au cours de ses six dernières apparitions au monticule, Koufax n'a accordé que 3 points et 22 coups sûrs ce qui a fait baisser sa moyenne de points complets contre lui à 1.06 par partie.

PREMIERE JOUTE:
New York 000 000 000—0 2 1
Los Angeles 100 000 000—1 7 0
Craig et N. Sherry; Koufax et Roseboro.
G-Koufax (6-1) P-Craig (2-6)

Les Yankees humiliés

NEW-YORK. — Un coup de circuit de trois points par Albie Pearson et un autre de deux points par la recrue Bob Perry ont permis aux Angels de Los Angeles de remporter une victoire de 6 à 2 sur les Yankees de New-York dans la première joute d'un programme double dimanche. La victoire a mis fin à une série de quatre défaites consécutives des Angels.

Ken McBride a lancé toute la joute pour les Angels, limitant les Yankees à sept coups sûrs.

Pearson, qui est le plus jeune joueur des ligues majeures, a frappé un coup de circuit dans la partie inférieure du champ droit aux dépens de Whitey Ford à la troisième manche. Perry a réussi son exploit à la sixième, alors que Ford fut retiré du monticule.

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 000 010—2 7 0
McBride et Rodgers; Ford, Brid-

PREMIERE JOUTE:
Kansas City 300 002 000—3 9 2
Boston 001 020 100—7 12 0
Wickham, Segui (5), Thies (7) et Sullivan; Monbouquette et Tullman.
G-Monbouquette (4-6) P-Wickham (2-3)

Circuit: Boston — Malhotre (2) (6)

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 003 003 000—4 8 1
New York 010 0

Il faut intégrer tous les groupements d'éducateurs à un seul grand organisme

Par Jules LeBlanc

Pour que l'enseignement devienne une authentique profession, il faut que toutes les associations provinciales d'éducateurs soient intégrées à une seule grande association professionnelle. Le comité recommande alors la création d'une association professionnelle qui grouperait tous les éducateurs de la province et qui viserait à promouvoir et défendre les intérêts supérieurs de la profession enseignante.

Les participants ont accepté le principe du projet mais, pour ce qui est des modalités suggérées, ils les ont renvoyées pour étude à chacune des 12 associations provinciales directement intéressées à l'éducation qui sont membres de l'AEQ. Chacun de ces organismes étudiera la question des modalités au cours des prochains mois et le sujet sera de nouveau étudié par l'AEQ l'automne prochain.

LES ACTIVITES SYNDICALES

En abordant ce sujet épineux, l'AEQ signale que les éducateurs québécois de tous les niveaux et de tous les secteurs se sont unis au sein de diverses associations qui ont contribué à relever le niveau de la profession enseignante et à protéger la société contre les inaptitudes et les apprentis.

Toutefois, "pressées par les urgentes nécessités de la vie et préoccupées d'obtenir d'abord justice, les associations de professeurs ont œuvré sur l'immédiat utile et peu ont eu l'occasion, jusqu'à ce jour, de s'attaquer aux problèmes d'ordre strictement professionnel. C'est ainsi qu'après 20 ou 30 ans d'activités syndicales, on compte, sur le plan professionnel, plusieurs réalisations de caractère limité mais peu de réalisations de grande envergure attribuables à leurs initiatives."

Et elle poursuit: "Bref, si nous avons dans notre province de multiples associations d'éducateurs professionnels, nous n'avons pas encore une puissante association professionnelle d'éducateurs de carrière."

Par la suite, l'AEQ soutient: "Seule une profession enseignante fortement structurée et juridiquement reconnue pourra établir des normes de compétence."

tence qui permettront aux éducateurs d'être de vrais professionnels de l'enseignement et d'être reconnus comme tels. Laisser aux initiatives diverses associations le soin d'établir les grandes politiques de la profession, c'est risquer des pertes de temps considérables et peut-être compromettre en définitive les intérêts mêmes de l'ensemble."

"Tant et aussi longtemps que la profession enseignante ne pourra exercer de contrôle sur la qualité des services de ses membres, sur leur préparation, sur les tâches qui leur sont confiées, sur les législations qui les concernent, tant et aussi longtemps les éducateurs seront privés de la maîtrise véritable de leur destin."

TROIS FORMULES

Et l'AEQ continue: "A l'heure présente, une profession fragmentairement organisée ne peut convenablement servir ni la communauté qu'elle a pour tâche d'aider, ni ses propres membres qu'elle a pour fin de représenter. Nos associations particulières sont incapables d'élaborer des politiques à long terme pour l'ensemble de la profession enseignante, et pas une seule peut prétendre... parler au nom de la profession tout entière."

Le rapport énonce ensuite trois formules possibles et précise quels seront les objectifs et les tâches de la future grande association professionnelle. C'est toute cette partie qui a été retournée pour étude, par les participants.

Les trois formules possibles sont:

1) L'AEQ elle-même pourrait se renouveler de façon à devenir explicitement, en droit et en fait, cette association.

2) La CIC (Corporation provinciale des instituteurs), qui est déjà solidement organisée, pourrait se transformer de manière à devenir la Corporation des éducateurs de carrière (CEC). (Une commission spéciale de la CIC étudie présentement cette possibilité.)

3) On pourrait créer purement et simplement un nouvel organisme qui serait une confédération de toutes les associations provinciales existantes et qui s'appellerait l'Association professionnelle des éducateurs de carrière: c'est cette formule que favorisait le comité.

Au cours de la réunion de samedi les membres de l'AEQ devaient étudier un autre rapport qui concerne, celui-ci, la réorientation de l'organisme. En décembre dernier, celui-ci a décidé, en principe, d'élargir ses cadres: il s'agit maintenant de savoir comment et jusqu'à quel point l'AEQ doit-elle chercher à englober toutes les associations d'éducateurs de carrière qui existent ou doit-elle aller plus loin et accepter en son sein des corps sociaux intermédiaires indirectement intéressés à l'éducation et devenir, ainsi, une espèce de Conférence provinciale de l'éducation qui s'élèverait périodiquement? Cette étude a été reportée à plus tard.

A.E.Q.: "Le professeur n'accepte plus d'être bousculé au nom de l'économie"

"Jusqu'à preuve du contraire, l'éducateur peut comprendre les difficultés financières qui assaillent les administrateurs (scolaires) et il veut y voir clair, il veut des faits vérifiés. Il n'accepte plus d'être bousculé au nom de l'économie, sans voir s'il se le seul à faire les

"Aussi, la profession (enseignante) doit-elle revendiquer vigoureusement et patiemment le droit et le moyen de promouvoir le statut académique de ses membres." Jusqu'à maintenant, ces questions ont relevé directement et uniquement des autorités et des administrateurs scolaires: la profession, comme telle, n'a pu faire valoir son point de vue dans ce problème. Pourtant, "l'éducateur doit normalement avoir autant de maturité civique que l'administrateur."

Voilà ce qu'affirme l'Association d'éducation du Québec dans un document de 72 pages qui établit le statut professionnel des éducateurs québécois, document qui a été étudié et adopté en fin de semaine au cours d'une réunion générale des membres de l'organisme.

Sous-jacente à plusieurs passages de ce texte, on sent la présence de la querelle qui a suivi les directives du ministre Paul Gérin-Lajoie concer-

nant le nombre d'élèves par classe et le nombre de périodes d'enseignement à confier à un instituteur. De plus, une des sous-sections du rapport traite explicitement des normes.

Mesures quantitatives

"Vouloir absolument mesurer quantitativement le travail de l'enseignant, — par exemple en comptant le nombre d'heures passées en classe, — comme on mesure le travail d'un technicien ou d'un artisan, c'est vraiment ne rien comprendre aux exigences des tâches d'éducation, affirme l'AEQ.

"En cette matière, les enseignants admettent la nécessité des normes, mais ils veulent être consultés tant pour l'établissement de ces normes que sur leurs modalités d'application."

Et elle ajoute: "Il est nécessaire que des normes d'utilisation du personnel, des locaux et, en général, de tout l'investissement, soient formulées avec assez de précision pour que l'employeur puisse établir des budgets et planifier l'ensemble de l'organisation scolaire."

"De son côté, l'employé a besoin de savoir avec une suffisante précision à quoi il s'engage. En cette matière comme en matière de traitement, nous croyons essentielle la négociation vraiment libre entre l'employeur et l'employé. Les décisions ne sauraient être prises d'une façon unilatérale et imposées à l'autre partie contractante. Encore là, le dialogue est nécessaire."

De la même façon, réclamant que la promotion et la démission des maîtres soient soumises à "une évaluation basée sur des critères objectifs", l'AEQ soutient:

"L'enseignant ne peut accepter que les critères de promotion et de démission soient formulés et appliqués par l'employeur seul, dans le secret, à partir d'un "dossier" établi d'une façon unilatérale. Parce qu'il est adulte, l'enseignant n'accepte pas d'être traité comme un mineur, comme un écolier."

Un simple exécutant

An chapitre de la liberté académique, l'A.E.Q. affirme qu'il ne lui paraît pas facile de concilier les exigences de contrôle académique et l'initiative qui doit être laissée aux professeurs. "Mais il est indéniable que le désir de contrôler l'emporte souvent sur la liberté d'inventer des techniques pédagogiques particulières."

Notant que "cette tendance semble se généraliser dans les écoles publiques" et dénonçant le contrôle abusif, elle ajoute:

"On préfère souvent de l'impréparation et de l'incom-

L'A.E.Q. et le rapport Parent...

L'Association d'éducation du Québec se déclare "favorable aux structures d'ensemble" que la première tranche du rapport Parent recommande d'établir au Québec, c'est-à-dire un ministère de l'éducation qui ait juridiction sur tout le système d'enseignement et un Conseil supérieur de l'éducation qui soit consultatif.

Toutefois, l'A.E.Q. fait de "sérieuses restrictions" en ce qui concerne le mode de nomination des membres du conseil et la composition de ce dernier. Elle souligne que le mode de nomination suggéré ne tient pas assez compte des groupes intermédiaires et déclare que, pour être vraiment représentatif d'une société pluraliste, le conseil devrait comprendre non pas 16 mais 24 membres.

Une déclaration en ce sens a été adoptée à l'unanimité et presque sans discussion lors de l'assemblée générale de l'A.E.Q. qui a eu lieu samedi au collège St-Laurent. On sait que dans son mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, l'organisme avait réclamé l'établissement d'une règle d'Etat qui dirigerait tout l'enseignement, sur les plans administratif et académique; la décision à ce sujet avait été adoptée de justesse, après trois journées de discussion.

PRIORITE A LA LANGUE

En fin de semaine, le seul point qui a entraîné une discussion — d'ailleurs assez courte — concernait un amendement à la résolution. Par cet amendement, l'A.E.Q. demande que le président du Conseil supérieur de l'éducation soit de langue française (au lieu d'être catholique) et que le vice-président soit de langue anglaise (au lieu d'être protestant); elle demande également que les titulaires de ces deux postes soient élus par les membres du Conseil au lieu d'être nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

La deuxième partie de l'amendement a été acceptée sans discussion. Pour ce qui est de la première partie, cinq membres ont voté contre elle: ils acceptaient volontiers que le président et le vice-président du conseil soient désignés en fonction de leur langue plutôt qu'en fonction de leur religion mais, au nom de la démocratie, ils s'opposaient à ce qu'on détermine de façon rigide quelle devrait être la langue maternelle respective de chacun de ces deux dirigeants du conseil.

Une autre résolution invite le conseil d'administration de l'A.E.Q. à étudier quels moyens on pourrait prendre pour permettre aux corps intermédiaires de désigner eux-mêmes, chacun dans leur sphère respective, les membres du conseil.

Si l'on exclut les professeurs de l'enseignement spécialisé, l'A.E.Q. est le premier organisme provincial directement intéressé à l'éducation à prendre officiellement position au sujet du rapport Parent.

A la suite de la réunion de samedi, il paraît acquis que, de façon générale, les diverses associations d'éducateurs de la province ne s'opposent pas aux deux principales recommandations du rapport Parent, du fait que le rapport a été rendu public il y a quatre semaines et qu'il est connu jusqu'ici, personne ne s'est élevé contre ces deux recommandations.

"SERIEUSES RESTRICTIONS"

Voici maintenant le texte intégral de la déclaration que l'A.E.Q. a adoptée samedi (sans l'amendement concernant les deux hauts dirigeants du Conseil supérieur de l'éducation):

"L'Association d'éducation du Québec se déclare favorable aux structures d'ensemble proposées dans le rapport Parent, mais fait de sérieuses restrictions quant à la composition du Conseil supérieur de l'éducation."

"L'A.E.Q. approuve l'établissement du Conseil supérieur (qui est) proposé, mais elle voit de sérieuses inconvénients au fait que la représentation démocratique ne soit pas assurée par le mode de nomination (qui est) proposé."

"A son avis, la nomination des membres dudit conseil par le lieutenant-gouverneur en conseil ne semble pas tenir assez compte de la désignation faite par les groupes intermédiaires."

"L'indépendance ou plutôt l'autonomie du conseil est nécessaire à l'efficacité de son travail. Cette indépendance pose d'autant moins de difficulté que le conseil n'est que consultatif."

Les clercs ne sont plus une "main d'oeuvre à bon marché"

Les frères éducateurs et les jeunes d'aujourd'hui, l'A.E.Q. souligne que, dans les manifestations de la vie religieuse du Québec, on décèle "l'existence de courants divers, des affrontements souvent bruyants, des optiques divergentes". Au sein de ces tentatives d'adaptation et de progrès, les enseignants chrétiens doivent jouer le rôle d'éclaireurs et adopter une attitude de responsables à l'endroit des valeurs spirituelles qui sont mises en question.

"Ils ont le devoir d'éviter autant d'être les panégyristes d'un cléricisme désuet que les partenaires d'aventures laïcisantes (au sens péjoratif du terme) ou quelques irresponsables tenteraient d'imposer des orientations néfastes aux valeurs religieuses."

Sauf pour le salaire, ont-ils expliqué, les conditions de travail des religieux enseignants et des instituteurs laïcs sont "presque identiques". Pour ce qui est du traitement, les religieux reçoivent généralement 75 p.c. du salaire minimal qui est accordé à un laïc; habituellement, ils reçoivent en outre tous les suppléments qui sont accordés aux laïcs.

Par contre, si l'on tient compte des résidences que les commissions scolaires construisent pour eux ou mettent à leur disposition — les cellules peuvent coûter, en moyenne, jusqu'à \$6,000 l'unité — et si l'on tient compte des exemptions d'impôts dont ils bénéficient, les religieux, en fait, coûtent aux commissions scolaires aussi cher et parfois même plus cher que les laïcs.

C'est pourquoi, des religieux eux-mêmes ont réclamé que, dans une phrase qui parlait des "corps religieux voués à l'éducation pour des motifs de charité", les cinq derniers mots soient rayés.

Pour la même raison, ils ont demandé un peu plus tard, la suppression des deux phrases suivantes: "Les religieux ne sauraient légitimement maintenir à la disposition des commissions scolaires une 'main d'oeuvre à bon marché'. Cela constitue une concurrence déloyale à l'endroit de leurs collègues, surtout là où les commissions scolaires peuvent raisonnablement payer leurs instituteurs."

"Ce n'est plus vrai", a simplement expliqué un congrégationniste.

Le poids de la lutte

Sur un autre plan, l'A.E.Q. signale que les religieux enseignants "n'ont pas été aux premières lignes du front dans la lutte pour un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Ce sont les syndiqués laïcs qui ont porté le gros poids de la lutte..."

Dans les conditions actuelles, il semble tout à fait contre-indiqué que les religieux retirent les bénéfices de la lutte syndicale sans y participer par un engagement de principe et de fait.

D'ailleurs, "ils veulent aujourd'hui affirmer leur solidarité avec la profession et ils ont commencé à le faire".

Et l'A.E.Q. poursuit: "Longtemps la prépondérance numérique des religieux, leur position de premiers occupants et leur compétence reconnue leur ont assuré une manière de suprématie assez peu discutée. Il est évident que les effectifs des religieux sont en baisse. Ils devront donc se rabattre sur la compétence de leurs sujets pour maintenir le prestige dont ils ont besoin."

Les postes de commandement qu'ils ont occupés, ils ne sauraient les garder maintenant sans faire individuellement la preuve de leur compétence, comme tout laïc.

De plus, "il serait injuste que la promotion soit accordée à un religieux parce qu'il est religieux au détriment de son collègue laïc... On ne voit pas sur quelle base autre que la compétence individuelle on pourrait fonder un jugement et une décision de promotion."

Face aux affrontements

Par la suite, soulignant que les enseignants laïcs ne doivent pas "transférer aux prêtres toute la responsabilité de l'éducation religieuse des jeunes" et invitait tous les enseignants chrétiens, clercs et laïcs, à réviser leur "bagage théologique", l'A.E.Q. déclare:

"Cette révision est parfois indispensable si les enseignants veulent réussir à présenter aux jeunes une image de la foi (qui soit) centrée sur l'essentiel et dépourvue de clichés hérités d'une période antérieure de la vie ecclésiale ou la bonne volonté dépassait de beaucoup le savoir théologique."

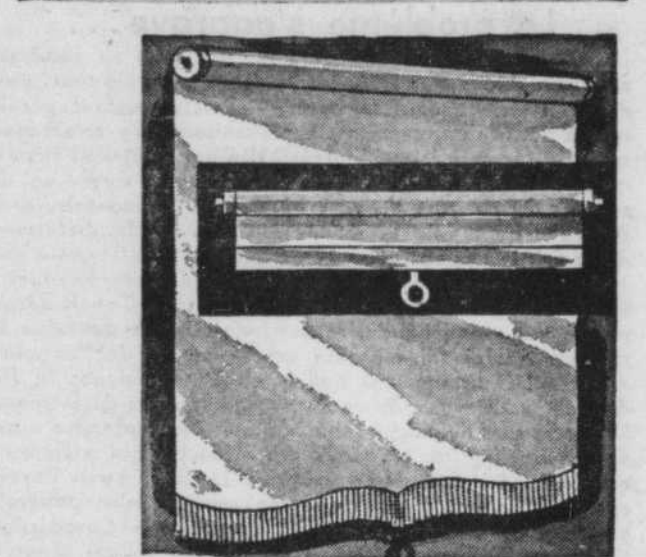
De plus, il est urgent que les enseignants chrétiens appuient leur activité ecclésiale en éducation sur une théologie et une spiritualité renouvelée qui les rendent aptes à répon-

dre aux besoins spirituels des jeunes d'aujourd'hui.

L'A.E.Q. souligne que, dans les manifestations de la vie religieuse du Québec, on décèle "l'existence de courants divers, des affrontements souvent bruyants, des optiques divergentes". Au sein de ces tentatives d'adaptation et de progrès, les enseignants chrétiens doivent jouer le rôle d'éclaireurs et adopter une attitude de responsables à l'endroit des valeurs spirituelles qui sont mises en question.

"Ils ont le devoir d'éviter autant d'être les panégyristes d'un cléricisme désuet que les partenaires d'aventures laïcisantes (au sens péjoratif du terme) ou quelques irresponsables tenteraient d'imposer des orientations néfastes aux valeurs religieuses."

Le nouveau Dupuis



stores "Softlite"

TOILE LAVABLE SEMI-OPAQUE. Avec frange dans blanc seulement. Sans frange (unis) en ivoire, sable, vert, blanc.

DIMENSIONS	UNIS	AVEC FRANGE
24 x 70	ch. 3.30	ch. 4.70
27 x 58	" 2.85	" 4.25
27 x 70	" 3.30	" 4.75
30 x 70	" 3.30	" 4.80
30 x 82	" 3.75	" 5.25
37 x 70	" 3.30	" 4.95
37 x 82	" 3.75	" 5.40
42 x 70	" 4.75	" 6.80
42 x 82	" 5.25	" 7.30
48 x 70	" 6.25	" 8.70
48 x 82	" 7.00	" 9.15
54 x 70	" 7.75	" 10.50
54 x 82	" 8.50	" 11.25

stores 100% plastique fini bosselé

plastique lavable semi-opaque — Blanc, ivoire, sable.

DIMENSIONS	UNIS	AVEC FRANGE
27 x 58	ch. 1.89	
27 x 70		
30 x 70	ch. 1.98	
36 x 70		
36 x 82	ch. 2.29	
42 x 70	ch. 2.69	
42 x 82	ch. 2.98	
48 x 70	ch. 3.98	
48 x 82	ch. 4.29	

stores plastique fini bosselé

A l'épreuve de la lumière, opaque, idéal pour chambre. Blanc seulement.

DIMENSIONS	UNIS	AVEC FRANGE
27 x 58	ch. 2.75	
27 x 70	ch. 3.25	
30 x 70	ch. 3.25	
36 x 70	ch. 3.25	
36 x 82	ch. 3.75	
42 x 70	ch. 4.75	
42 x 82	ch. 5.25	
48 x 70	ch. 6.25	
48 x 82	ch. 7.25	
54 x 70	ch. 7.75	
54 x 82	ch. 8.75	

stores "Exlite"

TOILE FINI PLASTIQUE LAVABLE. A l'épreuve de la lumière. Idéal pour chambre. Blanc en magasin. Pour les couleurs pastel, prix sur demande seulement.

DIMENSIONS	UNIS	AVEC FRANGE
24 x 70	ch. 4.55	ch. 5.90
27 x 58	" 4.10	" 5.50
27 x 70	" 4.55	" 5.95
30 x 70	" 4.55	" 6.05
36 x 70	" 5.00	" 6.50
37 x 82	" 4.55	" 6.15
37 x 82	" 5.00	" 6.60
42 x 70	" 5.50	" 7.55
42 x 82	" 6.45	" 8.45
48 x 70	" 7.10	" 9.60
48 x 82	" 8.65	" 11.10
54 x 70	" 8.60	" 11.40
54 x 82	" 10.10	" 12.90

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 140

SATISFACTION GARANTIE

OU ARGENT REMIS

Dupuis Revoce 865 EST.

RUE STE-CATHERINE MONTREAL

COMMUNIQUEZ VI. 2-6171 VI. 2-5151

AVIS DE DECES

ALMOND. — A Montréal, le 16 mai 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé, à la suite d'une longue maladie, le juge Gerald McPherson Almond, fils bien-aimé de Mme M.M. Almond et du défunt Ven. archidiacre, John M. Almond de Montréal, frère de Lloyd B. de Shigawake, Bonaventure, Co. Que. et John G. de Mt. Beaufrère de Mme Floyd B. Almond et Mme John G. Almond, oncle de Pierre, Marie et Ann (Mme R.C. Simpson) de Ancaster, Ontario, reposant chez D.A. Collins. Les funérailles auront lieu lundi le 20 mai. Le convoi funéraire partira du 5610 ouest, Sherbrooke, pour se rendre à l'église Mémoires Trinité, angle avenue Marlowe et Sherbrooke où le service sera célébré à 2 h. p.m. L'enterrement aura lieu mardi, le 21 au cimetière Mount. Herman de Québec. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Ville St-Michel

Terrains pour fin commerciale, industrielle et résidentielle. Superficie 280,000 p.c. à vendre en tout ou en partie, situé angle boul. St-Michel et Jarry. Toute offre sérieuse sera considérée.

Tél.: 721-0739

321-6494

INSTITUTEURS DEMANDES

Instituteurs demandés pour enseigner les classes de dixième et onzième année. Très bon salaire.

Ecrire à:

COMMISSION SCOLAIRE DE GRANDE RIVIERE

Grande-Rivière, Cte Gaspé, P.Q.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENTS CHAUFFÉS À LOUER

Futurs mariés et jeunes mariés.

LOYER GRATUIT

Mai et juin, si vous signez un bail d'un an 3 1/2 pièces chauffées, neuf, près centre d'achats Domine, CL. 9-0414 ou CL. 9-3983. 23-5-63

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Grand 3 pièces fermées, fenêtre panoramique, cave semi-fini. Cap. int. et taxe inclus: \$82, par mois. Particulier. 961 Massée. — Tél.: 581-4334. JNO

CHALET D'ÉTÉ

CONSTRUCTION de chalets à compter de \$900 et plus, réparation. — Pour renseignements, téléphoner à: 526-6285. JNO

CHAMBRE À LOUER

Jeune chambre dans maison privée pour jeune homme distingué. L.A. 1-4540, 2117 St-Germain, près Sherbrooke est. 21-5-63

CHALET STE DOROTHÉE

A louer ou à vendre, 3 pièces, 3 chambres, veranda, réfrigérateur, cuisinière électrique, plage et tennis privés, terrain 108 x 130, rue d'Arche, DU. 7-1858. 21-5-63

FEMMES DEMANDÉES

Perry! Si vous êtes secrétaire bilingue et si vous voulez miser sur un meilleur avenir, voyez sans plus tarder PERRY, bureau de secrétariat, naturellement. 1117 ouest, Ste-Catherine VI. 8-3592 21-5-63

LOGEMENT À LOUER

Site attrayant, 3 1/2 pièces, chauffé, 220, garage, grand parking, \$75, par mois. RL. 8-0644. 23-5-63

MAISON À VENDRE

OUTREMONT — Paroisse St-Germain, maison sur la cote de la Montagne, vue magnifique, peut être construite selon les goûts de l'acheteur, \$55,000 environ. RE. 1-0501. JNO

PROFESSEURS DEMANDÉS

Professeurs masculins demandés pour enseignement au secondaire soit de 3e, 4e ou 5e années (garçons), aussi: professeurs demandés pour poste de principal au secondaire, aussi: instituteurs diplômés demandés pour classes de maternelle, salaire de convention collective. Répondez application à: Commission scolaire St-Constant, C. P. 80, St-Constant, comté Laprairie. Attention: Hubert Trudeau, secrétaire. 21-5-63

Professeurs demandés pour enseigner en 3e, 4e ou 5e années garçons, salaire selon convention, brevet requis. S'adresser à: Secrétaire de la commission scolaire, 166 René-Philippe, Ville de Lévis, ou téléphoner: OR. 1-5651 ou OR. 1-9480. 23-5-63

PROPRIÉTÉ À VENDRE

OUTREMONT

AVENUE STUART

Bonne occasion de faire l'achat d'un cottage de 8 pièces sur l'avenue Stuart, à proximité du collège Stanislas. Cette propriété, construite sur un terrain de 25' x 108', offre: un vivier 11' x 20', bibliothèque ou bureau, salle à manger séparée, cuisine moderne avec 288, chambre à coucher principale, 12 x 20', 3 autres chambres à coucher très éclairées, bain, beau jardin. Cette propriété a récemment été décorée. Prix: 45,000 — Répondez vite par téléphone à: VI. 2-8251 — VI. 2-9781

JACQUELINE ALLEMAND GUARDIAN TRUST COMPANY 618 ouest, rue St-Jacques 21-5-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à la mode croisé en un joliment complet à la mode simple, dans le dernier style.

Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUYOW. — DU. 8-2332 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 JNO

Café-Thé Confiture

ADOPTER LES PRODUITS

J.A. DÉSÉ L'É

RECONNUS LES MEILLEURS

MONTREAL